



HAL
open science

Les épisodes de la vie du site: interprétation de la séquence stratigraphique

Françoise Villedieu

► **To cite this version:**

Françoise Villedieu. Les épisodes de la vie du site: interprétation de la séquence stratigraphique. Françoise Villedieu. Vigna Barberini III. La Cenatio rotunda, 9, Ecole française de Rome; Parco Archeologico del Colosseo, 9-84, pl. I-XII, 2021, Roma Antica, 978-2-7283-1504-8. hal-03504154

HAL Id: hal-03504154

<https://hal.science/hal-03504154>

Submitted on 12 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ROMA ANTICA

LA VIGNA BARBERINI

III

LA CENATIO ROTUNDA

sous la direction de Françoise VILLEDIEU

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
PARCO ARCHEOLOGICO DEL COLOSSEO
2021

La Vigna Barberini, III. *La cenatio rotunda* /
sous la direction de Françoise Villedieu
Rome : École française de Rome ; Parco
archeologico del Colosseo, 2021
(Roma antica, ISSN 1120-8597 ; 9)
ISBN 978-2-7283-1504-8 (br.)

1. Rome (Italie) -- Vigna Barberini
2. Rome (Italie) -- Monte Palatino
3. Fouilles archéologiques -- Rome (Italie)

I. Villedieu, Françoise

CIP – *Bibliothèque de l'École française de Rome*



© - École française de Rome – 2021

ISBN 978-2-7283-1504-8

PREMIÈRE PARTIE

LES INFORMATIONS LIVRÉES PAR LA FOUILLE

I. LES ÉPISODES DE LA VIE DU SITE : INTERPRÉTATION DE LA SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

par Françoise VILLEDIEU

L'exposé qui suit se fonde sur les résultats de trois campagnes de fouille réalisées en 2009, en 2010 et en 2014 sous la direction de l'auteur de ces lignes (fig. 1, ainsi que pl. I et II)¹.

1. AVANT L'ÉDIFICE NÉRONIEN

L'enquête archéologique a été interrompue bien au-dessus des niveaux de circulation contemporains de l'édifice néronien et, en conséquence, aucune trace des occupations antérieures de ce secteur du Palatin n'a été touchée directement par la fouille. Toutefois, des objets, qui proviennent vraisemblablement de la même zone et qui renvoient un écho d'épisodes de la vie du site parfois fort éloignés dans le temps, ont été recueillis dans les remblais employés pour ensevelir le soubassement de la *cenatio rotunda* et créer la terrasse artificielle flavienne. Au sein de ce mobilier résiduel, on distingue deux groupes relativement consistants, dont l'un est formé de restes de vases très anciens et l'autre de fragments de terres cuites architecturales décorées, dont la datation se situe entre le milieu du I^{er} av. J.-C. et le milieu du I^{er} siècle de notre ère. En revanche, la vaisselle et les amphores datant de l'époque républicaine sont bien peu représentées.

Les fragments de terres cuites architecturales avaient été remployés dans des maçonneries néroniennes² ou éventuellement de peu antérieures. En revanche, il n'est pas aisé de reconstituer les événements pouvant justifier à la fois la présence des céramiques très anciennes et la rareté des objets d'époque républicaine : cette question sera reprise plus loin, en décrivant la formation des remblais qui ont livré ces objets.

Dans le premier groupe, qui compte 388 objets, Sabina Zeggio et Francesca Fiano ont reconnu des restes de céramiques fabriquées durant les périodes protohistorique, orientalisante et archaïque³. Les éléments dont la forme a pu être identifiée, mais également les caractéristiques techniques des pâtes, leur permettent d'affirmer que ces vases appartiennent à un contexte d'habitat et donc d'exclure une relation avec des activités culturelles.

Marco Rossi reconnaît, au sein des terres cuites architecturales qu'il a examinées, des éléments datant de l'époque augustéenne et d'autres, légèrement plus récents, jugés julio-claudiens, mais certainement pré-néroniens compte tenu des informations livrées par la fouille. Cette chronologie est renforcée par un détail, la bonne conservation des couleurs, qui permet de penser que ces objets

¹ Tous les murs, ainsi que les autres éléments maçonnés, ont été renumérotés afin de faciliter leur repérage sur les relevés en plan, coupe ou élévation. En revanche, les autres unités stratigraphiques, qu'il s'agisse de couches ou de creusements, sont désignées par les numéros d'U.S. attribués sur le terrain.

² Les restes de la *cenatio rotunda* nous en ont apporté la preuve, deux fragments ayant été observés dans les murs en

place. Par ailleurs, de nombreux fragments de maçonneries en tous points semblables à celles qui sont encore en place ont livré une bonne part des autres fragments recueillis. Ces débris avaient été utilisés pour colmater le soubassement au moment de la création de la terrasse. Voir ci-dessous, p. 25-29.

³ Sabina Zeggio et Francesca Fiano exposeront ultérieurement, dans le cadre d'une autre publication, les résultats de l'étude consacrée à ce mobilier.



Fig. 1 – Extension des espaces intégrés à l'aire de fouille au cours des campagnes menées en 2009, 2010 et 2014.

sont restés peu de temps en place avant d'être réemployés dans des maçonneries néroniennes. L'auteur de cette étude note encore que si de nombreux décors s'apparentent à des modèles attestés dans des espaces religieux ou sacrés, l'échantillon considéré ne permet pas

de déterminer exactement la nature et la fonction des contextes d'origine⁴.

Sur l'ensemble de la Vigna Barberini, dans l'emprise des fouilles réalisées de 1985 à 1998 par l'École française de Rome en collaboration avec la *Soprintendenza archeologica*, des niveaux antérieurs au règne de Néron avaient déjà été mis au jour dans les différents secteurs du chantier (fig. 2).

C'est dans le secteur A qu'ont été retrouvés les plus anciens (fig. 2, nos 2 et 3), et plus précisément dans la partie du chantier qui correspond au sommet originel de la colline, où ces vestiges avaient toutefois été sérieusement amputés par les terrassements réalisés lorsque fut créée la grande plate-forme flavienne destinée à supporter un corps du palais impérial. Au sein du mobilier recueilli, Claudia Giontella avait identifié des objets pouvant être datés entre le VIII^e et la fin du VI^e ou le début du V^e siècle av. J.-C.⁵. L'existence de bâtiments, dans le même espace et donc sur le rebord nord-est du plateau supérieur de la colline, est bien assurée à compter du VI^e s. av. J.-C.⁶.

La partie de la Vigna Barberini touchée par les fouilles de la *cenatio rotunda* se situe toutefois à une centaine de mètres de distance; elle est proche, en revanche, du sondage D3⁷ réalisé par Yvon Thébert et Henri Broise dans le cadre de la grande enquête menée par les équipes de École française de Rome de 1985 à 1999 (fig. 2, n° 9). À cet emplacement, sur les marges de la terrasse flavienne, près de l'angle nord-est de celle-ci, un nettoyage fit réapparaître, en 1989, des structures partiellement dégagées par des travaux anciens et par l'érosion; on supposa alors qu'elles dataient de l'époque archaïque⁸, mais l'ouverture d'un nouveau sondage, en 1995, et son élargissement vers le sud l'année suivante, conduisirent à corriger cette première hypothèse. L'espace

⁴ M. Rossi, *Le terrecotte architettoniche*, *infra*, p. 187-188.

⁵ Villedieu 2007, p. 53-54; Giontella – Villedieu 2009, p. 59-66.

⁶ Villedieu 2007, p. 54-59.

⁷ Villedieu 2007, fig. 14, p. 18.

⁸ En 1990, les auteurs signalent : « l'existence d'un égout couvert de dalles de cappellaccio, recoupé par un mur construit en blocs de tuf de Grotta Oscura. Ce dernier fut

ensuite articulé avec une paroi en *opus incertum*, une ultime phase étant attestée par un enduit peint couvrant ces deux derniers éléments et appartenant à la fin du III^e style ou au IV^e style commençant, ainsi que par une réfection du mur en blocs de tuf, alors parementé de briques sur l'une de ses faces. [...] il apparaît ainsi que nous sommes en présence de constructions qui semblent s'étaler de l'époque archaïque au début de l'Empire » : Broise – Thébert 1990, p. 466.

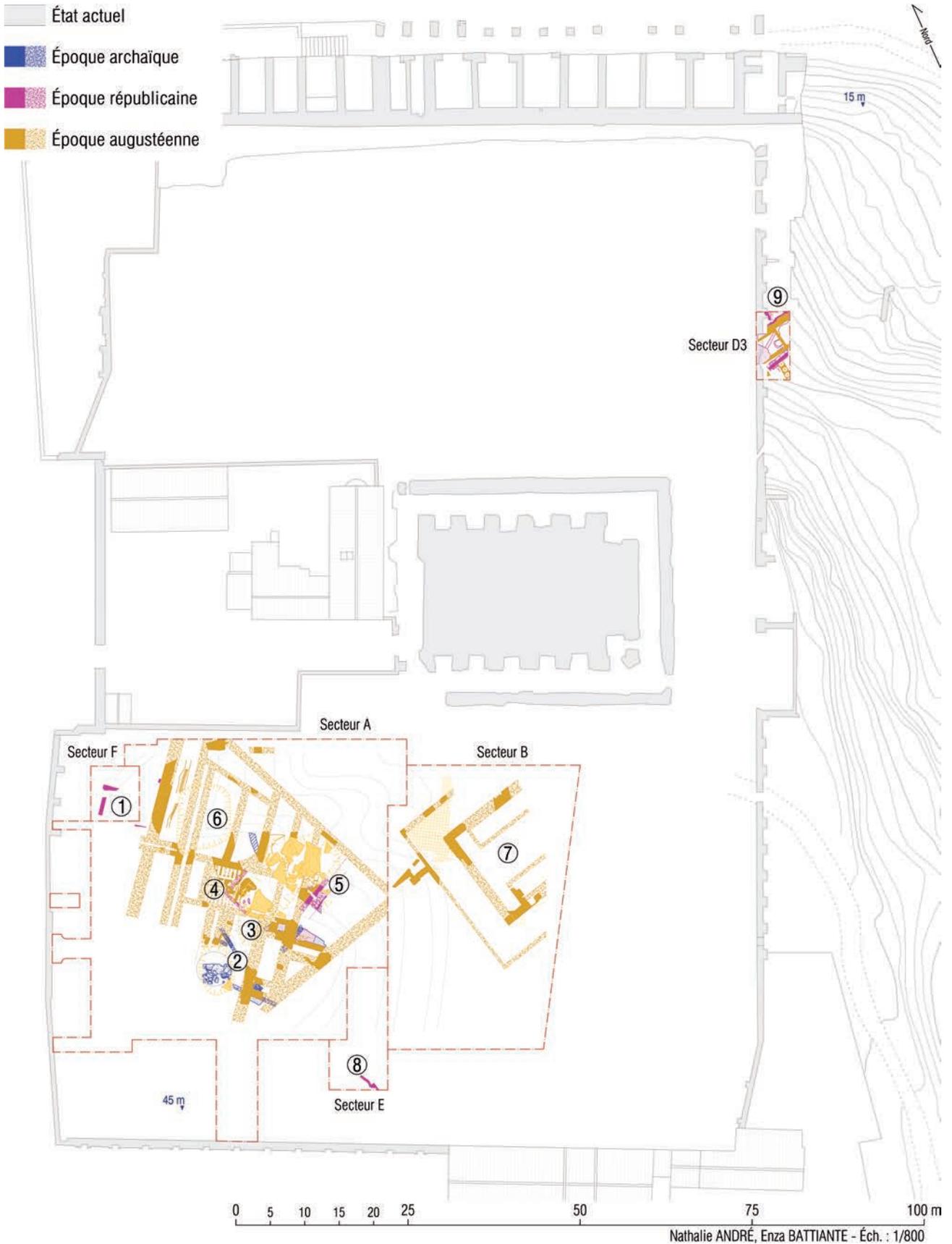


Fig. 2 – Relevé des structures pré-néroniennes mises au jour sur le site de la Vigna Barberini depuis 1985.

concerné est délimité à l'ouest et au nord par deux fondations flaviennes (U.S. 2057 et 2139), à l'est par le mur U.S. 2425, attribué également à l'époque flavienne par Yvon Thébert et Henri Broise, mais qui pourrait être antérieur, ainsi que nous le verrons plus loin. La progression des recherches menées par nos deux collègues est exposée dans les rapports publiés en 1996 et 1997 et une synthèse est donnée l'année suivante⁹.

Dans le cadre de cette dernière, Yvon Thébert et Henri Broise distinguent cinq états. Au premier, daté de l'époque hellénistique, ils attribuent «une grande excavation creusée dans la roche et complétée par des sortes de niches. Il pourrait s'agir d'une citerne», liée peut-être à la canalisation voisine ayant servi à évacuer le trop-plein. Sont probablement contemporains de ces deux aménagements le «mur de soutènement en grand appareil de tuf de Grotta Oscura» (U.S. 2133)¹⁰ et un mur arasé, qui est associé «à un dallage dont les éléments en tuf sont directement posés sur la roche en place»¹¹. Durant le deuxième état, encore à l'époque hellénistique, une canalisation est creusée dans le dallage de tuf, au sud du mur rasé et le long de celui-ci. Un remblai d'une trentaine de centimètres d'épaisseur rehausse le niveau du sol et couvre le dallage. Au troisième état, daté de l'époque augustéenne, correspond d'une part un remblaiement qui colmate la «citerne» de l'état 1 et recouvre les structures antérieures, d'autre part la construction de trois murs (U.S. 2138, 2479 et 2485). Dans l'espace délimité par les deux derniers, on assiste à un nouvel exhaussement du sol et à l'installation d'une file de *dolia* fixés sur une banquette, ainsi que d'un pavement en *opus spicatum*. Une paroi en *opus reticulatum* (U.S. 2144), qui double le mur en grand appareil de tuf (U.S. 2133), est

introduite au cours du quatrième état; elle est contemporaine de la pose d'un pavement en *opus spicatum* peint en rouge. Enfin (5^e état), l'espace couvert par ce dernier pavement est subdivisé par la cloison U.S. 2455, en *opus reticulatum*, et on apporte un remblai qui devait être couronné par un pavement qui, selon nos collègues, aurait été détruit au moment de la création de la terrasse.

Des murs en *opus incertum* (U.S. 338 et 377) et en *opus reticulatum* (U.S. 296) mis au jour par l'équipe placée sous la responsabilité de Philippe Pergola, ont été examinés en 1986, 1987 et 1988 dans le sondage E (fig. 2, n° 8)¹². Les fouilleurs ont observé sur ces structures de nombreuses traces de *fistulae*. Quelques années plus tard, la même équipe dégagait deux murs en *opus reticulatum* (U.S. 5191 et 5200), ainsi qu'un sol en *opus signinum* orné d'un motif de losanges¹³ dans le sondage F (fig. 2, n° 1).

Nous atteignons les derniers temps de l'époque républicaine avec les quelques vestiges de murs, appartenant vraisemblablement à une ou à des habitations, mis au jour dans le secteur A¹⁴ (fig. 2, n°s 4 et 5).

Au début de l'époque augustéenne, la majeure partie de l'espace exploré dans les secteurs A et B est occupée par une riche *domus*, qui se développe vers le nord, l'est et le sud-ouest au-delà des limites de la fouille et à l'emplacement de constructions postérieures (fig. 2, n°s 6 et 7). En revanche, elle ne semble pas avoir atteint l'emplacement du sondage E car, en le réalisant, nos collègues ont noté que les murs de l'époque républicaine (fig. 2, n° 8 : secteur E) furent ensevelis sous les remblais employés pour créer la terrasse flavienne¹⁵.

La date de la construction de cette demeure a été fixée dans les années 30 av. J.-C. principalement sur la base de l'analyse, faite par Barbara

⁹ Trois campagnes dont les résultats, concernant ce sondage, sont exposés dans les chroniques : Broise – Thébert 1996; 1997; 1998.

¹⁰ Le mur 2133 «s'appuie directement sur le tuf naturel et est conservé sur cinq assises [...] les terres contenues par ce mur appartiennent à un remblai rapporté, homogène, conservé sur près de trois mètres de hauteur, et contenant un matériel au sein duquel la céramique campanienne fournit le

repère chronologique le plus précis» : Broise – Thébert 1996, p. 446.

¹¹ Broise – Thébert 1998, p. 487.

¹² Pergola *et. al.* 1987, p. 496; 1988, p. 524-525; 1989, p. 506-507.

¹³ Pergola *et. al.* 1995, p. 493-494.

¹⁴ Villedieu 2007, p. 59-66 et pl. III.

¹⁵ Pergola *et. al.* 1989, p. 506-507.

Maurina, d'un panneau d'enduit peint¹⁶. Le péristyle encadrant un jardin agrémenté par deux bassins et le cryptoportique qui le supporte, situés dans l'emprise du secteur B, ont été décrits par Jean-Paul Morel (fig. 2, n° 7); pour ma part, j'ai présenté les restes du *balneum*, de soubassements et de salles souvent fort mal conservées qui ont été mis au jour dans le secteur A¹⁷ (fig. 2, n° 6).

Les observations faites en analysant la stratification, mais également les caractéristiques du bâti, m'ont amenée à supposer que le glissement de terrain qui détruisit cette demeure, pourrait avoir été provoqué par une secousse sismique. Il n'était pas nécessaire que celle-ci fût d'une grande amplitude, car les bâtiments prenaient appui pour partie sur le plateau supérieur de la colline, pour partie sur le flanc de celle-ci. Son assise était donc fragilisée par une différence dont les conséquences sont évidentes : dans le premier cas, les fondations n'ont pas bougé, alors qu'elles se sont effondrées le long de la ligne de rupture de pente. N'ayant pas observé de traces d'incendie, nous ne pouvons mettre cet épisode en relation avec celui de 64 et cela d'autant plus que l'épisode suivant correspond à la création de la terrasse flavienne; il serait en effet surprenant que l'espace occupé par la *domus* soit resté en friche aussi longtemps, sans en outre que cela se manifeste de quelque manière au sein de la stratification. En conséquence, nous estimons que la ruine du bâtiment est vraisemblablement contemporaine ou de peu postérieure à la mort de Néron et durant le règne de ce dernier, l'édifice pourrait fort bien avoir été intégré au sein de la *domus* dite *Transitoria* puis *Aurea*¹⁸. Nous avons noté qu'un passage

de Suétone signale une secousse sismique qui aurait accompagné l'arrivée de Galba sur le Palatin en 68 et nous supposons qu'il pourrait éventuellement s'agir de celle qui a provoqué la ruine de la *domus*. Si le témoignage est incontestablement suspect, l'hypothèse avancée est renforcée par les observations faites par Matilde Carrara à propos de la phase flavienne des thermes de la Villa de Livie à Prima Porta, qui selon elle pourrait correspondre à une restructuration entreprise « après le tremblement de terre de 68 »¹⁹.

La moisson d'informations est riche dès que l'on sort des limites de la Vigna Barberini pour se tourner vers le chantier de la Sapienza Université de Rome, situé à proximité de la *cenatio rotunda* (fig. 3)²⁰. Là, les témoignages de l'histoire de Rome se succèdent depuis les origines de la ville jusqu'à l'époque moderne et la documentation est particulièrement abondante. Les deux sanctuaires d'origine fort ancienne qui ont été effleurés par les fouilles de nos collègues se dressaient l'un sur les pentes de la Velia (fig. 3, n° 5), l'autre dans la partie orientale de l'espace exploré, au sud de la voie qui pourrait être le *vicus Curiarum*²¹. C'est en démontant les strates qui étaient encore en place dans l'espace occupé apparemment par le second sanctuaire, celui que Clementina Panella propose d'identifier aux *Curiae Veteres* (fig. 3, n° 4), que les archéologues ont pu analyser des vestiges qui correspondent à plusieurs réfections de ce complexe, effectuées à divers moments de l'époque républicaine²². Cependant, ces vestiges abondants évoquent une réalité dont on ne perçoit pas d'écho dans le secteur des pentes de la colline couvert par la Vigna Barberini.

¹⁶ Villedieu 2007, p. 82-85; Maurina 2001, p. 46-48; Maurina 2018, p. 111-117.

¹⁷ Voir les comptes rendus rédigés par J.-P. Morel dans les Chroniques publiées à partir de 1987; Morel 1996; Morel – Villedieu 2002; Villedieu 2007, p. 67-85.

¹⁸ Villedieu 2007, p. 85-98.

¹⁹ Carrara 2012, p. 90.

²⁰ Les plans des fig. 3 et 7 (composés dans un premier temps par Enza Battiante) reposent sur les données publiées par C. Panella, responsable du chantier, et par ses collaborateurs, principalement dans les ouvrages et articles suivants : Panella 1996; Panella – Zeggio 2004; Panella 2013a; Panella –

Zeggio – Ferrandes 2014; Saguì – Cante – Quondam 2014; Saguì – Cante 2015; Panella – Zeggio 2017.

²¹ Sur cette dénomination : Panella 2006, p. 271; Coarelli 2012, p. 31; Atlante di Roma 2012, pl. 74; Panella – Zeggio – Ferrandes 2014, p. 163-164. Sur le tronçon de voie mis au jour : Panella – Zeggio 2004, p. 68; Ferrandes 2014, p. 179-190; Coarelli 2016, p. 250.

²² Panella 2006, p. 274-275; Zeggio 2013; Zeggio 2014; Ferrandes 2016; Pardini 2016; Panella – Zeggio 2017; Coarelli 2012, p. 15-29, 112-126; Coarelli 2016, p. 250; Panella *et al.* 2019.

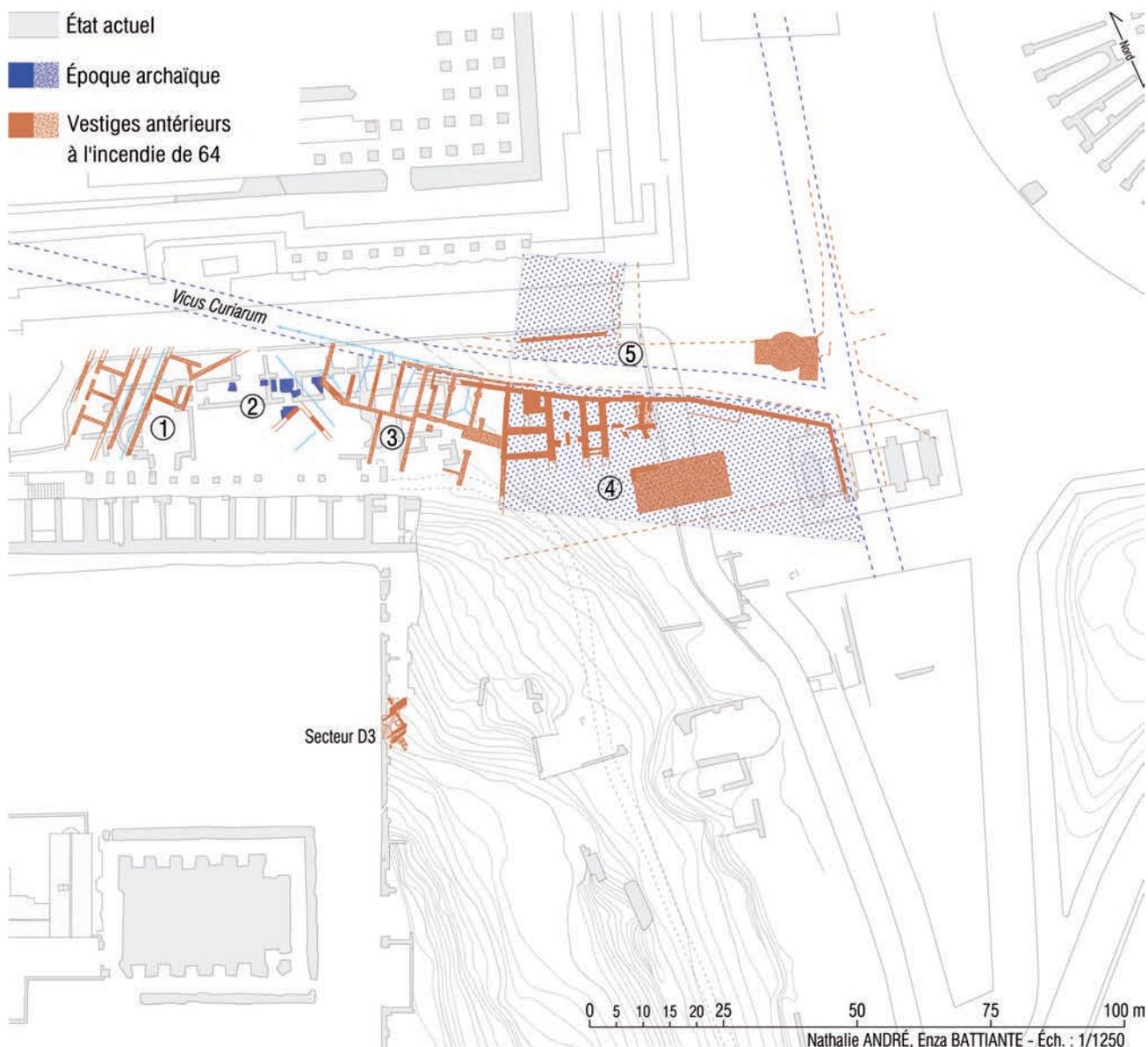


Fig. 3 – Relevé des structures pré-néroniennes mises au jour dans l’emprise des fouilles de la Sapienza Université de Rome.

Dans la partie du chantier où l’enquête a été menée sous la conduite de Lucia Saguì, se trouvent les restes d’un fond de cabane, et les données recueillies, en particulier celles qui concernent l’orographie (fig. 3, n° 2), ont permis aux fouilleurs de restituer une série de terrasses étagées le long de la pente de la colline. La chronologie des traces d’une occu-

pation protohistorique et le fait qu’elles correspondent là aussi à un habitat permettent de rapprocher ces témoins des indices recueillis en fouillant la *cenatio rotunda*²³. La présence de mobilier entraîné par des phénomènes de colluvionnement donne une majeure consistance au tableau que l’on entrevoit d’un habitat apparemment établi très tôt sur les pentes

²³ Sur les vestiges protohistoriques fouillés dans le secteur dit des « Terme di Elagabalo » : Quondam 2011 et Quondam 2014.

du Palatin, dans cet angle de la colline, pour partie dans l'emprise de la Vigna Barberini, pour partie au nord de celle-ci. Il semble également vraisemblable que ce quartier, dont Lucia Saguì a observé le développement « dall'età arcaica al II secolo a.C. » ait pu s'étendre plus au sud²⁴.

Dans le même secteur dit des « Terme di Elagabalo » et à l'est du bâtiment ainsi nommé ont été retrouvés les restes d'une maison (fig. 3, n° 3) datant de la fin de la République (celle où naquit Auguste ?²⁵), qui se superpose à des éléments plus anciens, dont seules quelques traces ont été entrevues²⁶. La maison est située en bordure de la voie reliant la vallée au Forum (le *vicus Curiarum* ?), que l'équipe de la Sapienza Université de Rome a pu suivre sur plusieurs dizaines de mètres. D'autres éléments antérieurs à l'incendie de 64 ont été mis au jour à proximité de la *domus*, ainsi qu'au nord de l'aire de fouille; les murs ou fondations sont associés à diverses branches d'un réseau d'assainissement convoyant les eaux en direction de la même rue²⁷.

2. L'ÉDIFICE NÉRONIEN

2.1. Les vestiges (pl. III et IV)

Le bâtiment néronien se dressait sur les pentes de la colline qui ont été ensuite masquées par l'aménagement de la terrasse flavienne. Au stade actuel de la recherche, les niveaux de circulation contemporains n'ont pas été repérés et tout porte à penser qu'ils ne pourront pas l'être facilement dans l'espace exploré. Ce dernier ne couvre encore que la moitié, environ, de la surface occupée initialement par la structure identifiée au soubassement de la salle à manger tournante. Verticalement, l'exploration a atteint à ce jour 6 à 8 m de profondeur à partir du sommet de

l'édifice et ce n'est que grâce à l'exploration de l'escalier qu'il a été possible de situer le niveau du sol du rez-de-chaussée à 21 m environ sous le plan supérieur (le point le plus bas qui a été vu se situe à 23,70 m d'altitude²⁸). La partie du soubassement qui se dressait dans l'espace exploré a subi des amputations sévères au cours des périodes postérieures de l'histoire du site, quand des fondations installées à son emplacement ont entaillé les structures néroniennes. Aux destructions ayant porté sur les parties des murs traversées par les maçonneries plus récentes se sont ajoutés des dégâts dus à l'écroulement des arcs, qui se produisit lorsqu'ils furent privés de l'une de leurs retombées originelles : sur les seize arcs que comptait la structure, trois seulement sont encore intacts. La présence d'éléments postérieurs rend la lecture des vestiges non immédiate et la poursuite de la fouille en profondeur extrêmement difficile et même impossible par endroits.

Un chapitre de la publication étant dédié à l'édifice néronien, nous ne décrivons pas ici les éléments bâtis qui lui sont attribués, mais en revanche il nous faut exposer les difficultés rencontrées dans le cas des restes de quatre maçonneries entrevus sur la limite sud de la fouille (fig. 4). En effet, nous ne sommes pas en mesure actuellement de décider si celles-ci appartiennent ou non à ce bâtiment, d'autant que les éléments dont on dispose pour les dater ne permettent ni d'affirmer ni d'exclure que tous ces murs apparaissent au cours de la même phase de l'histoire du site.

Des quatre, la plus importante en taille est représentée par un massif de blocage, parementé sur la face orientale qui a été dégagé sur une faible hauteur, et qui est couronné par une assise de bipédales (pl. IV, n° 27); seule sa limite orientale semble d'origine, tandis qu'il a été certainement coupé à l'ouest, peut-être

²⁴ Saguì 2013, p. 135.

²⁵ Panella 2006, p. 278-288; Saguì 2013, p. 135; Panella – Zeggio – Ferrandes 2014, p. 159.

²⁶ Saguì 2009, p. 239-243; Saguì 2013, p. 135 et 137; Saguì – Cante – Quondam 2014, p. 210-213 et fig. 1; Ferrandes 2014, p. 179-190; Saguì – Cante 2015, p. 37-41.

²⁷ Outre les références que donnent les deux notes précédentes, voir Saguì – Cante 2016, p. 443-445.

²⁸ Toutes les cotes, de même que l'entière géolocalisation des structures mises au jour depuis 1985, ont été établies en faisant référence aux repères mis en place par la Surintendance. De légères discordances ont été relevées entre les mesures faites dans le cadre de ce système *FVR* et celles qui ont été prises par l'équipe de la Sapienza Université de Rome, qui utilise un autre système de référence.



Fig. 4 – Vue d'ensemble des maçonneries dégagées dans le secteur le plus méridional du chantier.

également au nord et qu'il se prolonge vers le sud au-delà du bord du sondage (fig. 5). Un autre élément (n° 25) caractérisé par le même couronnement de bipédales pourrait correspondre au prolongement de 27. Toutefois, entre les deux, s'entrevoit un mur en *opus testaceum* (n° 26) orienté nord-sud, qui paraît les interrompre. À proximité, ont été repérés trois fragments de briques (U.S. 8834) dessinant un bout de parement en position orthogonale par rapport au n° 26. Ce dernier élément ne peut être mis clairement en relation avec aucun des trois autres et nous en signalons la présence sans être convaincues qu'il appartient au même groupe.

²⁹ Le point le plus bas qui ait été atteint se situe à environ 36 m d'altitude, entre la fondation n° 51 et les arcs n°s 11 et 36 : voir fig. 144.



Fig. 5 – De bas en haut, et donc du nord vers le sud, la fondation n° 47 du mur flavien et le massif de blocage couronné par des bipédales n° 27.

Les maçonneries que l'on vient de décrire sont apparemment antérieures à la réalisation de la fondation n° 47 (pl. V) qui est attribuée à la première phase de l'aménagement flavien, car cette fondation semble prendre appui contre le massif n° 27; en effet, en correspondance de celui-ci, on ne voit pas trace des poteaux verticaux employés un peu plus loin pour maintenir en place les planches du coffrage flavien. Cette antériorité apparente nous encourage à rattacher les tronçons de murs considérés à la réalisation néronienne mais, compte tenu de l'exiguïté de l'espace dégagé et donc des difficultés rencontrées pour analyser correctement les rapports liant les différents éléments mis au jour, il est impossible d'adopter un parti définitif sur cette question.

2.2. Éléments de datation livrés par la fouille

La position de l'édifice néronien au sein de la stratification est bien connue lorsqu'on remonte le temps à travers les strates et les constructions qui lui ont succédé. En revanche, sa situation par rapport aux éléments antérieurs et au paysage est difficile à établir, de même que la date exacte de sa construction car, ayant interrompu les dégagements, au mieux, à 14 m au-dessus des niveaux de circulation contemporains²⁹, nous ne pouvons l'associer à des strates liées à cet événement.

L'emploi, dans le blocage des murs, de fragments de plaques architecturales décorées fournit un *terminus post quem*. Deux de ces fragments ont été observés *in situ*, l'un au sommet du mur annulaire interne, l'autre sur l'intrados d'un arc. Nous avons vu ci-dessus que d'autres fragments ont été retrouvés employés dans des maçonneries brisées et utilisées comme remblai. Ces dernières présentent systématiquement les mêmes caractéristiques que la structure restée en place : les briques des parements sont similaires, les joints sont traités de la même manière et le mortier est identique. Il est certain donc qu'il s'agit de constructions contemporaines, appartenant à un même ensemble. La présence des fragments de terres cuites architecturales, que Marco Rossi date pour certaines de l'époque augustéenne, pour d'autres de l'époque julio-claudienne, indique que l'édifice mis au jour par nos fouilles a été réalisé au plus tôt durant cette dernière³⁰.

Par ailleurs, la position du même bâtiment au sein de la stratification nous révèle qu'il est antérieur à la création de la terrasse. Or, celle-ci a été située durant les premières années de l'époque flavienne sur la base des observations faites dans le secteur méridional de la Vigna Barberini et ce résultat est confirmé par les données recueillies depuis 2009³¹.

L'édifice circulaire est donc antérieur au début des années 70 du I^{er} siècle, mais certaines caractéristiques des maçonneries suggèrent que cette antériorité se mesure probablement en un bien petit nombre d'années. En effet, le bâti semble neuf et on observe en particulier la fraîcheur des empreintes des planches employées pour former les cintres sur lesquels ont été montés les arcs ou le plafond d'une baie, un aspect qui suggère que le bâtiment a rapidement été condamné et mis hors d'usage³². Ces détails sont nets dans les secteurs qui ont été protégés par les remblais utilisés pour ensevelir la structure. Peu de temps s'était donc écoulé

depuis la construction quand fut entreprise la création de la terrasse.

Trois estampilles sur briques se conservent en place dans l'escalier et d'autres proviennent de parties de l'édifice qui se sont effondrées, mais aucune ne permet à ce jour de dater plus précisément la construction. Toutefois, les maçonneries fournissent un autre indice important fondé sur leur aspect, sur la qualité des briques employées pour former les parements, leurs dimensions et le traitement des joints lissés au fer. Certains murs du pavillon de la *Domus Aurea* situé sur l'Oppius présentant exactement les mêmes caractéristiques, nous sommes encouragés à penser que l'édifice de la Vigna Barberini est contemporain³³.

Il est donc légitime de penser que la construction a été réalisée durant le règne de Néron et compte tenu de sa position sur les pentes du Palatin, au centre de l'espace occupé par la résidence de cet empereur, on ne doute pas qu'elle ait fait partie de cette dernière.

Aucune trace directe de l'incendie n'a été relevée, mais compte tenu du fait que le niveau de circulation contemporain n'a pas été atteint, cette absence autorise tout au plus à affirmer que le feu n'a pas endommagé l'édifice. Les observations qui seront exposées plus bas à propos de la catastrophe de 64 justifient le choix fait ici de ne pas utiliser le silence du terrain pour situer d'emblée la construction après cette date.

2.3. Environnement contemporain

Parmi les vestiges mis au jour par les fouilles effectuées en collaboration par l'École française de Rome et la Surintendance, de 1985 à 1998, aucun n'avait été clairement attribué à l'époque néronienne. Seuls des restes de décor trouvés dans les remblais qui ont recouvert la *domus* d'époque augustéenne avaient permis de supposer que celle-ci était encore en usage durant le règne de Néron et que, vraisemblablement, compte tenu de sa position,

³⁰ M. Rossi, *Le terrecotte architettoniche*, *infra*, p. 187.

³¹ Villedieu 2007, p. 108-143 et, ici, dans le prochain paragraphe de ce chapitre.

³² On invoquera aussi, à ce propos, l'état des marches de l'escalier, sur lesquelles on ne relève aucune trace d'usure.

³³ Les caractéristiques de la construction néronienne sont analysées dans la deuxième partie de cet ouvrage ; voir également l'étude que Marta Fedeli a consacrée à *l'opera tastacea* dans ce même volume.

elle pouvait avoir été intégrée à la résidence de cet empereur³⁴.

Nos collègues Yvon Thébert et Henri Broise avaient toutefois repéré des structures antérieures à l'aménagement de la terrasse flavienne dans le secteur D1³⁵ et, plus au nord, plusieurs murs qu'ils avaient un moment considérés comme datant du milieu du I^{er} siècle, avant de les attribuer à l'époque flavienne³⁶. En accord avec Henri Broise et grâce aux documents qu'il nous a communiqués, nous avons reconsidéré la première option et envisagé d'y reconnaître des aménagements datant du règne de Néron³⁷. Les constructions concernées n'ont apparemment pas été toutes bâties au même moment, mais compte tenu de leur position dans la stratigraphie on supposera qu'elles étaient en usage avant les années 70 du I^{er} siècle.

Les premières structures examinées (secteur D1 ; fig. 6) avaient été clairement entaillées par des fondations flaviennes et ensevelies dans les remblais contemporains de celles-ci³⁸. Il s'agit d'une part d'un mur, dont seul un court tronçon a été dégagé ; sur ce segment apparaissent les départs de deux niches, dont l'une, curviligne, s'ouvrait vers l'ouest et l'autre, rectangulaire, vers l'est (U.S. 2160, 2161, 2162). Un peu plus loin, vers l'est, est venu au jour un pavement de mosaïque (U.S. 2118), dont l'altitude est supérieure à celle du fond des niches. Les auteurs de la fouille suggèrent que ces deux éléments pourraient ne pas être contemporains et ils ont jugé que le second pouvait dater de l'époque augustéenne.

Les autres éléments ont été mis au jour dans les sondages D2 et D3 ouverts par nos collègues au nord du précédent, toujours sur le flanc oriental de la terrasse. Certains d'entre eux semblent dessiner trois côtés d'un espace peut-être à ciel ouvert³⁹, mesurant 8,41 m de largeur et attesté sur 24,60 m de longueur, du sud au nord, où on en perd les traces.

L'alignement occidental est représenté par les segments U.S. 2389, 2390 et 2425. Les deux derniers sont séparés par une baie et un seuil (U.S. 2449). La fondation du mur 2425 a été partiellement dégagée dans le sondage D3. Le retour de cet alignement a été repéré au sein des structures postérieures qui le réutilisent dans un regard (U.S. 2385) et la suite du mur a été vue plus loin (U.S. 2384), de même que son retour vers le nord (U.S. 2383). Ce dernier s'interrompt rapidement pour laisser place à une baie, dont seul un piédroit est connu, mais dont on a identifié le seuil (U.S. 2421). Les fondations des murs 2383 et 2384 semblent parfaitement liées sur la base de la documentation graphique. Un mur parallèle à 2383 se détache du mur 2384 et semble dessiner un couloir.

Contre le mur 2425, prennent appui des niches rectangulaires aux parois revêtues d'enduits.

La baie ouverte dans le mur occidental, entre les segments 2390 et 2425 donne accès à une galerie établie dans un deuxième temps, car ses murs latéraux prennent appui sur ceux que l'on vient de décrire, mais certainement prévue au moment de leur construction, ainsi que le démontre la présence même de la baie. D'abord perpendiculaire aux murs 2390 et 2425, cette galerie s'oriente ensuite légèrement vers le sud (U.S. 2392 et 2394). Elle a été coupée et obstruée par la fondation flavienne U.S. 2057, mais un creusement vraisemblablement post-antique permet aujourd'hui de passer au-delà. En revanche, la seconde partie de la galerie a été amputée par les aménagements sévériens⁴⁰.

Yvon Thébert et Henri Broise ont noté que la galerie traverse des remblais. Leurs fouilles ont démontré par ailleurs que cette construction est postérieure aux aménagements mis au jour dans le secteur D3, dans le recoin que délimitent les murs flaviens 2057 et 2139,

³⁴ Morel – Villedieu 2002 ; Villedieu 2007, p. 85 ; Papi 1998.

³⁵ Broise – Thébert 1990.

³⁶ Confronter ce que nos collègues écrivent à ce propos d'abord dans Broise – Thébert 1996, p. 446-447, puis dans Broise – Thébert 1997, p. 438.

³⁷ Je tiens à souligner combien j'ai apprécié la disponibilité de Henri Broise en ces circonstances et à lui renouveler

ici mes remerciements.

³⁸ Broise – Thébert 1990, p. 459.

³⁹ Broise – Thébert 1994, p. 444-445 ; 1995, p. 484-485 ; 1996, p. 446-447 ; 1997, p. 438.

⁴⁰ Dans Broise – Thébert 1996, p. 446-447, la galerie est considérée comme un aménagement du chantier flavien.

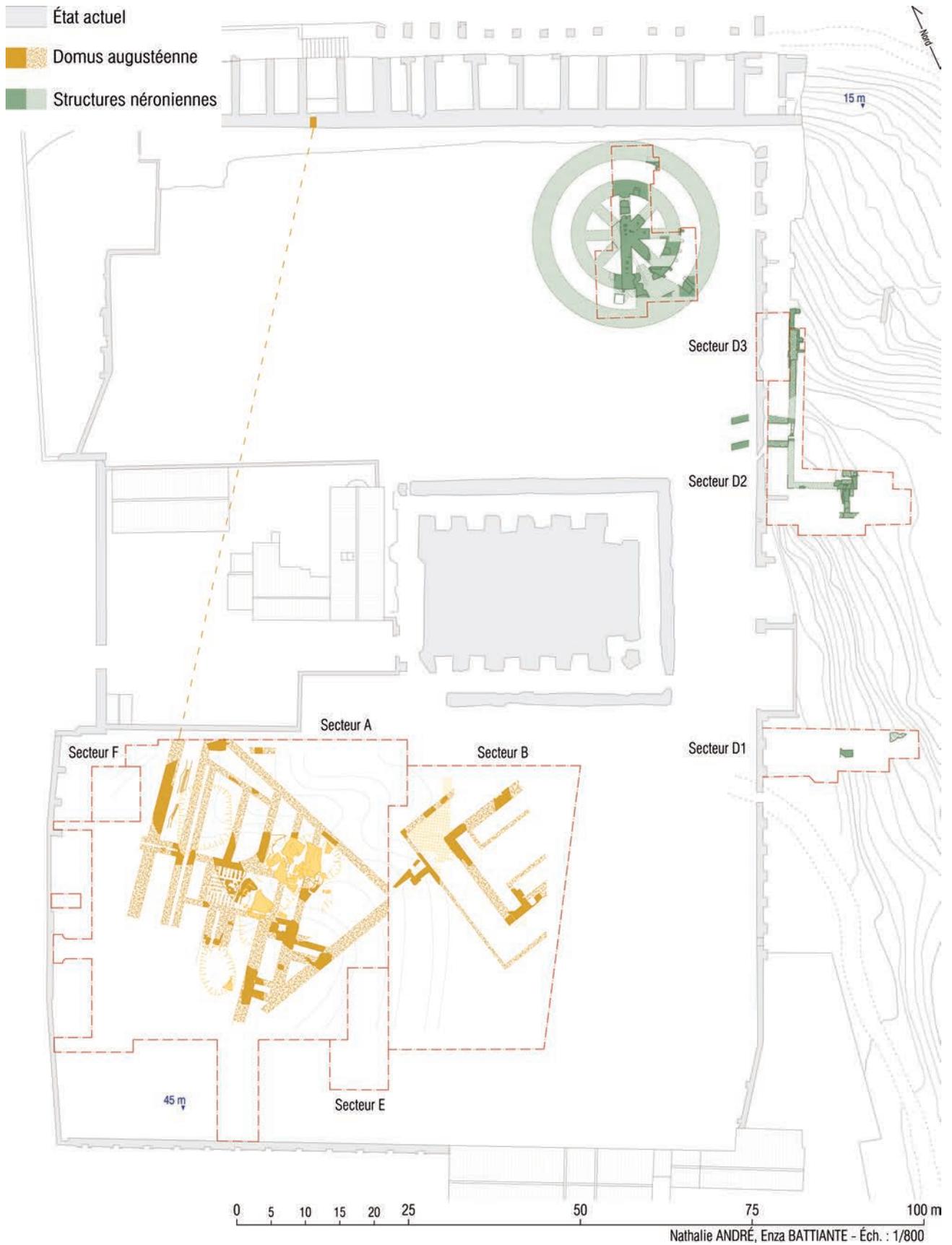


Fig. 6 – Relevé des structures en usage sous le règne de Néron, qui ont été mises au jour sur le site de la Vigna Barberini.

ainsi que le mur 2425. La construction de ce dernier a donc condamné les aménagements antérieurs et les observations faites par nos collègues suggèrent que, pour le moins sur une certaine hauteur, l'espace situé derrière l'alignement 2389/2390 et 2425 était remblayé. Sachant que ce mur mesure 0,60 m d'épaisseur et sa fondation 0,90 m, il est peu probable que le remblai ait atteint une grande hauteur, le mur n'étant pas assez puissant pour servir de soutènement à une grande terrasse. Il faut penser plutôt à un aménagement de la pente ayant pu former un ou plusieurs gradins successifs.

Nos collègues proposent de rapprocher de ces éléments d'autres vestiges qu'il est plus difficile de repositionner dans un ensemble relativement cohérent. Il s'agit du mur 2409, qui prend appui contre le mur 2383, ainsi que des structures 2419/2327 et des fondations 2420 et 2443⁴¹. Ils apparaissent sur notre plan comme faisant partie du même ensemble. En revanche, nous avons exclu trois piliers adossés au mur 2425, qui nous paraissent flaviens.

En 1996, à propos de ce qu'ils définissent comme une cour et de la galerie 2392/2394, nos collègues écrivaient qu'il s'agissait de : « murs appartenant selon toute probabilité à la première moitié du I^{er} siècle, [...] partiellement réutilisés tant pour construire le rebord oriental de la terrasse que pour aménager la pente qu'elle domine ». Nous avons repris cette hypothèse et essayé de la vérifier sur le terrain en juillet 2015. Près de 20 ans s'étant écoulés depuis la fermeture du chantier conduit par Yvon Thébert et Henri Broise, et des réaménagements de la pente ayant été effectués par la Surintendance, il a été impossible de réexaminer tous les murs décrits ci-dessus. Seule une partie de l'alignement 2389/2390 et 2425 était encore visible, suffisamment cependant pour permettre d'observer que ces maçonneries

présentent des caractéristiques proches de celles de la structure néronienne découverte en 2009. Nous proposons donc de considérer ces éléments comme faisant partie du projet néronien d'aménagement des pentes du secteur nord-est du Palatin. Notons toutefois que ces structures ne suivent pas exactement la même orientation que la *cenatio rotunda*, et leurs directions divergent également par rapport aux principaux alignements des murs mis au jour par l'équipe de la Sapienza Université de Rome.

Il est important de rappeler par ailleurs qu'aucune trace de l'incendie de 64 n'a été relevée dans les divers secteurs du chantier de la Vigna Barberini. L'interprétation que donne G. Schingo à propos de la destruction de la *domus* augustéenne est erronée : rien, ni dans le secteur exploré par l'équipe de J.-P. Morel ni dans celui dont j'ai eu la responsabilité, ne suggère que la maison a été détruite par l'incendie de 64⁴². Partout où les fouilles des diverses équipes ont atteint des niveaux de l'époque républicaine ou du début de l'Empire, il a été observé que le passage de cette partie de la séquence stratigraphique aux aménagements flaviens se traduit par l'apport de remblais au sein desquels sont totalement absents les signes de la catastrophe et cela aussi bien dans la partie méridionale de la terrasse, que dans son angle nord-est, dans le secteur D3⁴³. Ce dernier cas est particulièrement intéressant car nous nous trouvons ici à proximité des vestiges de l'édifice néronien découvert en 2009 et fort près également de l'espace fouillé par l'équipe de la Sapienza Université de Rome (fig. 7).

En revanche, les fouilles de cette dernière ont mis au jour, dans la vallée du Colisée et au pied du Palatin, en particulier au nord de la Vigna Barberini, des traces évidentes et importantes de l'incendie de 64, puis des vestiges de constructions postérieures à celui-ci⁴⁴. Dans

⁴¹ Ce rapprochement est exposé plus clairement dans les rapports non publiés que dans la chronique (Broise – Thébert 1995, p. 487), où ces maçonneries sont attribuées à l'époque flavienne.

⁴² Schingo 1996, p. 157, fiche U.

⁴³ Le cas de la *domus* augustéenne a déjà été traité plus haut; les autres témoignages proviennent des secteurs E et F explorés par l'équipe de Ph. Pergola (voir les *Chroniques*

publiées dans les *MEFRA* de 1987 à 1989 et en 1995), ainsi que du secteur D3 fouillé par Y. Thébert et H. Broise (*Chroniques* publiées en 1996, 1997 et 1998).

⁴⁴ Les traces signalées se concentrent dans le secteur dit des « Terme di Elagabalo » et dans celui de la *Meta Sudans* : Ferrandes 2006, p. 38-39; Zeggio 2006, p. 118-119; Sagui 2009, p. 243-244; Gualtieri – Cardarelli – Castelli 2013; Sagui 2013, p. 136-137.

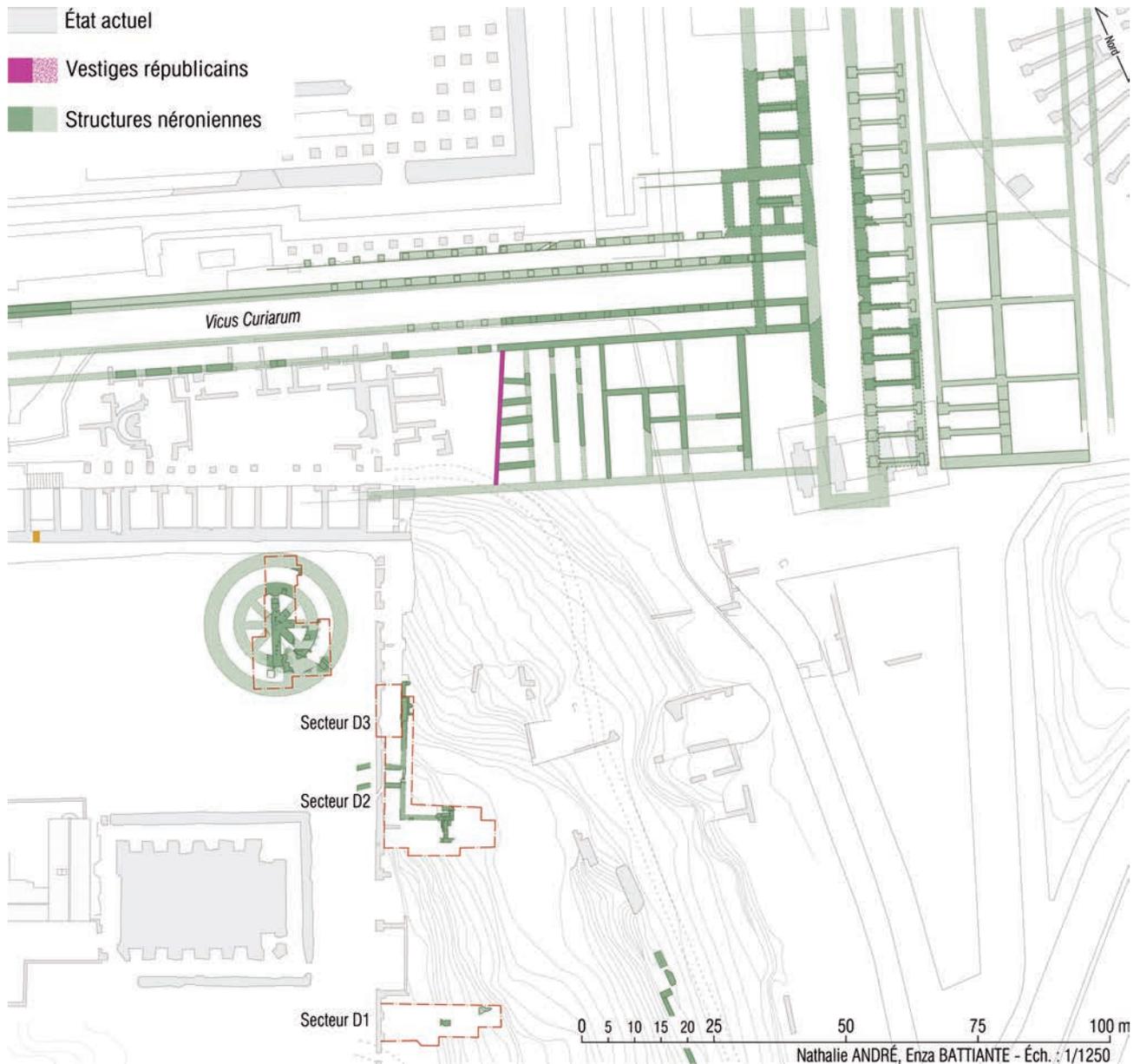


Fig. 7 – Les structures néroniennes mises au jour sur la Vigna Barberini et dans le secteur exploré par l'équipe de la Sapienza Université de Rome (Les structures attestées sont en couleur pleine, les structures restituées en couleur estompée).

les espaces proches de la *Meta Sudans* flavienne, les remaniements entrepris à la suite de cet épisode sont radicaux. Les vestiges antérieurs sont ensevelis sous d'épaisses couches de remblai et on édifie au-dessus de nouvelles constructions, tout en reprenant et redressant le tracé des deux voies préexistantes. De ces

axes de circulation, l'un orienté quasiment selon un axe nord-sud suit la direction de l'actuelle Via di San Gregorio, tandis que l'autre, placé en position orthogonale, adopte l'alignement que reproduit encore la « Via Sacra » moderne⁴⁵. La première voie serait pour partie une *via tecta*, alors que la seconde est enca-

⁴⁵ Panella 1996; Zeggio 2006, p. 118-119; Panella – Zeggio 2004, p. 68; Panella 2013c, p. 82-83.

drée par des portiques. Des fondations mises au jour par la fouille correspondent apparemment aux portiques qui longent au nord et au sud la rue reliant la Vallée du Colisée au quartier du Forum. D'autres éléments du même portique ont été retrouvés lorsque les fouilles dirigées par Clementina Panella ont été étendues vers l'ouest⁴⁶.

Sur le flanc ouest de la rue orientée nord-sud ont été dégagées des fondations, ainsi que quelques restes d'élévations dans lesquels ont été reconnus des soutènements du vestibule de la *Domus Aurea*. En face, d'autres fondations et des restes d'élévations dessinent la trame d'un corps de bâtiment de forme allongée, subdivisé en cellules. Au pied de l'arc de Constantin, au sud, a été repérée la présence de murs pouvant appartenir à la même phase⁴⁷.

Avec l'extension de l'aire des recherches de la même équipe, d'autres éléments immédiatement postérieurs à l'incendie ont été retrouvés⁴⁸. On distingue d'une part les substructions d'une terrasse qui prennent appui, vers l'ouest, sur un mur plus ancien dont l'orientation est légèrement divergente par rapport aux alignements néroniens. Le niveau du sol a été abaissé pour installer les murs de refend, qui se dressent parfois sur des structures plus anciennes. Le traitement de la plate-forme supérieure n'a pu être défini. Un autre élément important est constitué par les restes du portique longeant la voie est-ouest : l'un et l'autre ont été décrits rapidement ci-dessus. Dans l'espace délimité à l'est par la terrasse, au nord par le portique, les constructions antérieures détruites par l'incendie ne sont plus en usage, mais aucun nouvel aménagement n'est attesté⁴⁹. Il faut donc imaginer une grande cour ou un jardin au devant de la structure néronienne dégagée sur la Vigna Barberini. Le portique s'adaptant au profil du terrain en suivant une pente ascendante de

l'est vers l'ouest, on peut supposer que le sol de cette cour ou jardin faisait de même.

3. DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE AU RÈGNE DE COMMODE : CONSTRUCTION ET TRANSFORMATIONS D'UN CORPS DU PALAIS DE DOMITIEN

3.1. Création de la terrasse (fig. 8)

L'étude des vestiges des soutènements, en particulier celle des éléments flaviens qui y sont conservés⁵⁰, ainsi que la stratification analysée dans le secteur méridional de la Vigna Barberini nous avaient conduits à penser que l'on avait dans un premier temps libéré l'espace

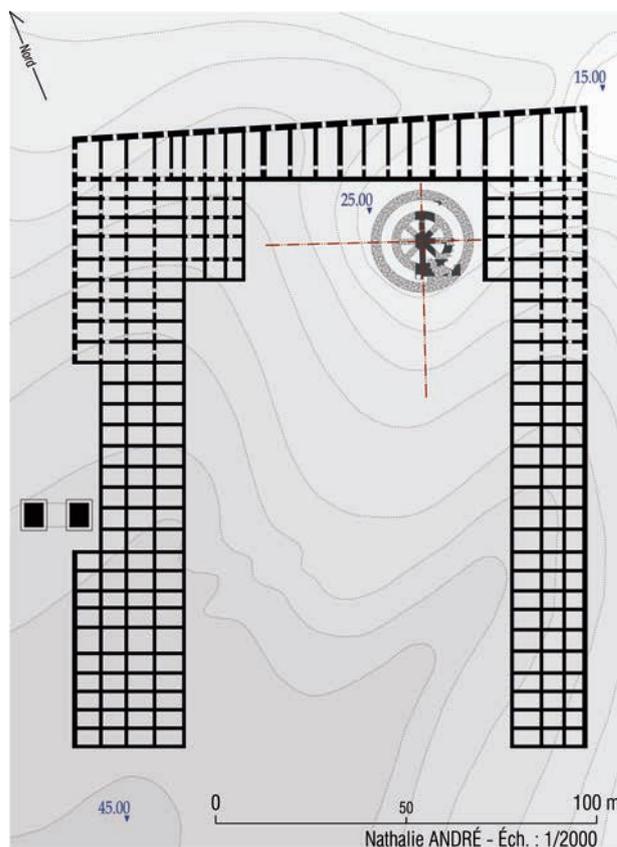


Fig. 8 – Position de la *cenatio rotunda* au sein du système de soutènement de la terrasse flavienne.

⁴⁶ Brienza 2013, p. 103-107; Sagui – Cante 2015, p. 41; Brienza 2019, p. 124-128 et fig. 7.

⁴⁷ Medri 1996.

⁴⁸ Ferrandes 2006, p. 40-43; Zeggio 2006, p. 119-122; Ferrandes 2014, p. 190-197.

⁴⁹ Panella 2013c, p. 83; Sagui 2013, p. 138; Sagui –

Cante 2015, p. 39-41.

⁵⁰ Ce volet de la recherche, auquel nous avons déjà consacré plusieurs années d'étude, n'a pas encore débouché sur une publication détaillée, la découverte de la *cenatio rotunda* ayant réorienté nos activités dans une autre direction. Voir toutefois Villedieu – Veltri 1999.

devant être occupé par les structures destinées à soutenir la terrasse; dans un second temps on avait construit ces structures et ce n'est que dans un troisième temps que l'on remblaya l'espace pour établir partout le même niveau. Les résultats des fouilles réalisées depuis 2009 confirment la validité de ce schéma et renforcent l'idée que le démantèlement des éléments situés à l'intérieur du cadre formé par les soutènements a été entrepris après la construction de ceux-ci. Il semble bien que l'on ait attendu que les soutènements forment un rideau masquant le chantier pour entreprendre de raser toutes les constructions ou plus exactement les parties des constructions qui se situaient au-dessus de la cote choisie comme niveau supérieur de la terrasse.

Que cette cote corresponde exactement à l'altitude du sommet de la construction néronienne ne nous semble pas dû au hasard, d'autant moins que nous avons maintenant le sentiment que cet édifice a servi de point d'ancrage pour créer la terrasse. Il est en effet situé dans l'angle nord-est du système et le bâti flavien l'encadre. L'épaisseur exacte du deuxième mur annulaire n'est pas connue, mais à partir d'un raisonnement fondé sur l'adoption de modules réguliers pour dessiner plan et élévation nous avons proposé de l'estimer à 2,52 m⁵¹. Cela laisse un espace de 2 m environ entre la circonférence de l'édifice et les murs nord et est formant le fond des soutènements un espace suffisant pour installer les échafaudages qui ont été nécessaires pour réaliser la nouvelle construction⁵².

3.1.1. Les démolitions (pl. III et IV)

La démolition du niveau supérieur de l'édifice néronien commencerait donc, dans l'hypothèse avancée ci-dessus, au début de la troisième phase des travaux, alors que les soutènements avaient déjà été bâtis, peu avant que n'ait été entrepris le remblaiement. Le corps situé au sommet de la structure mise au jour a nécessairement été démantelé en premier et si quelques éléments de son décor furent alors

abandonnés sur place ils doivent se trouver à la base du remblai, 20 m plus bas. C'est au terme de cette première opération que l'on put enlever le plancher mobile et prélever les éléments métalliques installés au-dessous. En cette occasion le plancher employé pour fermer le sommet de la structure conservée fut certainement endommagé et vraisemblablement éliminé, pour le moins en partie. La récupération des galets logés dans les cavités hémisphériques entraîna des déplacements du limon employé dans celles-ci. On en retrouve ainsi des restes qui se sont étalés au sommet de la maçonnerie et d'autres qui colmatent certaines cavités, le plus souvent mêlés à des débris de démolition, mais dans un cas à l'état presque pur. Notons que l'une des cavités situées sur l'intrados de l'arc n° 11 est très endommagée alors; dans un autre cas, le sédiment colmatant une cavité forme une calotte qui dépasse le sommet des strates qui l'encadraient sur 5 à 6 cm, ce qui démontre qu'elle était contenue à l'origine par un élément de nature probablement organique – on pense au plancher – qui a disparu depuis l'époque de la démolition. Au même moment, se forme le sillon U.S. 8650 produit par l'arrachement d'un objet de forme étroite et allongée (*infra*, fig. 210). En parallèle, quelques strates se déposent au sommet de la structure : elles sont fines et ont livré peu de mobilier. En outre, il nous a été souvent difficile de parvenir à déterminer si l'une d'elles s'était formée lors de la démolition ou durant un épisode postérieur et la rareté du mobilier, ainsi que son caractère peu significatif, n'a pas permis de prendre parti dans les cas douteux. Nous avons noté en particulier que sur une partie de l'espace exploré, au sud du mur 92, les terrassements effectués à l'époque sévérienne ont atteint le sommet de la structure néronienne, en faisant disparaître la plupart des strates antérieures.

C'est apparemment au cours des mêmes opérations de démolition réalisées dans le cadre des travaux de création de la terrasse que certains points de la maçonnerie furent endommagés : une cassure a ainsi été observée

⁵¹ Voir fig. 301.

⁵² Villedieu 2019, p. 34-36; Villedieu 2020, p. 38-41.

dans l'angle formé par les arcs 10 et 11, peut-être au moment du démontage du plancher fixé au sommet de la structure.

L'aménagement installé tant au sommet du mur annulaire externe A que dans l'espace séparant celui-ci du mur B⁵³, au-dessus des blocs de travertin situés de part et d'autre, devait être fait de matériaux plus compacts et probablement fixés dans la maçonnerie périphérique. En effet, sa démolition a provoqué celle du sommet du mur externe, alors que le haut du mur annulaire interne semblerait avoir été bien moins endommagé. On peut supposer que cette opération ait fait suite à celle qui a été décrite ci-dessus, qui aurait été rendue très difficile en l'absence d'un plan de circulation périphérique.

La logique conduit à situer dans un troisième temps le démontage des pièces du mécanisme logées dans le massif 14. Dans ce cas, les campagnes de 2010 et de 2014 ont livré des informations éloquentes sur le déroulement des travaux. Il faut certainement imaginer que l'on démantela d'abord le sommet du massif, qui, ainsi que nous le verrons plus loin, avait été ajouté à la fin des travaux de construction et qui, n'étant pas lié solidement au reste de la maçonnerie, a certainement été plus facile à détruire que d'autres parties⁵⁴. Les plus gros blocs de maçonnerie, retrouvés en 2010 directement sur le sol n° 41, en proviennent vraisemblablement (fig. 9). Les travaux progressèrent ensuite d'est en ouest, ainsi que le suggère le fait que le massif 14 est moins bien conservé à l'est, ce que confirment les traces d'arrachement de certains éléments métalliques (voir *infra*). On constate par ailleurs que, arrivés vers le cœur des maçonneries, les terrassiers adoptèrent des gestes plus délicats, en contenant leur force et en multipliant de ce fait les coups donnés avec leurs pioches, dont les pointes ont laissé des empreintes très rapprochées. Et, de fait, cette phase de l'opération a produit des éclats de maçonnerie de petite taille et de la poussière de brique et de mortier. Ces traces permettent de supposer que l'on cherchait à desceller



Fig. 9 – Blocs de maçonnerie et de travertin provenant de la démolition de la partie supérieure du massif D.

des objets fixés dans le massif de blocage, des objets dont quelques fragments ont été retrouvés en place, mais qui dans la plupart des cas ne sont plus représentés, au mieux, que par des empreintes. Les uns et les autres seront décrits en détail dans la partie 2 de ce volume, à laquelle on renvoie donc, le présent chapitre se limitant à décrire la succession des événements. Ici, nous préciserons que les traces des outils employés pour libérer certaines barres dessinent des troncs de cônes à l'emplacement de leur extrémité orientale, que l'on a cherché à dégager, tandis que la forme des empreintes conservées en face, là où était fixée l'autre extrémité des barres, suggère que, après avoir été libérées d'un côté, on

⁵³ Voir la fig. 143, *infra*.

⁵⁴ Il s'agit de la partie du blocage ancrée dans les pare-

ments d'attente qui seront décrits plus loin, dans le chapitre consacré à la construction néronienne.

n'a plus eu qu'à tirer pour les faire sortir de leur autre logement.

C'est au cours de la même opération que l'on rase le ou, plus vraisemblablement, les murets 39, qui prolongeaient le massif 14 à l'intérieur du mur annulaire B, et dans ce cas également, la destruction est beaucoup plus radicale à l'est, où toute trace de cet aménagement a disparu, tandis qu'un profil s'en conserve à l'ouest.

Au voisinage du massif 14, les opérations de récupération portent certainement sur un élément en fer fixé dans l'angle nord-est du caisson maçonné 40 : un fragment de barre resté en place le démontre. Dans le cas du secteur du plan incliné 15, une trace d'arrachement est lisible dans l'angle sud-est, mais rien ne permet de définir la nature de l'objet qui a été prélevé.

À l'intérieur du corps de bâtiment, il est probable que les installations logées dans les deux renforcements ont été démantelées et récupérées, mais ici l'opération n'a laissé que quelques traces légères au niveau des plans horizontaux situés à la base et au sommet, où des briques ont été abîmées (F' et F'', fig. 143).

Il en va autrement pour les barres de fer qui avaient été utilisées afin de fixer les briques revêtant le plafond des deux paliers de l'escalier hélicoïdal. Au niveau du rez-de-chaussée, le remblai encore présent ne laisse pas la possibilité d'analyser correctement la situation ; nous avons toutefois noté des traces d'arrachement. Au 1^{er} étage, en revanche, ces traces ont pu être examinées en détail et les vestiges permettent de restituer toutes les parties manquantes⁵⁵. Les barres de fer ont laissé quelques dépôts de rouille à la surface des briques et, par ailleurs, les empreintes de leurs extrémités sont restées dans le blocage. La récupération des éléments métalliques a causé quelques dégâts : des parties de la maçonnerie ont été brisées et des briques se sont détachées. Les conséquences sont bien lisibles au sommet de l'encadrement de la porte du palier supérieur (fig. 189).

À ce stade, les accès à l'escalier furent apparemment bouchés, vraisemblablement au

moyen de planches. En effet, l'escalier dut rester entièrement dégagé tant que les planches résistèrent. Une fois disparues, les gravats et la terre se sont introduits au niveau des paliers, où toutefois ils n'ont pas atteint le sommet des portes. Au 1^{er} étage, ils s'inclinaient ensuite rapidement en direction du pavement et une situation similaire peut encore être observée au rez-de-chaussée, où le remplissage est intact. En partant du sommet, nous avons constaté que la quantité de terre couvrant les marches diminuait rapidement.

3.1.2. Le remblaiement

Dans l'espace central circonscrit par le premier mur annulaire, le remblaiement commença après que le palier inférieur eut été bouché. On l'effectua nécessairement à partir du niveau supérieur de cette sorte de tour et il faut donc admettre que le plancher du 1^{er} étage avait été démonté pour permettre de colmater le niveau inférieur. Ce que nous avons pu entrevoir à la base de l'escalier tend à démontrer que l'ensemble du remblai est homogène sur toute la hauteur du remplissage.

Les opérations de colmatage durent être menées assez rapidement, car on ne perçoit pas d'interruption au sein de la stratification. Ce qui peut faire changer la composition des remblais ce sont les dimensions des éléments dont ils sont faits, mais il est impossible en revanche de distinguer des interfaces résultant d'un éventuel temps de pause entre deux apports. Cela du moins dans la partie du remblai qui a été enlevée et qui ne représente qu'une petite tranche de l'ensemble.

Dans ce secteur de la terrasse, les remblais peuvent avoir deux origines : il s'agit soit du produit de la destruction de corps de bâtiments antérieurs, soit de celui du creusement des tranchées de fondation des soutènements. Les gravats appartiennent sans conteste à la première catégorie. Le seul indice permettant d'identifier les seconds est représenté par les vestiges de l'Âge du Fer et de l'époque archaïque présents au sein du mobilier recueilli. Toutefois, le fait que ces derniers sont très isolés aux

⁵⁵ Le système sera décrit dans la deuxième partie du volume.

côtés d'éléments généralement beaucoup plus récents mérite réflexion. La rareté des témoins des périodes intermédiaires est difficile à justifier si l'on imagine que les terrassements flaviens ont entamé une stratification intacte. Il faut donc en conclure que cette dernière avait déjà été amputée précédemment, en faisant disparaître les niveaux postérieurs au VI^e ou au V^e siècle av. J.-C. vraisemblablement à l'occasion de travaux effectués sous le principat d'Auguste ou sous celui d'autres membres de la dynastie julio-claudienne. Nous supposons que ce sont ces derniers aménagements qui furent remaniés lors de la création de la terrasse flavienne.

Si les principales composantes des remblais sont des débris de constructions, ces dernières n'étaient pas toutes identiques, ce qui laisse supposer qu'elles n'appartenaient pas nécessairement au même complexe ou à la même

phase de construction. Ainsi, dans le secteur situé entre les deux murs annulaires, à l'est du massif n° 14, les gravats proviennent de murs parementés en briques, mais dans lesquels le blocage est fait souvent de moellons de tuf et le mortier présente une teinte rougeâtre due à l'emploi de pouzzolane de cette couleur. À l'intérieur du premier mur annulaire, en revanche, les débris proviennent de maçonneries en tout point semblables à celles de la structure mise au jour : les matériaux employés sont identiques, tout comme le traitement des parements et des joints (fig. 10 et 11). Ces éléments révèlent la présence dans le voisinage d'un ou de plusieurs corps de bâtiment construits au même moment et relevant d'un même programme que l'édifice dégagé.

Au sommet du remblaiement, dans tous les secteurs explorés à l'exception uniquement de ceux où les affaissements ont été plus radicaux,



Fig. 10 – Vue des déblais produits par le dégagement de l'espace circonscrit par le mur annulaire B. On y reconnaît le mortier gris qui caractérise les maçonneries de la *cenatio rotunda* et permet de penser que ce remblai est le produit de la démolition de constructions contemporaines.



Fig. 11 – Sur ce bloc de maçonnerie appartenant au remblai, on note l'emploi de *caementa* semblables à ceux qui ont été utilisés pour construire la *cenatio rotunda* : des fragments de briques et d'une plaque de terre cuite architecturale.

a été observée la présence d'un apport fait de tuf désintégré, semblable à celui qui forme le substrat géologique de la colline (fig. 12). Ce matériau a formé une strate dont l'épaisseur varie entre 5 et 17 cm et dont la consistance est également différente selon que les remblais sous-jacents sont restés stables ou non. Dans le premier cas, qui est exceptionnel et n'a été vérifié que en correspondance des parties les mieux conservées du massif n° 14, cette strate prend l'aspect d'un sol de chantier. Ailleurs elle formait une surface très irrégulière aux limites évanescentes, le matériau jaune s'étant mêlé à d'autres composantes du remblai.

Durant la fouille, les remblais faits de gravats ont été subdivisés artificiellement en distinguant des passes successives ; celles-ci ne



Fig. 12 – La couche de tuf désagrégé qui couronne le remblaiement effectué à l'époque flavienne pour constituer la terrasse artificielle.

correspondent absolument pas à des apports différenciés.

La stratification avait été sérieusement perturbée, dans la moitié nord de l'espace situé entre le pilier et le premier mur annulaire, par les travaux de construction et les aménagements réalisés à l'époque flavienne puis durant la première moitié du II^e siècle. Au cours de ces opérations on avait en particulier coupé des arcs qui se sont ensuite effondrés. Dans quelques cas, tel celui de l'arc n° 31, ce sont des fouilles en sape qui l'ont entamé, plus qu'il n'était apparemment nécessaire de le faire (fig. 13 et 14). Cette technique nous a mis en difficulté durant la fouille, car l'intervention des démolisseurs n'a pu être repérée



Fig. 13 – L'arc n° 31 a été coupé au moment de la construction de la fondation flavienne n° 51, mais la destruction de la partie supérieure, portée au fil du parement du pilier, ne peut se comprendre que si l'on admet que les terrassiers ont d'abord eu le projet de le détruire entièrement avant de limiter l'intervention à la portion correspondant à l'emprise de la fondation et de son coffrage.



Fig. 14 – L'arc n° 37 a été entamé de la même manière que celui de la figure précédente lors du creusement de la tranchée de la fondation n° 51.

que lorsque nous en avons découvert le résultat. Partout ailleurs, les coupes ont affaibli les éléments entamés en provoquant des cassures importantes, qui ont accentué et aggravé le phénomène de tassement des remblais qui se produisait en parallèle. C'est dans ces circonstances qu'un tronçon important de l'arc n° 6 a été réduit en petits fragments qui se sont confondus avec les éléments du remblai.

L'installation, puis l'effondrement partiel des conduites du réseau d'assainissement introduit durant la phase 3 (voir *infra*), est responsable de diverses perturbations : un arc néronien s'est brisé (l'arc n° 4 : fig. 15), des pans de conduites se sont effondrés (fig. 16), d'autres ont subi des dégradations sévères, ce qui a favorisé des infiltrations de mobilier parfois importantes (fig. 17).

Les spoliations effectuées à l'époque moderne ont largement contribué à compromettre ultérieurement la situation, les fosses creusées alors s'étant enfoncées parfois très profondément. Dans ce cas, une partie de la perturbation était reconnaissable, mais il a souvent été difficile d'en suivre exactement l'extension en profondeur.

En outre, entre la campagne 2010 et la reprise des travaux en 2014, les pluies ont été à l'origine d'infiltrations parfois abondantes, qui ont certainement entraîné des objets provenant des strates



Fig. 15 – L'installation de l'égoût de l'époque antonine (branche E-O 4) a entamé l'arc n° 4 qui, ainsi affaibli, a cédé et s'est brisé. La rupture, toutefois, est apparemment postérieure à la réalisation du chantier sévérien.

postérieures à la création de la terrasse vers les remblais contemporains de celle-ci.

La conjonction de ces divers épisodes nous a conduits à isoler le mobilier provenant de secteurs perturbés du remblaiement. Dans le cas des seconds, les composantes introduites initialement sont largement majoritaires, mais il s'y mêle quelques objets plus récents⁵⁶.

Le mobilier associé aux gravats se présente sous l'aspect de tessons aux dimensions assez réduites. Seule fait exception une amphore type Dressel 20 presque entière qui avait été placée dans la partie supérieure du remblai, dans l'angle formé par les deux arcs n°s 4 et 6 (fig. 18).

⁵⁶ Cette question est traitée et illustrée par Marta Fedeli : voir, *infra*, p. 106-117.



Fig. 16 – Sur cette vue de la branche N-S du réseau d'assainissement de l'époque antonine se distingue un premier segment resté en place car il prend appui sur une structure antérieure, puis un second tronçon qui s'en détachait et s'est affaissé.



Fig. 17 – À son extrémité méridionale, le fond de la branche N-S du système d'assainissement de l'époque antonine s'est affaissé car il reposait sur les remblais flaviens qui ont subi des tassements. Une partie du remplissage du canal s'est alors mêlée à ces remblais.



Fig. 18 – Corps d'une amphore Dressel 20, au sommet du remblai flavien.

3.1.3. Les phénomènes d'affaissement

Les remblais se sont rapidement tassés sous l'effet de différents facteurs qui peuvent être identifiés concrètement dans l'espace circonscrit par le premier mur annulaire, mais qui ne l'ont pas été dans le secteur oriental de la fouille, où le phénomène a eu pourtant une grande ampleur. Dans le premier cas, il apparaît que l'une des causes des tassements doit être reconnue dans le fait que les matériaux employés ne composaient pas un ensemble parfaitement homogène, certains gros fragments de maçonnerie ayant créé des espaces vides dans un premier temps, progressivement colmatés par des éléments plus fins. C'est à ce facteur qu'est dû un affaissement dont nous pouvons estimer l'amplitude à environ 1 m après avoir constaté que l'espace situé sous les arcs est vide à peu près sur cette hauteur. Par ailleurs, les travaux réalisés à partir de l'époque flavienne ont entaillé l'édifice néronien et, en particulier, coupé la plupart des arcs en n'en épargnant que trois sur un total de seize (l'arc n° 11 au sommet et ceux qui portent les n°s 32 et 36 au niveau du 1^{er} étage). Certains de ces arcs ont été pratiquement rasés à la hauteur de leur point d'ancrage sur le pilier. D'autres, en revanche n'ont perdu qu'un tronçon au contact du mur annulaire, ce qui les a privés de l'un de leurs points d'appui. Affaiblis par cette amputation, les arcs se sont brisés et effondrés et l'un des fragments s'est totalement désintégré (celui qui se situait dans le prolongement du tronçon n° 6 et de son pendant au 1^{er} étage). En occupant l'espace qui s'était libéré sous les arcs, ces chutes ont accentué le phénomène de tassement des remblais.

Dans la partie orientale du chantier, les remblais se sont radicalement inclinés vers l'est. Ce phénomène est dû, pensons-nous, au fait que dans ce secteur, comme au nord, la maçonnerie de brique et *opus caementicium* du mur A s'interrompait pour laisser place à un élément réalisé au moyen de blocs de grand appareil qui ont été récupérés au moment de l'abandon de l'édifice. Dans ce secteur, les rem-

blais apportés pour constituer la terrasse ont donc subi des tassements plus importants et ce mouvement s'est manifesté très rapidement au cours des décennies qui ont suivi cette création. Une situation similaire caractérise le secteur ouest de la *cenatio rotunda* exploré en 2018 par l'équipe d'Alessandro D'Alessio qui a repris les recherches sur le terrain.

3.1.4. Datation du remblai

Le mobilier recueilli dans le remblai a été examiné par Marta Fedeli et son étude, que complète une contribution de Giorgio Rizzo, permet de replacer la création de la terrasse sous le règne de Vespasien. Ces nouvelles données confirment et renforcent la datation proposée sur la base des observations faites durant la fouille du secteur méridional de la terrasse⁵⁷.

3.2. Un corps de bâtiment du palais impérial flavien : 1^{ère} phase (pl. V)

3.2.1. Les vestiges observés

Ce n'est qu'une fois achevée la réalisation de la terrasse que furent entrepris les travaux d'aménagement de cette esplanade : la succession a été observée et analysée déjà dans le secteur méridional du premier chantier de fouille et les recherches menées depuis 2009 démontrent que l'on a agi de même dans le secteur nord. Ce procédé est *a priori* un peu surprenant car il a fallu entailler les remblais et les constructions antérieures pour réaliser des tranchées extrêmement profondes destinées à recevoir les fondations des bâtiments dressés dans l'espace circonscrit par les soutènements. La fouille a démontré que ces fondations s'enfoncent sur pour le moins 8 m sous le niveau contemporain et, si l'on admet que les constructeurs ont appliqué les principes prônant d'ancrer les fondations dans le terrain géologique, il faut leur restituer une profondeur totale de 20 m ou plus dans l'angle nord-est du site.

⁵⁷ Voir, *infra*, les contributions de M. Fedeli (p. 88-117) et de G. Rizzo (p. 151-159); sur les données antérieurs : Villedieu 2007, p. 141-143; Villedieu 2009.

Au cours de cette première campagne furent introduits les murs 48 et 54, qui sont parallèles, ainsi que le massif 50 et le mur 52.

Le mur 48 est aligné sur une fondation repérée sur le flanc oriental de la terrasse⁵⁸ et il est probable que les deux éléments appartiennent à une même structure qui traversait toute la terrasse d'est en ouest. Son épaisseur, qui est de 0,88/0,90 m sur une partie de son tracé, augmente de 0,29 m pour former une légère avancée vers le nord près de la limite occidentale de la fouille (fig. 19). Le parement de brique qui revêt ses faces latérales n'est plus visible qu'au sud (fig. 20), l'autre côté étant masqué d'abord par le massif n° 50 et plus loin par le mur 100. Le parement est réalisé au moyen de briques triangulaires, pour la plu-

part de couleur rose, liées par un mortier gris clair dans lequel apparaît un peu de pouzzolane; dans le blocage interne sont utilisés des fragments de briques et quelques moellons de tuf liés par le même type de mortier. Sur la face méridionale se conserve un revêtement constitué par une couche d'enduit sans trace de peinture (fig. 21) sur le tronçon situé à l'est du mur 101 (pl. VIII).

Sa fondation (n° 47) a été dégagée sur le côté sud (voir fig. 5 et fig. 22) et elle a été vue au nord derrière et au-dessous de la fondation n° 99. Au sud, on note l'absence de négatifs de poteaux au contact des murs n°s 26-27 et des briques U.S. 8834, un détail qui semble donc témoigner en faveur de l'antériorité de ces trois éléments⁵⁹. Le ressaut que forme l'él-



Fig. 19 – Le mur n° 48, vu d'est en ouest; il est flanqué, au nord, par le mur n° 100 (phase 3), puis par le massif n° 50 (phase 1).

⁵⁸ Il s'agit de la fondation à laquelle nos collègues Yvon Thébert et Henri Broise ont attribué le n° 2139.

⁵⁹ Il a été question de ces structures dans le paragraphe précédent (p. 15-16); rappelons qu'elles ont été entrevues

en limite de fouille, dans un espace exigu et donc dans des conditions qui n'ont pas permis d'acquiescer des convictions solides touchant leur datation et leur fonction.



Fig. 20 – Le mur n° 48 et sa fondation n° 47; vue orientée vers le nord-est.



Fig. 21 – Face méridionale du mur n° 48, sur laquelle se conserve une couche d'enduit, à l'est de la structure n° 101.

vation n'affecte pas la fondation, dont la limite méridionale est rectiligne, les seules irrégularités étant dues à la présence de préexistences. Le blocage employé est fait de moellons de tuf principalement jaune pâle liés par un mortier dont la teinte rouge violacé est due à la présence

de pouzzolane de la même couleur. Le sommet de la fondation, pour le moins dans l'espace qui débordé par rapport au nu de l'élévation, au sud, a été régularisé au moyen de fragments de briques posés à plat, dont certains débordent par rapport à la face sud de la fondation.

Sur le tronçon dégagé, le mur semble s'interrompre pour laisser place à un aménagement (U.S. 8762) qui en occupe toute l'épaisseur et mesure 0,62 m de largeur (fig. 23). Il s'agit d'une sorte de canal revêtu de bipédales latéralement et sur son fond. Ce dernier, situé à la cote 43,47 m, n'atteint pas le niveau de la fondation. Les bipédales dressées latéralement habillent les tranches du mur n° 48, qui ne sont pas parementées sur ces deux faces. Ce détail suggère de considérer l'aménagement 8762 comme une intervention postérieure à la construction, mais cela ne permet pas de l'affirmer. L'état de conservation des structures interdit en outre de comprendre si cet élément se refermait dans la partie supérieure



Fig. 22 – La fondation n° 47 à l'ouest de la structure n° 101.

et à quelle hauteur éventuellement. Il fut mis hors d'usage durant une phase plus récente de l'histoire du site.

Contre le mur n° 48, au nord, est venu prendre appui le massif de maçonnerie n° 50, qui est conservé sur une faible hauteur. Le parement de brique qui habille sa face orientale, contient un blocage fait de moellons de tuf principalement jaune, mais parfois marron clair, ennoyés dans un mortier gris et il fait corps avec la fondation qui le supporte. Dans l'espace dégagé en surface, la partie supérieure du blocage est encore partiellement recouverte par une assise composée de fragments de briques posés à plat qui pourrait correspondre à une élévation à moins qu'il ne s'agisse de la préparation d'un pavement : cet élément est



Fig. 23 – Aménagement d'un espace vide dans le mur n° 48. Plus tard il a été fermé au nord par le mur n° 100, puis partiellement au sud par le mur n° 101.

très fin et il ne conserve de limite qu'à l'est, où il s'achève sur le parement dressé au-dessus de la fondation.

Dans ce massif étaient logés des blocs destinés à supporter des colonnes. L'un d'eux (n° 49) est resté en place et il permet de constater que l'on a utilisé du marbre à cet effet (fig. 24). Le lit d'attente, qui n'est pas entièrement dégagé, conserve quelques traits qui dessinent un cercle de manière discontinue. Ces lignes peuvent avoir guidé le positionnement de la colonne, mais il est douteux qu'elles renvoient une image du pourtour du tore inférieur de la base, celui-ci ayant nécessairement été séparé du bloc 8726 par une plinthe⁶⁰. Sur

⁶⁰ La présence de la plinthe, outre qu'il s'agit d'une composante canonique, s'impose dans ce cas dans la mesure où il faut restituer un revêtement au-dessus du massif 50 : on ne

peut imaginer que le tore inférieur ait été posé directement sur le bloc car il aurait été ainsi partiellement masqué par le dallage.



Fig. 24 – Bloc de marbre ennoyé dans le blocage du massif n° 50 et destiné à supporter une base de colonne.

le même plan supérieur du bloc apparaissent deux cavités quadrangulaires communicant avec des canaux ayant permis l'écoulement du plomb employé pour fixer les tenons de scellement de la base; une troisième se trouve probablement sur le tronçon situé hors de la limite de la fouille. D'autres creusements de forme irrégulière renvoient un écho des opérations de démantèlement de l'édifice et de récupération de la base.

Le second logement a été retrouvé vide (U.S. 8560), le bloc ayant été récupéré durant une première phase du chantier sévérien. Cette circonstance permet de déterminer la hauteur des blocs employés, qui est d'environ 0,60 m, tandis que les autres dimensions s'inscrivent dans un rectangle mesurant 1,80 par 1,20 m. Les blocs employés n'avaient apparemment pas une forme parfaitement régulière, seul étant travaillé avec soin le plan supérieur.

Grâce à ces deux éléments, l'entraxe des colonnes peut être estimé à 6,22 m. Dans les deux cas, on observe que, plus tard, des canalisations ont été installées au nord de ces colonnes et la présence d'une troisième conduite permet de localiser une autre base de colonne au nord.

La légère avancée que dessine le mur n° 48 sur sa face sud coïncide apparemment avec l'alignement oriental des bases que l'on peut restituer sur les blocs ayant supporté les colonnes.

Nous ignorons si ce massif possède partout une profondeur identique à celle de la fon-

dation qui le supporte ou si cette dernière forme un cadre, au centre duquel a été coulé le blocage de la structure n° 50, qui aurait donc, dans ce cas, une épaisseur relativement contenue. Les observations faites à ce jour indiquent que le blocage du massif a été mis en place en même temps que la fondation, mais peut-être seulement à partir d'une certaine hauteur. Cette seconde solution est la plus vraisemblable.

Le massif 50 forme apparemment l'assise sur laquelle prenaient appui les élévations. Les traces légères relevées sur son rebord oriental pourraient correspondre à la base d'un mur délimitant l'espace et nous avons vu que le sommet des blocs destinés à supporter des colonnes et le niveau supérieur du massif sont sur un même plan horizontal.

La face orientale de la fondation nord-sud n° 51, qui supporte le massif n° 50, a été vue sur 15 m de longueur (fig. 25). Son blocage est réalisé au moyen de petits moellons informes de travertin et de tuf dont les différentes dimensions atteignent au maximum 18 cm dans le premier cas et 15 cm dans le second. Le liant de couleur grise en surface est de qualité médiocre, de la terre ayant été mêlée à la chaux et à des tuileaux. L'ensemble a été coulé dans un coffrage contenu par des poteaux verticaux disposés à 75/80 cm l'un de l'autre et mesurant en moyenne 15 cm de largeur et 12 cm de profondeur. Dans un cas, il a été possible de mesurer la hauteur d'un poteau, qui est de 2,80 environ. Les empreintes de traverses sont rares, tandis que les espaces séparant les poteaux conservent celles des planches disposées horizontalement contre les parois de la tranchée.

En creusant et boisant la tranchée de cette fondation n° 51, les terrassiers ont été amenés à casser six arcs de la structure néronienne, trois de la série supérieure et les trois qui leur font pendant au niveau inférieur (fig. 26). Les deux arcs placés en position médiane (n°s 13 et 38) ont été quasiment rasés. Pour les autres, en particulier au niveau inférieur, le travail a été effectué dans un espace débordant assez largement par rapport aux limites de la tranchée. Les raisons ayant poussé les terrassiers à agir de



Fig. 25 – La fondation n° 51, encadrée à gauche par le mur annulaire B, à droite par le pilier central.



Fig. 26 – Dégâts causés à la structure néronienne par le creusement des tranchées de fondation postérieure : ici, apparaissent la fondation n° 51, à gauche, et la fondation n° 70 qui sera décrite plus loin car elle appartient à la phase 2 (cliché Ch. Durand).

cette manière ne sont pas claires, le travail devenant ainsi plus difficile et incontestablement plus périlleux, mais peut-être a-t-on jugé plus facile de casser les arcs à proximité de leur retombée sur le pilier, plutôt que de les entailler en biais et donc sur une longueur bien plus importante. Nous en avons constaté les effets sur les restes des maçonneries néroniennes qui portent encore l’empreinte des pioches. En revanche, au stade de la fouille, l’extension de cette intervention n’a pas été reconnue et il s’agit là certainement de l’une des causes de la présence de mobilier hors contexte dans le remblai post-néronien.

La face visible du mur n° 52 est alignée sur le parement oriental du massif n° 50, mais ce mur est lié structurellement au mur 54 décrit ci-dessous (fig. 27). Sur la limite de la fouille il a été possible de constater que 52 et 54 sont liés ; en revanche, le contact entre ce dernier et le massif 50 est resté masqué sous la berme. Il est possible que 52 appartienne à un aménagement qui serait séparé



Fig. 27 – Le mur n° 52, vu de face, et son raccord avec le mur n° 54, à gauche; au premier plan apparaît le sommet du regard de l'égout flavien.

du massif 50 par un éventuel prolongement de ce même mur 54⁶¹.

En dégagant la face nord du mur 54 nous avons vu qu'il avait été établi sur une double fondation (fig. 28). La plus profonde (n° 56) a été coulée dans un coffrage installé dans le remblai post-néronien et elle a été renforcée par, pour le moins, un arc de décharge. Lors du creusement de la tranchée, les terrassiers ont rencontré le mur annulaire externe n° 1a et ils ont apparemment renoncé à découper le bloc de travertin fixé à cet endroit (fig. 29); en le contournant, ils ont provoqué un effondrement partiel du remblai, qui a rendu nécessaire l'apport d'un bouchage fait de moellons de travertin. Ces derniers ont été observés en enlevant le remblai, au sein duquel ils formaient une poche. Le ressaut de cette fondation (n° 56) se situe à la cote 42,75 m. Au-dessus, se dresse un second niveau de fondation, qui est parementé de briques et paraît avoir été monté à l'air libre, hors tranchée. Cela signifie donc que, à cet endroit, le remblai contemporain de la création de la terrasse avait été enlevé sur une hauteur correspondant à environ un mètre. La seconde fondation (n° 55) forme à son tour un ressaut par rapport au parement du mur 54, à la cote 43,75 m. Au sud, les mêmes niveaux étant restés scellés sous

un pavement en *opus spicatum* postérieur; il n'a pas été possible d'examiner la situation et nous ignorons donc si, de ce côté du mur, le remblai a également été enlevé partiellement au moment de la construction (fig. 30). Le mur 54 mesure 0,62 m d'épaisseur et, sur le tronçon dégagé, il est renforcé à la base par deux arcs de décharge.

Dans l'angle formé par les murs 54 et 52 est logé le regard d'un égout qui s'est effondré, certainement après la construction de l'égout sévérien n° 125 et peut-être plus tôt encore (fig. 31 et 32). L'égout, couvert par une bâtière faite de bipédales, passe sous le mur 54 et nous avons entrevu la suite de la conduite sur environ un mètre de longueur. Sur ce tronçon il est parallèle au mur 52 et à la fondation 51. Il devait changer de direction rapidement, car il n'a pas été identifié au niveau du mur annulaire n° 2, qu'il aurait intercepté et coupé s'il s'était développé vers le sud. La présence du pavement n° 90 n'a pas permis de pousser l'enquête sur ce point et de déterminer le tracé de la conduite au-delà. Dans la direction opposée, vers le nord, elle rejoignait peut-être un des drains verticaux aménagés dans le mur formant le fond des soutènements : l'un d'eux se trouve à proximité, mais décalé d'un mètre environ vers l'ouest.

Une autre canalisation doit être apparemment attribuée à cette première phase d'aménagement de l'esplanade supérieure de la terrasse. Il s'agit d'un tronçon de conduite (n° 57) dont le tracé s'incurve lorsqu'elle prend appui contre le mur annulaire néronien n° 2 (fig. 33). Son fond plat, formé par une maçonnerie de brique peu épaisse, est encadré par des murets faits de briques triangulaires et moellons de tuf; les surfaces internes sont revêtues d'un enduit de qualité, lissé, modelé pour constituer des petits boudins d'étanchéité sur la ligne de contact entre fond et piédroits. L'ensemble, complété par une couverture de bipédales posées à plat définit un petit canal de section rectangulaire mesurant 0,38 m de largeur et 0,60 m de hauteur avant de former

⁶¹ Pour l'heure, nous n'avons pas pris en compte cette hypothèse dans les reconstructions, les inconnues étant trop nombreuses.

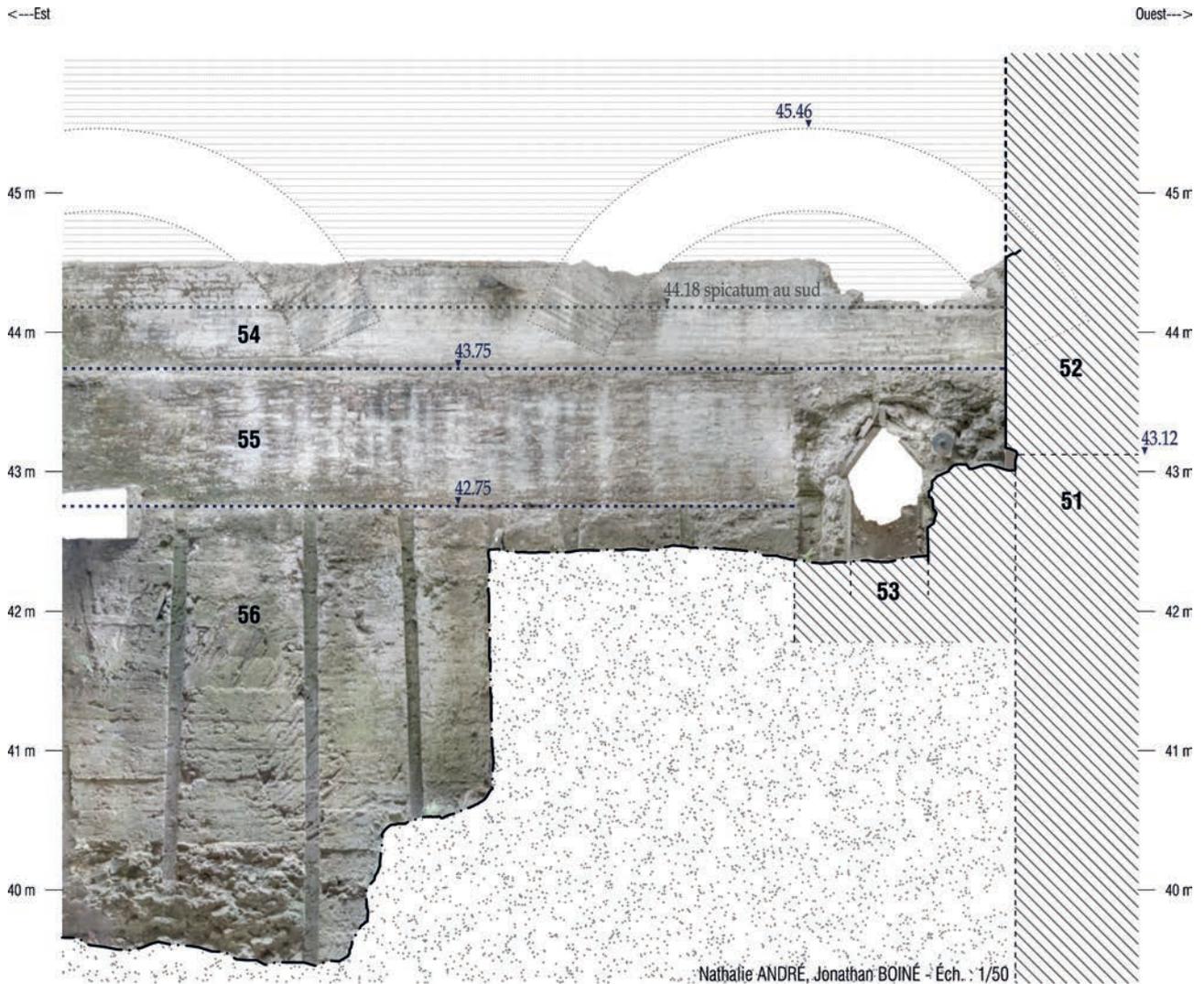


Fig. 28 – Face nord du mur 54 et de ses deux niveaux de fondation n^{os} 55 et 56.

un étranglement au contact du mur néronien. Cette conduite, endommagée lors de la réalisation des constructions de la deuxième phase, qui l'ont sans nul doute condamnée, n'a été vue que sur 1,15 m de longueur.

3.2.2. Le contexte stratigraphique

Dans l'espace compris entre le massif n^o 50 à l'ouest, les mur 100 au sud et 92 au nord, ainsi que l'éégout sévérien n^o 125 (voir pl. VIII et X) les strates contemporaines de la construction de ces éléments ont été radicalement détruites dans le but d'assainir le terrain avant l'ouverture du dernier grand chantier impérial. Au

nord du mur n^o 92, les mêmes strates sont encore scellées sous un sol en *opus spicatum* du II^e siècle (n^o 90) et seuls quelques petits espaces ont pu être fouillés là où le revêtement de briquettes avait disparu. Entre le mur 54 et l'éégout 124, les mêmes niveaux avaient été bouleversés à l'époque sévérienne et durant les siècles suivants, en ne laissant subsister qu'un lambeau de la préparation d'un sol. Un bloc de strates a cependant été retrouvé à l'intérieur de la structure néronienne (fig. 34), où il avait été entraîné par l'affaissement des remblais sous-jacents; toutefois, en dépit du soin apporté à la fouille de ces éléments, il faut déployer des trésors de prudence pour inter-



Fig. 29 – Au point de contact entre la fondation du mur n° 54 et le mur annulaire A, les maçons ont choisi d'englober une partie du bloc de travertin de la structure néronienne dans la nouvelle construction. On note ici la présence d'un arc de décharge au sein de la fondation coulée dans un coffrage.

préter la stratification analysée, tout lien avec les structures ayant été rompu par suite des tassements. Ces strates en effet se trouvaient à environ un mètre au-dessous de leur position d'origine et les marges qui auraient pu révéler des rapports avec les structures s'étaient effritées. Les seules couches en place ont été retrouvées dans le secteur situé au sud du mur n° 48, malheureusement fort près de la limite de la fouille et donc sur une superficie bien modeste.

Dans ce dernier secteur, divisé en deux par un mur plus récent (n° 101), les strates décrites

ci-dessous avaient été stabilisées par la présence du mur n° 27 à l'est du mur 101, tandis que le tassement des remblais sous-jacents les avait fortement ébranlées à l'ouest. À l'est, à la base de la séquence stratigraphique, dans l'angle formé par la fondation n° 47 et le mur 27, la différence de niveau existant entre le sommet de ces structures et le remblai contemporain de la création de la terrasse avait été compensée par l'apport d'une fine couche de mortier (U.S. 8826) qui fut recouverte par une strate de terre (U.S. 8824). La strate de mortier mêlé à des fragments de briques et des petits moellons de tuf (U.S. 8817) qui s'y superposait, s'étendait également sur la fondation n° 47. Son équivalent, à l'ouest du mur 101, s'était effrité et partiellement affaissé (U.S. 8818, 8820, 8821). Ce niveau était recouvert par un remblai riche en moellons de tuf apparentés par leurs teintes, jaune et marron, à ceux qui ont été employés dans le blocage du massif n° 50; les moellons étaient ennoyés au sein d'une terre brune, sableuse et riche en pouzzolane. Dans cette strate était fixée une brique bipédale posée verticalement. Le remblai prenait appui contre la partie inférieure du mur n° 48 et l'étape suivante de la construction correspondait à l'apport d'une couche d'enduit (U.S. 8769, 8766, 8767) qui revêt encore la face sud de ce mur n° 48. Bien qu'il soit conservé sur une quarantaine de centimètres de hauteur, le revêtement ne porte plus de traces de peinture. La couche d'enduit mesure 2,5 cm d'épaisseur en général, excepté à la base du revêtement où elle forme un bourrelet. Celui-ci était masqué par un sol de mortier, représenté par des lambeaux retrouvés à des altitudes variables à l'ouest du mur 101 (U.S. 8812, 8815)⁶², tandis que, à l'est, il était resté stable (U.S. 8795, 8810, 8811), mais avait été entaillé par deux sillons parallèles (U.S. 8791, 8793) qui pourraient correspondre à l'arrachement d'objets fixés dans le sol (fig. 35). Une brique était scellée à plat dans le mortier : on ignore si elle avait reçu un revêtement plus soigné que la surface lissée reconnaissable par endroits. Sur ce niveau avait été aménagé un foyer logé

⁶² Notons la présence de sortes de failles (U.S. 8814, 8785; 8833), correspondant à l'affaissement des remblais le

long de la fondation flavienne, qui s'est produit suite à la désintégration des bois du coffrage.

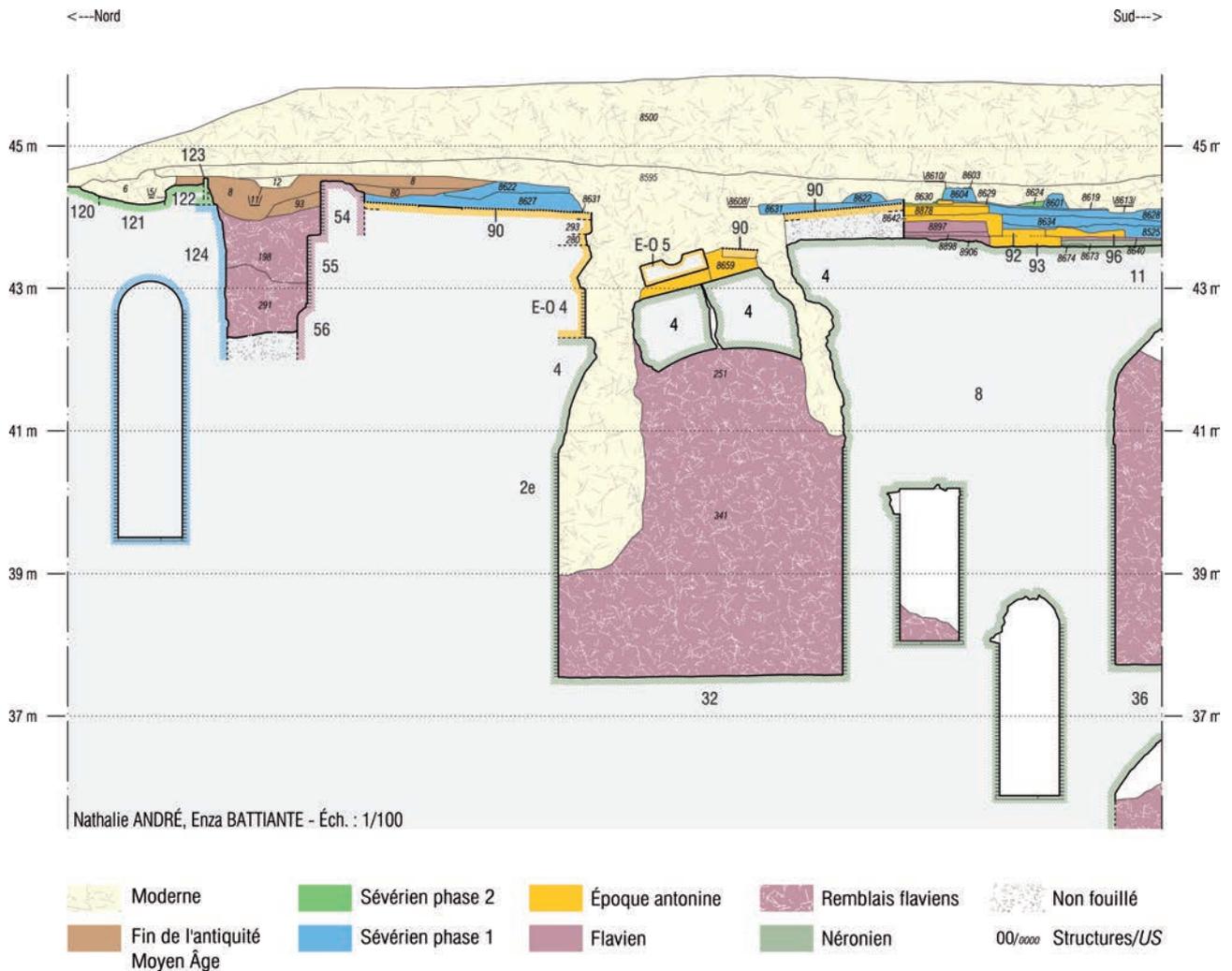


Fig. 30 – Coupe stratigraphique relevée sur un axe nord-sud.

dans une petite fosse de plan approximativement circulaire, dont le fond était revêtu d'une terre qui avait durci sous l'effet d'une combustion; dans la fosse ont été retrouvés des charbons de bois mêlés à des tessons de céramique, à quelques fragments d'os et de métal (U.S. 8808, 8807, 8796).

Dans l'espace situé entre le mur 54 et l'égout sévérien n° 124, un lambeau d'une strate faite de petits moellons de travertin posés sur un lit de mortier terreux, qui recouvrait à son tour une fine couche de mortier, peut être interprété comme un reste de la préparation d'un pavement (U.S. 308, 309). En revanche, le remblai apporté après la réalisation de la fondation n° 55 a été retrouvé dans tout l'espace exploré; il est composé de terre marron foncé,

associée à des moellons de tuf, des fragments de briques, des débris de mortier, de marbre, de céramique (U.S. 198, 291, 315).

Au sein du « bloc » de strates qui s'était affaissé à l'intérieur de la construction néronienne nous avons tenté de distinguer celles qui pourraient correspondre à la réalisation du premier aménagement de la terrasse (voir fig. 34). Nous avons exclu la partie de la séquence stratigraphique, clairement postérieure de par sa position, qui a livré des restes d'enduits peints que l'on peut considérer comme ayant appartenu au décor des premiers bâtiments. Les strates situées au-dessous nous ont paru correspondre à la première phase de construction. Il s'agissait de restes isolés les uns des autres d'une strate composée d'éclats



Fig. 31 – Vue du mur n° 54 (à droite) et des deux niveaux de sa fondation. Sur la gauche apparaît l'égout sévérien n° 124 (cliché Ch. Durand).



Fig. 32 – Regard de l'égout flavien logé dans l'angle formé par les murs n° 54 et 52, coupé au nord par l'égout sévérien.

de travertin mêlés à de la poussière de mortier riche en pouzzolane rouge et à une terre rougeâtre (U.S. 173, 235, 298). Leur succédait une strate de terre relativement mince (U.S. 297), puis une strate faite de tuf jaune désintégré (U.S. 170, 296). Le n° 171 a été attribué à une partie de ce « bloc » qui regroupe les deux composantes. La présence de tuf jaune sous forme de moellons ou de poussière renforce notre opinion, ce matériau ayant été employé au cours de la phase de construction considérée ici et étant absent ou très rare dans les maçonneries de la seconde phase. À la base de la séquence, les strates 185 et 217 étaient formées par des restes d'un arc néronien effondré.



Fig. 33 – Une fosse sévérienne a traversé le fond du bassin de la phase 2 et atteint le mur néronien B, en cassant une partie de la canalisation n° 57 dont on voit ici le fond. Cette canalisation reposait sur les remblais flaviens qui se sont affaissés en créant un vide; elle a été par ailleurs coupée par la fondation n° 70 attribuée à la phase 2 (cliché Ch. Durand).

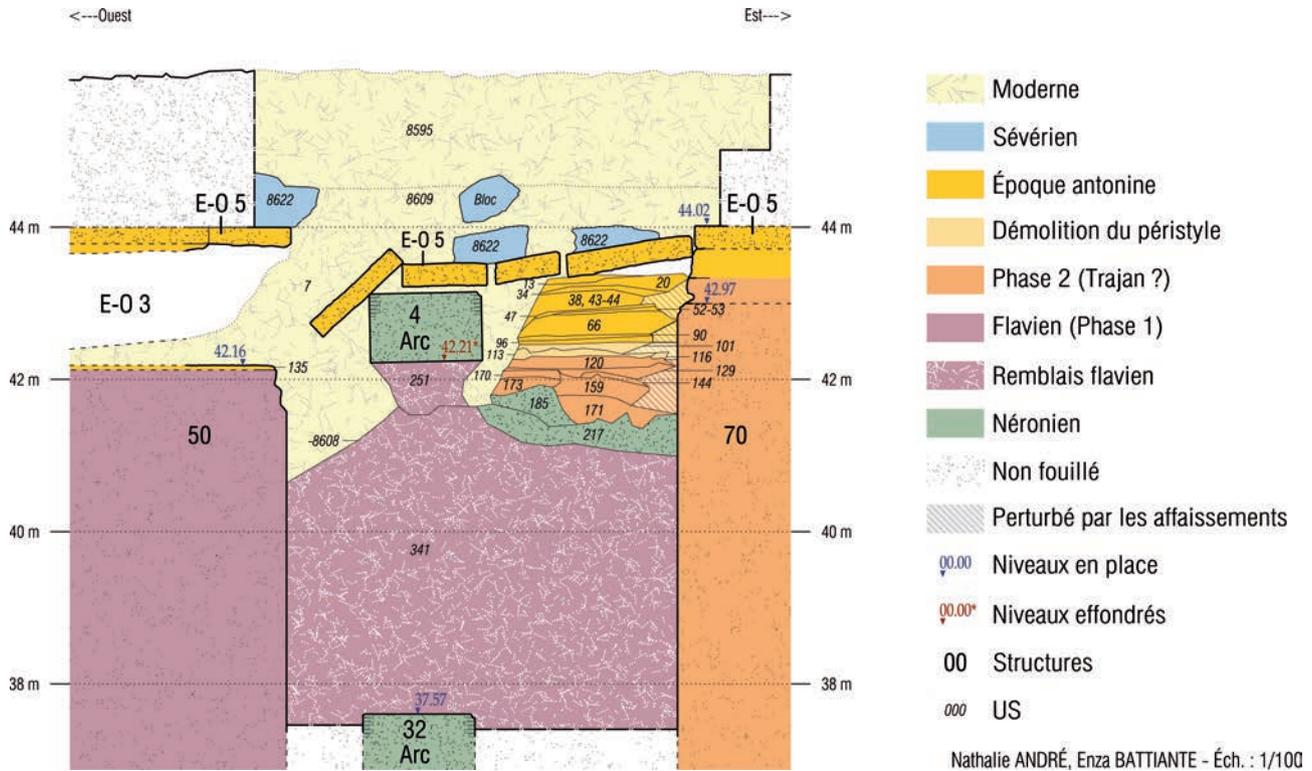


Fig. 34 – Coupe réalisée sur un axe ouest-est.

3.2.3. Chronologie des travaux

Au sein du mobilier fort peu abondant provenant des strates attribuées à cette phase, il n’a pas été possible d’identifier des éléments susceptibles de fixer précisément la chronologie des événements décrits. Le faciès général que dessinent ces objets ne se différencie pas nettement de celui du remblai contemporain de la création de la terrasse⁶³.

Certains enduits peints recueillis dans des strates qui se forment plus tard pourraient appartenir à la décoration des bâtiments introduits au cours de ce premier épisode de la vie du palais attesté dans le secteur exploré. Il s’agit de ceux que Mathilde Carrive a classés dans le cadre de ses décors 1 et 2 et qu’elle propose de dater, le premier, de la seconde moitié du I^{er} siècle, le second, du règne de Vespasien⁶⁴.

Sur la base des données recueillies dans le secteur méridional de la Vigna Barberini, nous

avons proposé de dater les premiers travaux d’aménagement de la terrasse du début des années 70 du I^{er} siècle, mais nous avons également constaté que les premiers bâtiments érigés au-dessus étaient certainement un peu plus récents⁶⁵. Les résultats exposés ici renforcent notre opinion à ce sujet, sans permettre toutefois de fixer des dates très précises.

3.2.4. Interprétation

Le massif n° 50 appartient certainement à un corps de bâtiment qui pourrait se développer sur 34,60 m de largeur d’ouest en est (fig. 36). Cette largeur est restituée en reportant la position de la partie connue par symétrie autour de l’axe nord-sud de la terrasse flavienne, qui a pu être fixée à partir de l’analyse des données recueillies dans le secteur méridional de la Vigna Barberini⁶⁶. Cette dimension imposante est en harmonie avec l’entraxe des

⁶³ Voir, *infra*, la contribution de M. Fedeli, p. 117-119.

⁶⁴ Voir *infra*: M. Carrive, p. 159-167.

⁶⁵ Villedieu 2007, p. 141-143.

⁶⁶ André – Villedieu 2003.



Fig. 35 – Le sol de la phase 1 au sud du mur n° 48; vue orientée vers l'ouest.

colonnes que l'on a pu évaluer à 6,22 m grâce aux logements des blocs destinés à soutenir deux d'entre elles.

Nous avons noté qu'un léger épaississement du mur n° 48 se manifeste à 1 m de l'angle du massif et ce détail encourage à situer sur ce front la façade principale du bâtiment, ce que la position de ce dernier au sein du corps du palais installé à l'emplacement de la Vigna Barberini suggère par ailleurs. Le raccord du flanc oriental du bâtiment axial avec le tronçon du mur 48 qui se développe à l'est de celui-là ne peut être résolu qu'en restituant un mur dressé entre la colonnade et le rebord du massif n° 50. À cet emplacement, les traces relevées au sommet de la portion du massif

mise au jour actuellement ne s'opposent pas à cette restitution, mais elles n'apportent pas une confirmation décisive en sa faveur (fig. 37). Nous verrons toutefois que les constructions introduites durant la phase 2 renforcent notablement cette hypothèse car il est impossible de les associer directement à la colonnade.

Les difficultés deviennent plus sérieuses lorsqu'on envisage le développement de ce mur vers le nord. Si le massif 50 n'a été dégagé que sur 8 m de longueur du sud au nord, la fondation n° 51 a, pour sa part, été vue sur 16 m de longueur. Les doutes naissent au niveau du mur n° 54, dont les rapports avec le massif n'ont pas pu encore être examinés. Ce mur se prolongeait-il vers l'ouest ou prenait-il simplement appui contre le mur délimitant le bâtiment ? Considérant d'une part l'épaisseur du mur 54, qui est nettement plus mince que les autres murs du corps axial, et le fait que son prolongement perturberait le rythme de la colonnade, nous avons pris le parti de positionner la limite nord sur l'alignement du mur formant le fond des soutènements. On peut ainsi restituer 5 colonnes le long du mur oriental du bâtiment. Les deux premières sont attestées et nous avons vu ci-dessus qu'une autre peut être restituée au nord. En effet, nous avons noté que l'implantation de certaines conduites d'évacuation d'eaux usées introduites durant la phase 3 respecte le rythme des colonnes et permet d'en restituer hypothétiquement une troisième.

Un fragment de base de colonne en marbre blanc a été recueilli au sein du colmatage d'une fosse résultant de l'affaissement des remblais flaviens. La pièce, qui couvre une partie du tore inférieur et le départ de la scotie, a fait l'objet d'un relevé photogrammétrique effectué par Jonathan Boiné, qui a ainsi pu estimer le diamètre inférieur de la base, qu'il situe aux environs de 150 cm. Notons que c'est éventuellement aussi de ce bâtiment que pourraient provenir les fragments de tuiles de marbre utilisés également au début du chantier sévérien dans des circonstances similaires⁶⁷.

De mur à mur, nous obtenons donc le dessin d'un rectangle mesurant 34,60 m sur

⁶⁷ Voir la contribution de R. Montalbano, p. 188-191.

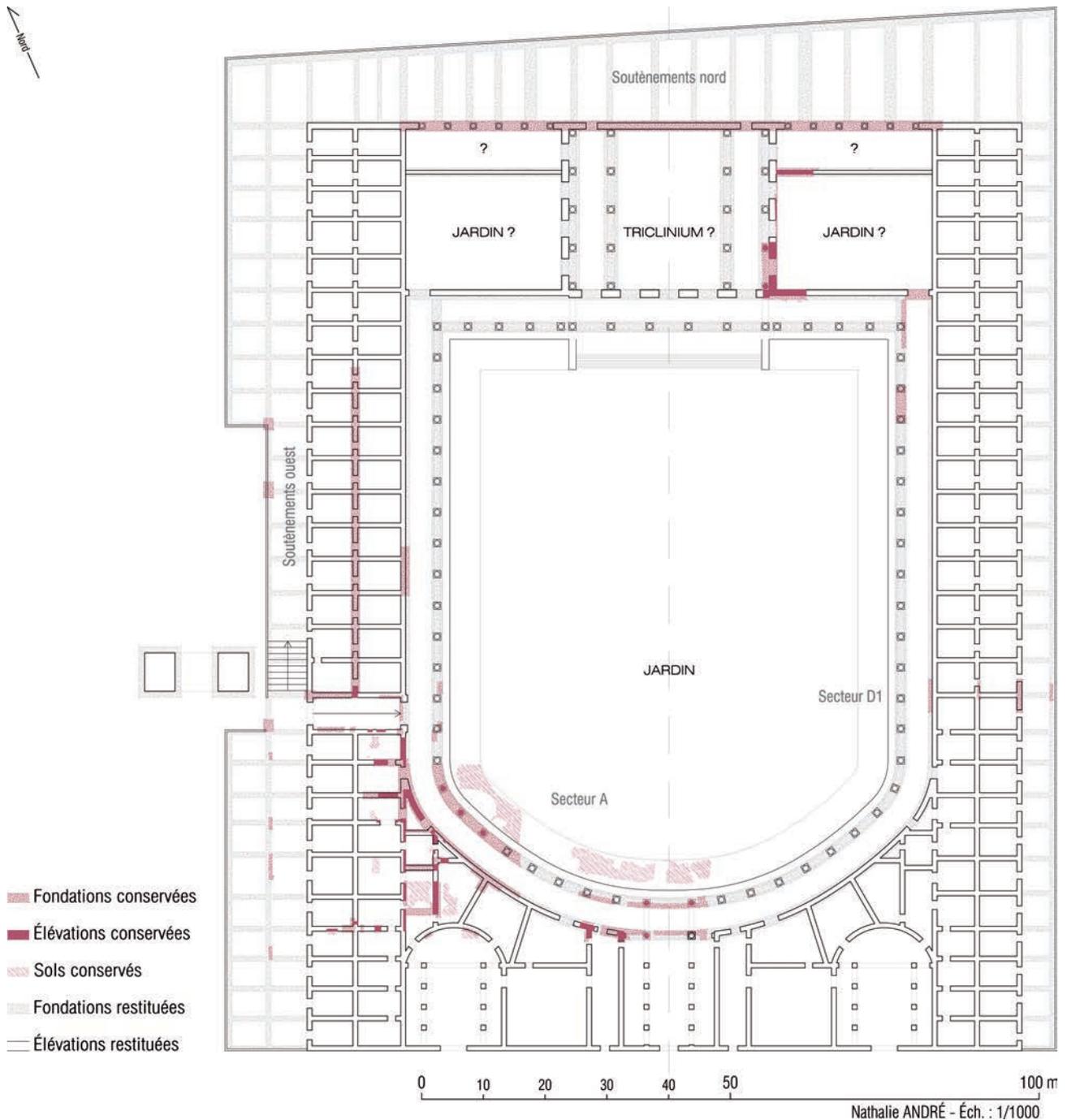


Fig. 36 – Restitution hypothétique des bâtiments du corps septentrional du palais flavien réalisés au cours de la première phase.

environ 28 m du nord au sud. Pour couvrir un tel espace, il a certainement fallu introduire des supports intermédiaires. À ce stade, sachant que nous ne disposons d'aucune donnée directe, Nathalie André propose de restituer un autre alignement de colonnes disposé à 6,22 m d'axe en axe de la colonnade repérée

sur la limite orientale et de rabattre ce dispositif par symétrie à l'ouest (fig. 36). En façade, elle restitue des piliers maçonnés, reprenant le motif qu'elle propose sur les côtés ouest et est, où le mur est percé par d'amples baies, portes ou fenêtres. Nous avons bien entendu parfaitement conscience de la fragilité d'hypothèses



Fig. 37 – Sur cette vue couvrant une partie de la fouille, le massif n° 50 apparaît à gauche. Lui succède, en progressant vers la droite, une branche du réseau d’assainissement de la phase 3, puis des éléments du bâti néronien (cliché Ch. Durand).

fondées sur des données aussi modestes, mais compte tenu de sa forme, de sa taille imposante et de sa position, nous supposons que le corps axial pourrait avoir été un triclinium.

Le mur n° 48, qui délimite le massif n° 50 au sud, se développe au-delà vers l’est et il atteignait vraisemblablement les soutènements orientaux, ainsi que le laisse supposer la présence, exactement sur le même alignement, de la fondation U.S. 2139 examinée par nos collègues Yvon Thébert et Henri Broise. On admettra que la même structure se prolongeait au-delà du corps axial pour rejoindre et se lier aux soutènements occidentaux et que l’une de ses fonctions était de raccorder le massif n° 50 aux éléments formant le cadre de la terrasse.

Les données disponibles conduisent à restituer une forme pleine à ce mur n° 48. S’il constitue le fond d’un portique, celui-ci doit nécessairement se trouver au sud, car aucun support contemporain n’a été retrouvé au nord.

Nous savons qu’un portique bordait les corps du palais fouillés dans la partie méridionale du site : pourrait-il s’agir du même élément ? On note à ce propos que dans le secteur méridional, le mur du fond du portique est moins épais car il mesure 0,75 m, alors que l’épaisseur du mur considéré ici est de 0,90 m. Quoi qu’il en soit, la restitution d’un portique nous amène à nous interroger sur la manière dont fut traitée la partie située devant la façade du grand corps axial dressé sur le côté nord de la terrasse. La solution adoptée graphiquement se limite à attribuer aux colonnes des dimensions majeures par rapport à celles du portique et à élargir l’espace entre elles. On peut également penser à une avancée de ce porche, en lui donnant une profondeur supérieure à celle de la galerie qui le flanque.

Le mur 54 est parallèle au mur 48 que l’on vient de décrire, mais il en est trop éloigné pour que ces deux éléments puissent être

associés. Il est bien plus vraisemblablement en relation avec le mur formant le fond des soutènements sur le front nord de la terrasse. Ensemble, ces deux structures dessinent une galerie mesurant 6,50 m de profondeur, mais nous ignorons si elle était subdivisée sur sa longueur. Les arcs de décharge ennoyés dans le mur 54, à sa base, font peut-être écho à la présence d'ouvertures pratiquées dans son élévation.

Sur la base des éléments réunis à ce jour, il apparaît que l'espace délimité par les murs n° 54, n° 48 et le corps n° 50 n'a pas été bâti dans un premier temps. Peut-être s'agissait-il d'un jardin ?

3.3. Aménagement d'un péristyle : phase 2 (pl. VI)

3.3.1. Les vestiges observés

C'est au cours d'une deuxième campagne de construction que l'espace « libre » que l'on vient de définir est occupé par un bassin encadré par une colonnade, associée vraisemblablement à une galerie.

Avant de décrire ces éléments on se doit d'exposer les raisons qui ont conduit à séparer la première de la seconde phase de construction, sachant que l'analyse de la stratigraphie qu'il a été possible de réaliser à ce jour n'apporte aucune information à ce propos⁶⁸. Une distinction entre les deux interventions s'impose en fait lorsqu'on constate que les matériaux employés dans les maçonneries, ainsi que les détails de leur mise en œuvre, sont nettement différents. Pour établir l'ordre de succession nous avons raisonné d'abord à l'échelle de la terrasse : le grand bâtiment occupe une place stratégique au centre du secteur septentrional, tandis que les éléments attribués à la deuxième phase se logent dans un espace que l'on peut qualifier de « secondaire », qui a été défini par les structures de la première phase. Ces indices sont renforcés par les informations que livre l'étude des enduits peints, dont on parlera plus bas.

⁶⁸ Seuls les secteurs qui sont scellés par le sol en *opus spicatum* du II^e siècle (n° 90) sont susceptibles de fournir des données utiles sur ce point. Peut-être sera-t-il possible dans

Deux branches de la colonnade ont été partiellement mises au jour par la fouille. Elles sont constituées par une fondation sur laquelle reposent des massifs de maçonnerie qui délimitaient des espaces occupés à l'origine par des blocs de pierre ou de marbre signalant la présence de colonnes. La fondation nord-sud (n° 70) a été bien observée à l'intérieur de la structure néronienne, qu'elle a traversée en rompant trois arcs de la série supérieure et les trois autres qui leur correspondent 6 m plus bas (fig. 38 ; voir, ci-dessus, fig. 26). Seule la retombée de l'arc n° 6 sur le pilier est restée en place, tandis que les deux autres tiers environ de cet élément ont été littéralement désintégrés (fig. 38). Ce résultat de l'opération est assez surprenant et nous éprouvons quelques difficultés à l'interpréter, ayant noté que dans un cas similaire, celui de l'arc n° 10, les blocs cassés se sont seulement inclinés (fig. 26). Le même phénomène a affecté l'arc 33 situé sous



Fig. 38 – Sur cette photographie, prise à l'intérieur de l'édifice néronien, la fondation n° 70 apparaît à gauche (à droite : la fondation n° 51 ; cliché Ch. Durand).

le futur de déposer ce pavement qui, en outre, rend difficile la lecture et la valorisation de l'édifice néronien.

le n° 6, tandis que l'arc 35 placé sous le n° 10 a réagi comme ce dernier, les deux étant donc bien moins radicalement endommagés. Peut-être existait-il déjà un ample espace vide sous l'arc 6 et son pendant, le n° 33 qui, en tombant d'une certaine hauteur, se sont brisés en menus morceaux.

L'angle formé par la fondation n° 70 avec la branche méridionale est connu, mais son extension vers le nord est incertaine. Il semble en effet que la fondation 70 ait coupé le mur annulaire néronien n° 2, mais elle n'atteint pas le mur 54. Nous supposons donc qu'elle faisait retour vers l'est assez rapidement après avoir intercepté le mur néronien.

La face orientale de la fondation n° 70 a été repérée dans un espace réduit, là où elle a coupé la canalisation n° 57 attribuée à la première phase d'aménagement de la terrasse et il est donc possible d'estimer son épaisseur à 1,50 m (voir fig. 33).

Pour composer le blocage de la fondation, les maçons employèrent des fragments de briques, des moellons de tuf marron, des éclats de marbre, quelques petits moellons de basalte et de rares morceaux de travertin liés par un mortier terreux très friable. Le mélange n'a pas été toujours bien tassé et des vides apparaissent, en particulier dans la moitié inférieure de la partie visible actuellement. Les empreintes des poteaux du coffrage correspondent à des bois mesurant 0,20 m de largeur et 0,12 d'épaisseur et elles sont disposées à des distances variant entre 0,75 et 0,80 m; l'un de ces éléments mesure 2,50 m de hauteur. Quelques traverses furent laissées en place lorsqu'on coula le blocage, ainsi que le démontrent les empreintes de bois traversant la structure. Les planches disposées horizontalement contre les parois de la tranchée mesuraient en moyenne 0,25 m de largeur.

La fondation méridionale (n° 71), qui a été entrevue sur ses deux faces, présente les mêmes caractéristiques que celle que l'on vient de décrire.

Au sommet de ces fondations avaient été disposés des blocs de pierre ou de marbre de forme relativement irrégulière. Aucun de ceux qui se trouvaient dans l'emprise de la fouille n'a été conservé, mais leurs empreintes ont été dégagées dans deux cas (fig. 39) et

repérées dans deux autres (fig. 40). Entre ces blocs avaient été construits des massifs de maçonnerie dont les contours reproduisent les irrégularités des blocs et qui furent, en outre, réalisés avec des matériaux qui diffèrent légèrement d'un massif à l'autre. L'un d'eux (n° 72) a l'aspect d'un blocage coulé, tandis que, dans la partie supérieure d'un deuxième (n° 73) apparaît un petit bloc équarri en position angulaire et quelques autres éléments révélant une mise en œuvre plus attentive des matériaux; le troisième massif (n° 74) est trop endommagé pour permettre ce type d'observation. Le sommet des deux premiers massifs devrait correspondre au lit d'attente du revêtement de ce stylobate.

Deux murs du bassin prennent appui contre les structures que l'on vient de décrire (n° 75 et 76) et leur plan supérieur se situe à une dizaine de centimètres au-dessus du lit d'attente du stylobate (voir fig. 39). Un autre fragment de muret (n° 78), semblable aux précédents, a été mis au jour dans l'angle nord-est de cette partie de la fouille (fig. 41). Il fournit un alignement nord-sud qui pourrait correspondre à la limite orientale du bassin, mais l'absence de traces claires de son arrachement sur le parement du mur n° 76 rend cette position suspecte. Pourtant, bien qu'il s'agisse d'un élément brisé et entraîné par l'affaissement général des remblais, sachant que ces affaissements dans le secteur ont suivi une pente s'inclinant d'ouest en est, tout semble indiquer qu'il devrait occuper encore approximativement sa position d'origine.

La base des murets fut construite alors que, en parallèle, dans tout l'espace qu'ils délimitent, on épandait tout d'abord une épaisse couche préparatoire (U.S. 261), puis la couche de blocage formant le fond du bassin (n° 77) (voir fig. 33). Les murets se dressent au-dessus de ce dernier sur 0,60 m de hauteur et sont faits de fragments de briques taillés en forme de triangles ou de trapèzes irréguliers liés par un mortier rougeâtre riche en pouzzolane. En surface, le radier a été recouvert d'une couche de mortier qui conserve encore quelques empreintes de grandes dalles rectangulaires mesurant certaines 0,50 sur 0,50 m, les autres 0,50 sur 0,70 m (fig. 42). La surface lissée des deux faces visibles des murets fut recouverte par une épaisse couche de mortier ayant servi à fixer les plaques qui les habillaient (U.S. 255 :



Fig. 39 – Vue d'ensemble du secteur oriental de la fouille où ont été remises au jour les structures de la phase 2 connues à ce jour (a : la fondation n° 71 ; b : l'emplacement des blocs supportant les colonnes ; c : les massifs encadrant les blocs b ; d : murs du bassin. Cliché Ch. Durand).



Fig. 40 – Au point de contact entre la fondation n° 70 et le mur néronien B, dans la partie supérieure de la première, se distingue un creusement correspondant à l'arrachement d'un bloc ayant servi de support à une colonne (cliché Ch. Durand).



Fig. 41 – Restes du muret n° 78 et d'une partie du fond du bassin situés au-dessous de leur position d'origine, suite à l'affaissement des remblais sous-jacents.

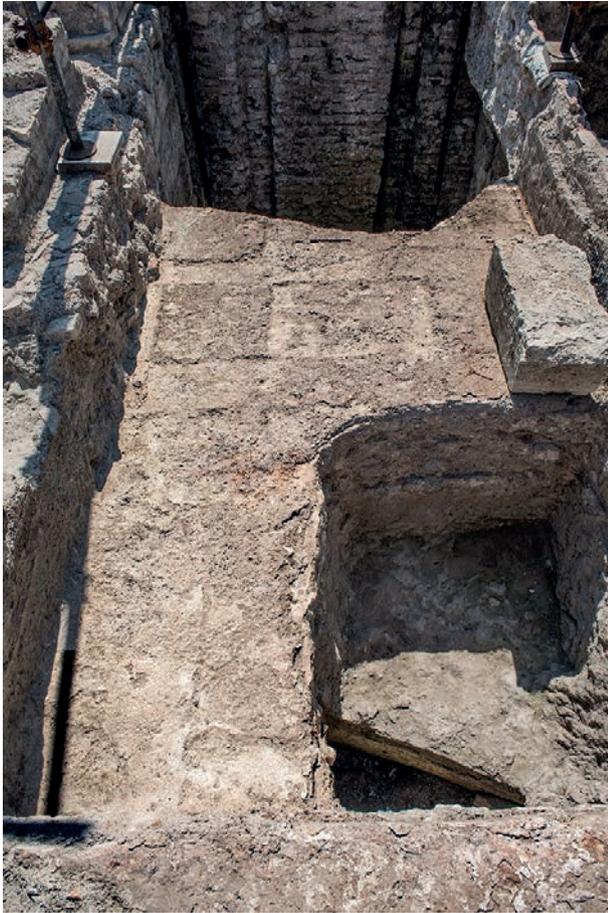


Fig. 42 – Couche de mortier sur laquelle étaient fixées les dalles formant le fond du bassin de la phase 2 (vue orientée vers l'est; cliché Ch. Durand).

mortier rougeâtre contenant des inclusions de pouzzolane rouge et noire). Un sillon présent à la base des murs correspond à leur logement, ainsi que le confirme un fragment de marbre blanc resté en place. La surface de la couche de mortier couvrant les murets étant très abîmée, il est impossible d'y reconnaître les limites des plaques du revêtement.

Une partie du fond du bassin a été retrouvée à l'est du secteur resté en place, avec d'autres éléments qui se sont effondrés (U.S. 194, 196).

⁶⁹ L'affaissement de ces niveaux s'est certainement produit après le creusement de la tranchée de la fondation n° 70. Le phénomène toutefois ne s'est certainement pas manifesté instantanément.

⁷⁰ La strate 217 a livré deux estampilles sur briques dont l'une (CIL XV, 1176, S. 317) est considérée comme pouvant dater du II^e siècle, mais elle présente des caractères paléogra-

Cela a déjà été dit au début de ce paragraphe, les structures de cette seconde phase ne peuvent être associées à des strates contemporaines de leur construction, que ces strates aient été détruites au début du chantier sévérien, ou qu'elles soient encore scellées sous le sol en *opus spicatum* du II^e siècle. Tout comme dans le cas des constructions de la première phase, nous avons cependant tenté de rattacher à cet épisode certains niveaux du « bloc » effondré (voir fig. 34) à l'intérieur du soubassement de la *cenatio rotunda*⁶⁹.

Les strates 185 et 217 se formèrent lorsque l'arc n° 6 s'écroula suite à la construction du péristyle, mais les matériaux qui les composent appartiennent principalement à la maçonnerie néronienne désagrégée et au remblaiement contemporain de la création de la terrasse flavienne⁷⁰. La couche 251 dut se mettre en place au même moment, mais elle a été perturbée par des interventions plus récentes et plusieurs intrus ou éléments suspects sont présents au sein du mobilier qu'elle a livré.

Au sein des strates appartenant au même « bloc » qui ont été fouillées au-dessus, nous supposons que les éléments suivants pourraient être contemporains de la phase de construction du bassin et de la colonnade. Il s'agit des U.S. 159 (terre marron et gravats), que recouvraient les U.S. 144 et 292 (toutes deux faites de terre marron fine), auxquelles succédait une couche de nivellement, l'U.S. 129 (terre et débris de tuf jaune), scellée par l'U.S. 120, un revêtement de sol, ou sa préparation, fait de moellons de tuf marron rouge fixés en surface par un mortier de qualité médiocre (fig. 43).

L'introduction d'un nouveau pavement au sud du mur n° 48 et du grand corps de bâtiment flavien a été replacée au sein de la même phase 2, bien que l'on ne dispose pas de données objectives pour affirmer que cette intervention eut lieu exactement au même moment

phiques qui seraient selon Claudia Gatta plus représentatifs de la fin du I^{er}; la seconde estampille ([C CLO]D[[^]I] ASC-LEP[[^]I]A[[^]D]) n'est pas datée. Compte tenu de la nature du contexte stratigraphique, il est impossible de déterminer si la brique portant la première estampille doit être rattachée au remblaiement flavien ou à un épisode postérieur (phase 1 ?).



Fig. 43 – Restes d'un revêtement de sol, ou de la sous-couche d'un pavement, fait de moellons de tuf fixés et recouverts par du mortier : l'U.S. 120.

que la construction de la colonnade et du bassin : en chronologie relative, elles sont toutes deux postérieures au premier aménagement de la terrasse.

De ce revêtement, qui devait être composé de dalles de marbre, seuls se conservaient deux témoins de la couche préparatoire, séparés par un mur postérieur (n° 101 ; fig. 44). Comme dans le cas des strates antérieures, ce niveau était en bon état à l'est du mur et très dégradé à l'ouest. Il s'agissait d'une couche de mortier de qualité médiocre dans laquelle avaient été insérés, posés soigneusement à plat, des fragments de marbre et de gros tessons de céramique (U.S. 8755, 8768). À l'est du mur 101, à cette préparation du dallage était associé un sillon longeant le mur n° 48 et colmaté par des restes d'un mortier similaire à celui qui vient d'être décrit. Nous y voyons l'empreinte et des vestiges de la fixation d'un parement de marbre appliqué sur la face méridionale du mur 48. Le même revêtement avait probablement été appliqué sur la face du même mur dégagée à l'ouest de la structure 101, où toutefois ses traces n'étaient plus lisibles.

Sous la préparation de ce revêtement ont été fouillées deux strates de remblai faites de terre et gravats en proportions variable : les U.S. 8779 et 8778 à l'est du mur 101 et 8800 et 8804 à l'ouest.



Fig. 44 – Préparation d'un nouveau revêtement de sol introduit au sud du mur n° 48, peut-être durant la phase 2.

Les fragments d'ardoise, abondants tant dans les remblais que dans la couche préparatoire, suggèrent que ce matériau devait être utilisé dans le décor des corps de bâtiment introduits durant la phase 1.

3.3.2. Datation et interprétation

Le mobilier céramique recueilli dans les strates qui paraissent contemporaines de ces diverses réalisations ne fournit pas d'indications précises pour dater les travaux⁷¹. En revanche, les restes d'enduits trouvés dans les couches qui se forment au moment de la démolition du bassin et de la colonnade (voir ci-dessous) suggèrent de situer cet épisode au plus tôt à la fin de l'époque flavienne et au plus tard sous le règne de Trajan⁷².

⁷¹ Voir la contribution de M. Fedeli, *infra*, p. 119-121.

⁷² Ces éléments appartiennent au décor 3 isolé par M. Carrive : voir, *infra*, p. 167-169.

En ce qui concerne la colonnade, les empreintes des blocs sur lesquels reposaient les colonnes permettent de restituer trois supports de ce type sur le côté occidental de la structure et les traces présentes sur le stylobate méridional suggèrent qu'il y en avait pour le moins autant de ce côté, mais vraisemblablement plus. À titre d'hypothèse, Nathalie André en restitue quatre (fig. 45). Cette solution ne prend pas en considération la présence du muret 78, dont nous ne saisissons pas le rôle au stade actuel des recherches. Il appartenait peut-être à un élément bâti au centre de la vasque, à moins qu'il ne faille donner à cette dernière une forme beaucoup plus complexe que celle que nous avons reconstruite.

La présence de la vasque dans l'espace encadré par la colonnade suggère que celui-ci était découvert. La colonnade supportait donc la couverture d'une galerie circonscrivant le bassin. De fait, elle peut être associée au mur n° 48, au sud, et à celui qui a été restitué en marge du massif n° 50. La présence de ce mur est de fait indispensable, car les emplacements de colonnes sur le côté ouest de la vasque ne correspondent absolument pas au rythme de

ceux qui ont été repérés dans le massif n° 50. Entre le stylobate et les murs qui encadrent l'espace, la distance est d'environ 5,60 m au sud et à l'ouest, mais elle est très nettement inférieure au nord où le stylobate que nous proposons de restituer est beaucoup plus proche du mur 54 (4 m). En dépit de cette discordance, imputable peut-être à l'insuffisance des données disponibles, nous supposons que les colonnes étaient associées à ces trois murs pour former trois branches de la galerie d'un péristyle. La quatrième galerie, à l'est du bassin restitué, devait être fermée par le mur du fond des soutènements orientaux de la terrasse. La solution proposée est apparemment confortée par la présence d'enduits provenant du décor d'un plafond trouvés dans le comblement du bassin effondré⁷³.

Disposant d'un espace similaire à l'ouest du corps axial identifié à titre d'hypothèse à un triclinium, Nathalie André suggère d'y restituer un péristyle identique (fig. 46). Elle propose en outre un parallèle avec le corps réunissant le triclinium de la *Domus Flavia* et les deux péristyles voisins, les deux ensembles présentant des proportions comparables (fig. 47)⁷⁴.

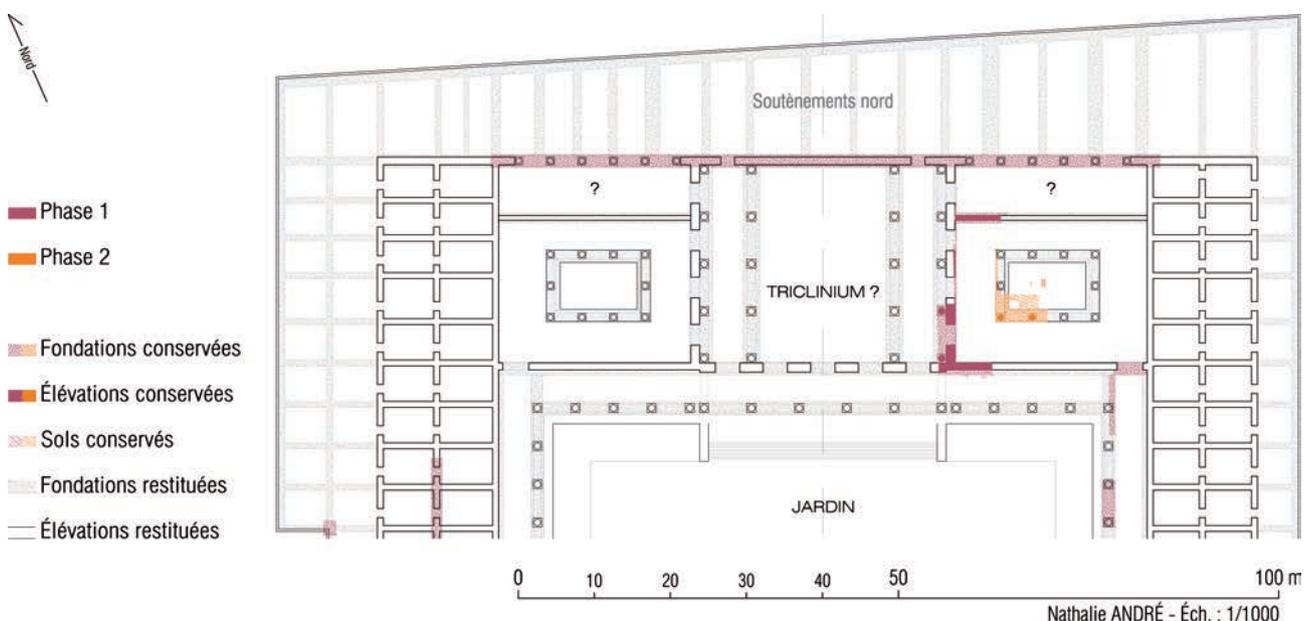


Fig. 45 – Proposition de restitution de l'aménagement des espaces encadrant le corps axial flavien (phase 2).

⁷³ M. Carrive, p. 167-169.

⁷⁴ Voir Gibson – DeLaine – Claridge 1994.

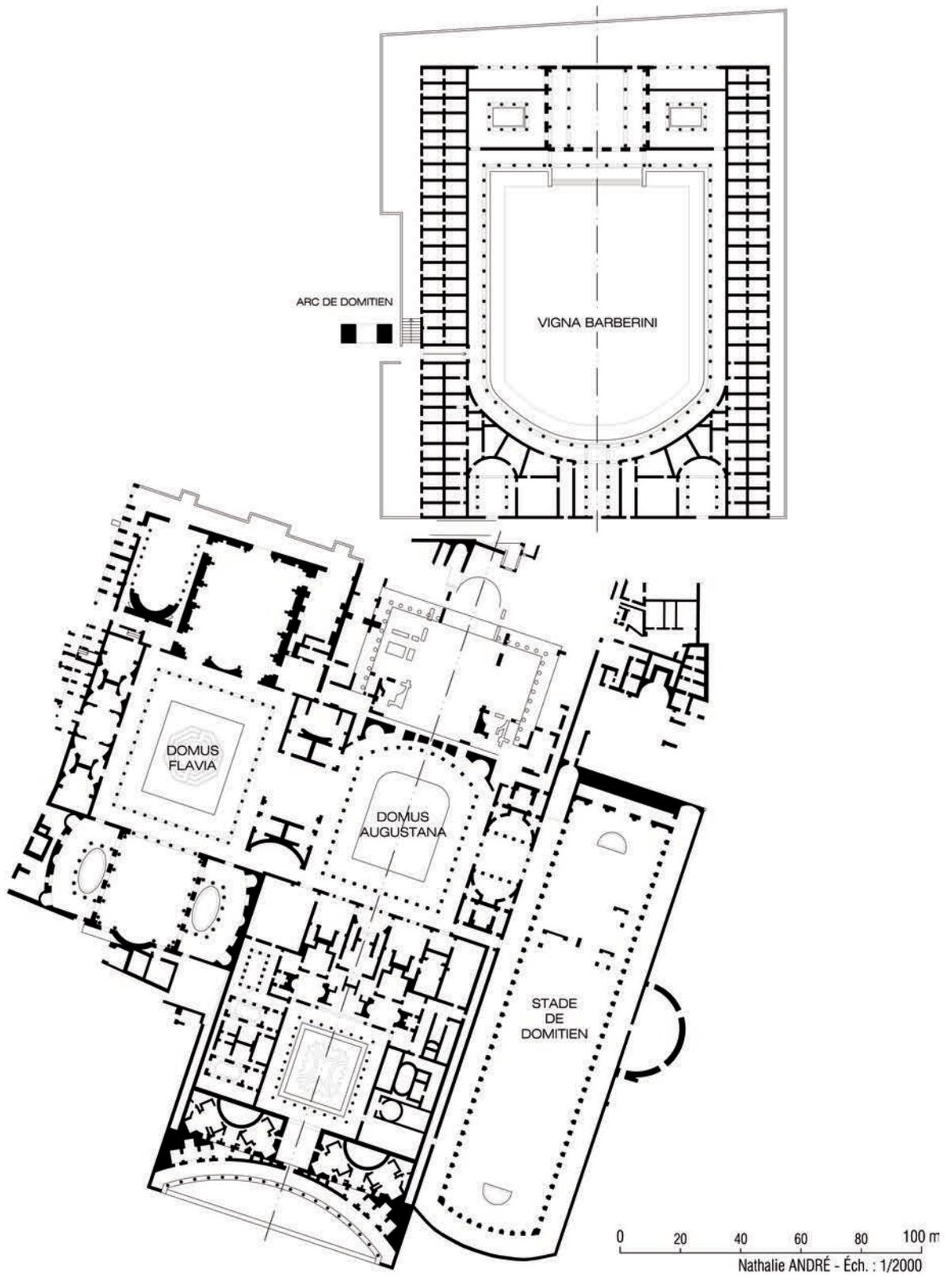


Fig. 46 – Proposition visant à replacer le corps de bâtiment en usage durant la phase 2 au sein de l'ensemble du palais impérial flavien.

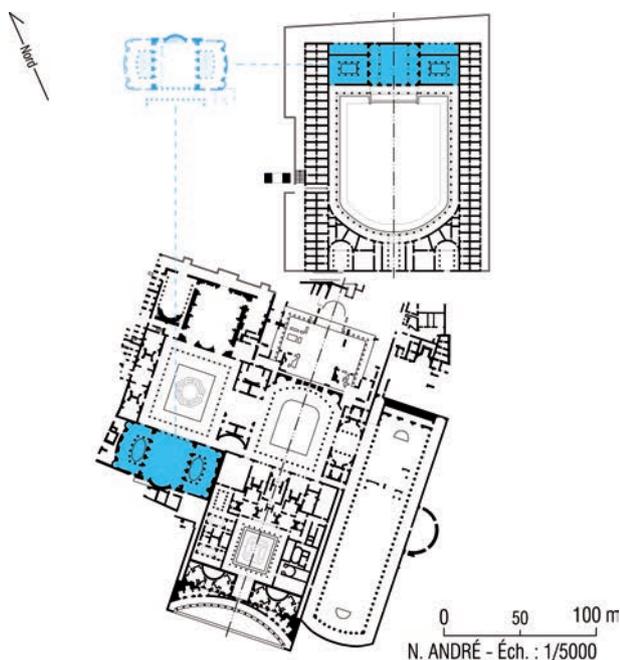


Fig. 47 – Mise en parallèle du plan du corps de bâtiment restitué au nord de la terrasse de la Vigna Barberini avec celui du *trichinium* de la *Domus Flavia* (d'après Gibson – DeLaine – Claridge 1994, fig. 45d).

Le fait que le péristyle ait été logé dans un espace défini par des structures introduites durant une campagne de travaux antérieure suggère que nous nous trouvons face à une réalisation qui prolonge et complète le projet initial. Nous assistons donc ici à une évolution que nos collègues allemands ont également observée dans les corps méridionaux du palais flavien, où ils ont noté que les interventions datant du principat de Trajan se présentent comme la poursuite des projets conçus et réalisés à l'époque de Domitien⁷⁵.

3.4. L'affaissement du bassin

Le tassement des remblais employés pour former la terrasse flavienne provoqua bientôt l'affaissement d'une partie du fond et des murets du bassin. Dans l'espace exploré, la ligne de rupture suit exactement le pourtour du tronçon du mur annulaire néronien sous-jacent : sur celui-ci le bassin n'a pas bougé,

tandis qu'il s'est effondré au-delà (fig. 48 et fig. 41). Les fragments du fond mis au jour ont dû s'enfoncer progressivement car ils ont été retrouvés bien en deçà de leur position originale, fortement inclinés vers l'est. Lorsque les dégâts justifèrent la démolition du bassin, ils ne devaient pas s'être déplacés autant. Tous les revêtements de marbre furent alors récupérés et on colmata l'espace au moyen de restes de maçonnerie provenant de la structure endommagée et de son environnement (fig. 49). Ce dernier, pour la partie connue, était constitué par la colonnade, dont on ignore si elle a été également touchée par l'effondrement ; en revanche, on constate qu'elle est démantelée



Fig. 48 – Le fond du bassin de la phase 2 est resté en place là où il prend appui sur le mur annulaire B ; à l'est de celui-ci, en revanche, il s'est brisé et effondré (vue orientée vers le nord-ouest ; cliché Ch. Durand).

⁷⁵ Pflug 2018, p. 167-168.



Fig. 49 – Restes de constructions employés pour colmater le bassin. Dans la partie orientale (au premier plan) ce remblai s'est effondré avec la partie brisée du fond du bassin.

à ce moment-là. Certains blocs ayant servi de support aux colonnes furent peut-être enlevés en cette occasion : ceux dont on devine le profil au sommet de la fondation n° 70 au nord du mur n° 72 sembleraient avoir été enlevés avant la réalisation des travaux de la phase 3⁷⁶. En revanche, l'analyse des données stratigraphiques conduit à situer au début du chantier sévérien l'enlèvement des deux autres blocs.

Le remblaiement du bassin a été retrouvé intact à l'ouest de la ligne de rupture (U.S. 102 : fig. 49) et déplacé dans les deux secteurs de l'affaissement séparés par le mur n° 91 (U.S. 164, 188). Il a livré les restes de décor peint qui ont permis de proposer une datation pour la construction des principaux éléments introduits durant la phase 2. Ailleurs, aucune

strate en place n'a pu être reliée à cet événement et c'est encore à titre d'hypothèse que l'on propose de le faire pour certaines strates du secteur effondré à l'intérieur de l'édifice néronien, les U.S. 101, 113, 116 et 284 (fig. 34). Ces couches riches en matériaux provenant de la démolition de maçonneries, ont livré également un grand nombre d'enduits peints appartenant aux décors 1 et 2 analysés par Mathilde Carrive⁷⁷, qui semblent provenir des corps de bâtiment introduits au cours de la première campagne d'aménagement du sommet de la terrasse, apparemment sous le règne de Vespasien. Nous verrons ci-dessous que, dans l'espace exploré, une partie des premiers bâtiments est encore en usage à la suite des travaux que l'on va bientôt décrire. La présence des enduits

⁷⁶ L'extension de l'aire de fouille devrait permettre de vérifier cette interprétation.

⁷⁷ Voir, *infra*, p. 159-167.

ne signifie donc pas qu'ils furent détruits, du moins pas entièrement, mais éventuellement que leur parure peinte fut refaite. Ces enduits pourraient toutefois avoir orné des murs des soutènements nord, dont on sait qu'ils ont été presque entièrement reconstruits au début du II^e siècle, apparemment durant ou peu après le principat d'Hadrien⁷⁸.

3.5. Intervention de l'époque antonine : phase 3 (pl. VII et VIII)

L'effondrement et les démolitions décrites ci-dessus précèdent un important remaniement du secteur, qui se manifeste à travers l'introduction d'un réseau d'assainissement, de nouveaux murs et de revêtements de sol.

3.5.1. Le réseau d'assainissement

La première étape du chantier de construction porta sur la création des conduites de ce réseau (pl. VII). Dans l'espace exploré ont été mis au jour un canal orienté du nord au sud (identifiée comme N-S ci-dessous), communiquant avec quatre branches placées en position orthogonale, trois à l'ouest (E-O 1, 2 et 3) et une à l'est (E-O 4).

Les conduites ont un fond plat encadré par deux piédroits qui supportent une couverture en bâtière formée de bipédales, sur laquelle a été coulée une couche de blocage. À partir de ce schéma, les constructeurs ont choisi des solutions différentes en fonction de la nature du substrat dans lequel ils installaient le réseau. Certains tronçons possèdent un fond revêtu de bipédales, d'autres non ; les deux piédroits sont parfois bâtis, mais souvent l'un des deux est formé par une maçonnerie antérieure ; la couverture, en revanche, semble avoir été partout constituée de la même manière, sauf peut-être dans le cas de la conduite E-O 1 qui sera décrite ci-dessous.

Les éléments de ce réseau ont rarement été trouvés intacts, car ils ont subi les effets

du tassement des remblais, qui a provoqué l'effondrement de nombreux segments, et ces détériorations ont été aggravées plus tard par une vaste opération de récupération des bipédales entreprise à la Renaissance⁷⁹.

Le projet initial prévoyait de prolonger la conduite N-S en traversant le mur n° 48. Dans cette perspective, le dernier tronçon de la conduite, au sud, change légèrement de direction et, sur le même alignement, un peu plus loin, on observe que les maçons ont commencé à entailler le mur flavien (n° 48). Le creusement U.S. 8765 fut rapidement interrompu et



Fig. 50 – Creusement pratiqué dans le mur n° 48 pour prolonger la conduite N-S jusque-là ; ce projet fut abandonné et le creusement rebouché au moyen d'une maçonnerie, enlevée lorsqu'a été réalisé ce cliché.

⁷⁸ La présence d'estampilles sur briques datant de 123 caractérise les nouvelles maçonneries des soutènements. Ces estampilles sont également très nombreuses dans les maçon-

neries de la phase 3, où toutefois ont été repérés des éléments plus récents.

⁷⁹ Voir, *infra*, p. 82-83.

on procéda à une réparation assez grossière (N-S 1) qui l'annula : de toute évidence, l'idée de poursuivre l'installation dans ce secteur fut abandonnée et la conduite s'arrête donc avant d'atteindre le mur 48 (fig. 50).

En suivant la branche N-S on constate que les aménageurs ont dû faire face à des situations aussi complexes que diverses. Le premier tronçon, au sud (N-S 2), reposait sur les remblais post-néroniens et il a subi des déformations assez sévères, son fond s'étant détaché et enfoncé sur plusieurs centimètres, tandis que les murets latéraux subissaient des déformations variées (voir fig. 17). Le tronçon suivant (N-S 3) prend appui sur le mur annulaire néronien, qui a été entaillé en cette occasion (voir fig. 37). Le piédroit ouest s'adosse à ce mur, ainsi qu'à la fondation n° 51, et contre le parement du massif n° 50. À l'est, on utilisa la maçonnerie néronienne entaillée comme piédroit (fig. 51). Le fond, constitué de bipédales, est resté en place, de même qu'une partie de la couverture en bâtière réalisée au moyen des mêmes matériaux. Au-delà du mur annulaire, la conduite reposait sur les remblais antérieurs et elle s'est effondrée en suivant le mouvement engendré par les tassements. Là encore, le fond est formé par des bipédales alignées et le piédroit ouest est identique à celui qui vient d'être décrit : il s'agit d'un muret fait d'un blocage manquant de cohérence, riche en matériaux provenant de démolitions (fragments de plaques de marbre, d'enduits peints, de briques) liés par un mortier gris extrêmement friable, parementé au moyen de fragments de briques de forme généralement triangulaire. Ce tronçon (N-S 4) qui occupe l'espace séparant le pilier central du premier mur annulaire néronien, utilise comme piédroit oriental la face latérale de l'arc n° 11 (fig. 52). Le fond de la conduite se situant plus bas que la clé de cet arc, un bout de muret parementé de brique fut construit pour compléter le piédroit. Ce muret s'est effondré plus tard avec le fond. La couverture en bâtière prenait appui d'un côté, à l'ouest, sur le piédroit et, en face,



Fig. 51 – Sur le tronçon de l'égout N-S aménagé en creusant le mur annulaire B de l'édifice néronien, le piédroit oriental (à droite) est formé par la maçonnerie antérieure qui a été bâchée; le fond est revêtu de briques bipédales.



Fig. 52 – Le piédroit oriental de l'égout N-S est formé ici par le parement d'un arc néronien, complété par une maçonnerie; on note par ailleurs le creusement linéaire qui a servi à ancrer les bipédales de la couverture.

dans une saignée pratiquée dans le parement latéral de l'arc néronien n° 11.

Avec le tronçon suivant (N-S 5), on atteint le pilier central néronien, qui fut entaillé pour le loger. Là encore, le fond est revêtu de bipédales, le piédroit ouest est bâti et son vis-à-vis est constitué par la maçonnerie néronienne évidée. Le système de couverture est le même que dans le cas précédent.

Sur le dernier tronçon (N-S 6), l'arc néronien ne fut pas utilisé comme celui du segment N-S 3, mais il fut creusé pour ancrer le piédroit oriental. De cet aménagement, il ne restait que l'entaille pratiquée dans la maçonnerie antérieure, le piédroit, une partie du fond et la totalité de la couverture ayant été détruits à la Renaissance.

À son extrémité, ce dernier segment se raccordait à la conduite E-O 4. L'installation

de cette dernière fut réalisée en partie au détriment du mur annulaire néronien n° 2 et de l'arc n° 4; le premier fut creusé pour permettre de loger le piédroit nord, l'autre pour faire passer la conduite (fig. 53). Cette seconde opération a été funeste pour l'arc qui, par la suite, s'est fracturé en plusieurs points⁸⁰. Les deux piédroits sont formés par des maçonneries peu épaisses, parementées de briques. Sur le premier segment situé dans l'emprise du mur annulaire néronien, la conduite est dotée d'un double fond formé par deux assises de bipédales reposant chacune sur une couche de blocage; sans doute ce soin particulier a-t-il été jugé nécessaire sachant que ce segment reposait en partie sur les remblais flaviens. Au-delà, la conduite traverse la fondation n° 70, circonstance qui explique qu'elle est restée en place (fig. 54);



Fig. 53 – Sur cette vue, les deux tronçons restés en place de l'égout E-O 4 prennent appui sur les maçonneries néroniennes qui ont été entaillées dans ce but (vue vers le nord).

⁸⁰ La nature des strates plus récentes révèle que l'effondrement, qui est pourtant dû à l'intervention de l'époque

antonine, n'avait pas encore eu lieu lorsque fut réalisé le chantier sévérien.



Fig. 54 – Tronçon de l'égout E-O 4 qui traverse et prend appui sur des structures antérieures, au-delà de la limite de la fouille (vue orientée vers l'est).

en revanche, le premier segment a subi des dommages très importants.

Les trois autres conduites E-O furent creusées dans le massif n° 50 et dans sa fondation, dont le blocage mis à nu forme tant le fond que le montant vertical nord des conduites, tandis que l'on introduisait au sud des piédroits maçonnés plaqués contre le blocage entaillé. Le tronçon du canal E-O 1 compris dans la fouille a été entièrement dégagé (fig. 55). En revanche, pour E-O 2, l'enquête n'a porté que sur le départ de la conduite, qui se trouve sur une limite de l'espace exploré, dans un secteur où il aurait été dangereux de poursuivre la fouille. Enfin, dans le cas de l'égout E-O 3, qui se développe également hors de l'emprise de la fouille, une hauteur majeure et le fait qu'il n'est pas entièrement colmaté ont permis de constater qu'il se développe sur une longueur de 6 à 8 m, pour le moins, mais les contraintes



Fig. 55 – La branche E-O 1 du réseau d'assainissement et sa jonction avec la branche N-S (vue vers l'ouest).

de sécurité ont interdit de dégager les gravats qui l'obstruent.

La couverture en bâtière de la conduite E-O 3 est encore pour partie en place et ses bipédales, qui ont été enlevées ou qui sont tombées, ont laissé des empreintes claires. Celle de la conduite E-O 2 a été entrevue. Dans le cas de la conduite E-O 1, un fragment de bipédale légèrement incliné a été observé, apparemment en place, sur la limite de la fouille (fig. 56). Cet élément, toutefois, est difficile à interpréter car, si on restitue une couverture en bâtière, celle-ci devrait atteindre un niveau supérieur à celui du pavement du bâtiment. De fait, il n'y a pas de traces d'an-



Fig. 56 – Le piédroit nord de la canalisation E-O 1 est formé par la maçonnerie n° 50 entaillée pour loger la conduite. On note la présence d'une brique bipédale près de la limite de la fouille, mais aussi l'absence du sillon qui serait utile au sommet du piédroit pour fixer une bâtière.

crage de la bâtière au sommet des piédroits et l'on est tenté de penser qu'à cet endroit les briques pourraient avoir été posées à plat. Par ailleurs, certains des restes de bipédales trouvés dans ce secteur, tant à l'extrémité de la conduite E-O 1 qu'au début de la branche N-S, étaient percés de nombreux petits trous réalisés après la cuisson des briques (fig. 57). Il s'agissait peut-être d'éléments faisant fonction de couverture d'un regard. On note que dans l'angle nord formé par les deux conduites a été bâti un petit pilier qui pourrait avoir servi à renforcer ce dispositif.



Fig. 57 – Brique utilisée pour couvrir les égouts à la jonction des branches N-S et E-O 1 ; plusieurs trous pratiqués après la cuisson la transpercent entièrement.

En surface, le réseau était associé à un canal d'écoulement des eaux pluviales (E-O 5 ; pl. VIII) creusé au centre de grands blocs de travertin disposés sur l'axe de la conduite E-O 3, en partie au-dessus, en partie à l'est de celle-ci (fig. 58). Dans le premier cas, le caniveau paraît traverser le grand corps de bâtiment de la phase 1 dont on a supposé l'existence sur la base des informations disponibles et cette association conduit à supposer que pour le moins une partie de ce que nous supposons être un triclinium pourrait avoir changé de destination au cours de la phase 3. Au-delà, vers l'est, il est inséré sur l'axe longitudinal de la grande allée revêtue d'un pavement en *opus spicatum* qui sera décrite plus loin.

⁸¹ Par endroits, un peu de terre s'était infiltrée sous les blocs (U.S. 18, 25) ; ailleurs, les blocs reposaient sur une couche de mortier (U.S. 13, 19, 26) ; sous cette dernière ont été enlevées, du haut vers le bas, les U.S. 20, 34, 38, 43, 44,



Fig. 58 – Canal d'écoulement des eaux pluviales fait de grands blocs de travertin (vue orientée vers l'ouest).

Quelques strates (U.S. 66, 90, 91, 96) fouillées sous la conduite E-O 4 pourraient éventuellement être contemporaines de ces travaux ; seule l'une d'elles a livré un peu de mobilier, constitué principalement par des fragments de plaques de marbre (blanc, pavonazetto, Portasanta) et un tesson de sigillée africaine de forme non identifiée.

Les couches de préparation et de pose du chenal E-O 5 ont été fouillées après avoir fait enlever les blocs qui s'étaient effondrés dans la fosse U.S. 8608⁸¹. Tant l'affaissement que la dépose des blocs au moyen d'une grue ont fortement perturbé cette partie de la stratigraphie. Toutefois, aucun intrus n'a été identifié au sein du mobilier recueilli, peut-être en raison du fait qu'il n'y a pas d'élément datant bien

47, 53. L'attribution à cette phase de deux strates retrouvées au sommet du fragment d'arc néronien effondré, les U.S. 30 et 32, est incertaine ; ces strates toutefois n'ont pas livré de mobilier.

significatif en dehors de quelques fragments d'amphores, qui ne permettent pas de proposer une chronologie fine; notons que dans ce cas également les restes de placages de marbre sont relativement abondants.

Les parties en blocage qui ont été démontées ont livré de nombreux fragments de briques conservant des estampilles, ainsi que des fragments de marbre et d'enduits, qui attestent le remploi, dans la réalisation du blocage, de matériaux provenant de la démolition de structures antérieures.

Au nord de la conduite E-O 1, on note la présence d'un léger creusement parallèle à la canalisation (U.S. 351) mais trop distant pour être mis en relation directe avec celle-ci. Peut-être fut-il réalisé pour loger un tuyau de plomb, mais on ne dispose pas d'indices suffisants pour exclure d'autres destinations possibles. Il est en outre impossible de l'attribuer de manière assurée à la phase de l'histoire du site décrite ici.

3.5.2. Les murs

Nous avons vu que les aménagements de la phase 2 avaient été complètement rasés avant que ne commencent les nouvelles constructions; en revanche, les plus anciens, ceux de la phase 1, sont apparemment encore partiellement en usage, pour le moins dans les espaces que nous avons explorés. C'est par rapport à ces bâtiments que semblent s'organiser les deux murs parallèles orientés est-ouest qui sont construits alors (pl. VIII), le premier (n^{os} 91/92) étant positionné presque exactement à mi-chemin entre le second (mur n^o 100) et le mur n^o 54 datant de la phase 1⁸². Les deux nouveaux éléments reposent sur des fondations (n^{os} 93 et 95; n^o 99) qui s'enfoncent moins profondément que celles des phases 1 et 2, mais sont pour cette raison renforcées par des arcs de décharge (fig. 59 et 60). Les parties les plus profondes, parmi celles qui ont pu être examinées, mesurent 4,50 m de



Fig. 59 – La fondation n^o 99 (vue orientée vers le sud).

⁸² La distance entre le mur 91/92 et le mur 54 est de 8,90 m, soit 30 pieds; elle est de 8,60 m entre 91/92 et 100, soit 29 pieds.



Fig. 60 – La fondation n° 95, à l'est du mur annulaire B (vue orientée vers le nord; cliché Ch. Durand).

hauteur, mais cette dernière se réduit à environ 10 cm sur le tronçon du mur n° 92 qui repose sur les structures néroniennes (fig. 61) et qui est associé à un raccord constitué par un petit arc (n° 94) introduit pour supporter la partie de ce

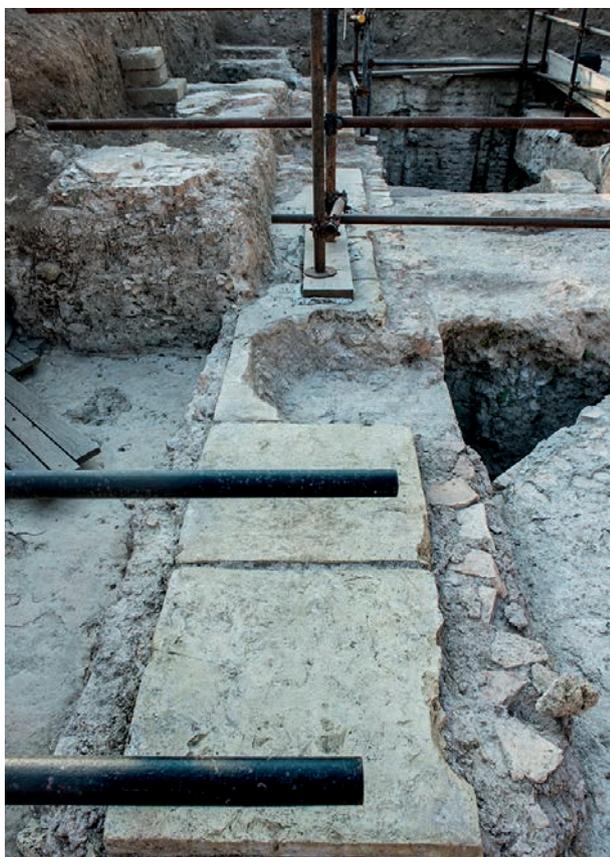


Fig. 61 – Les briques bipédales placées à la base du mur n° 92 et la fondation qui prend appui directement sur la structure néronienne et mesure, à cet endroit, moins de 10 cm de hauteur (vue orientée vers l'est; cliché Ch. Durand).

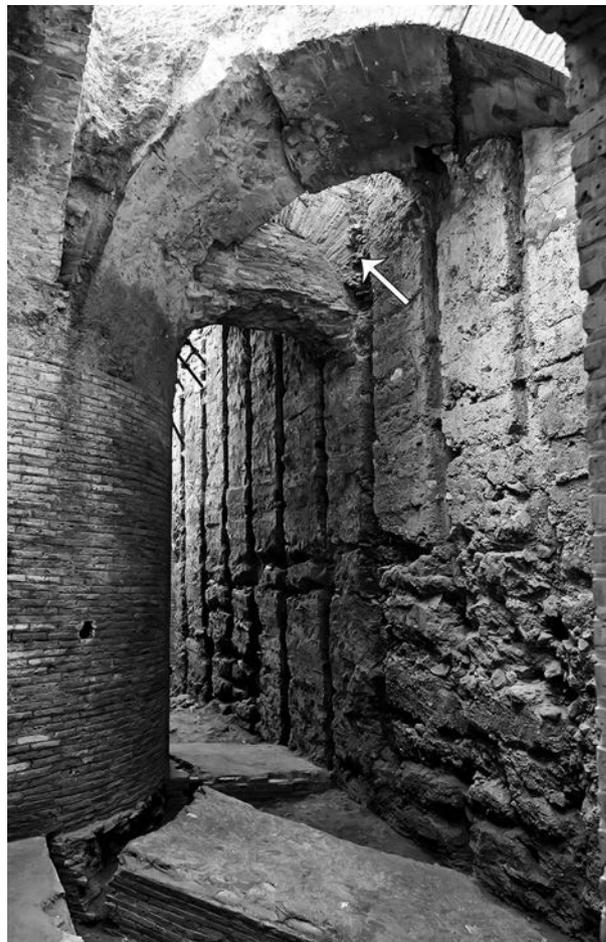


Fig. 62 – Après avoir pris appui sur le pilier, la fondation du mur n° 92 repose pour partie sur l'arc n° 9 mais elle débordé par rapport à celui-ci; les constructeurs ont, de ce fait, introduit un petit arc entre le pilier et la fondation n° 70 de la phase 2 (cliché Ch. Durand).

mur qui se retrouvait dans le vide entre les arcs néroniens n° 9 et 10 d'un côté et la fondation n° 70 (phase 2) de l'autre (fig. 62). Les deux fondations ont partout ailleurs été coulées dans des coffrages, auxquels s'adaptent les arcs de décharge, réalisés avec des demi-bipédales, qui en suivent le profil. Le blocage est constitué de fragments de briques et de moellons de tuf friable liés par un mortier compact riche en inclusions de pouzzolane rouge violacé et de débris de tuf de petites dimensions. Les poteaux du coffrage, relativement fins (largeur 12 cm, profondeur 10 cm), étaient disposés verticalement à, en moyenne, 1 m l'un de l'autre. Les planches qu'ils maintenaient en place mesuraient généralement 0,25 m de largeur. Dans le cas de la

fondation du mur méridional, le coffrage n'a été réalisé en bois que sur la paroi nord de la tranchée, la paroi sud étant constituée par un bout de l'élévation n° 48, puis par la face latérale de sa fondation (n° 47).

Au sommet des fondations a été posée une assise de bipédales entières, relativement bien conservées dans le cas du mur n° 92, et très dégradées dans la partie de 100 qui a été mise au jour. Certaines de ces grandes briques ont été déposées, ce qui a permis de faire apparaître les estampilles imprimées sur leur face inférieure. Les assises de bipédales ont servi de point d'appui à des élévations réalisées en *opus testaceum*, dont il ne reste que de rares témoins, tous fort abîmés (fig. 63). Ces murs mesurent 0,60 m d'épaisseur, comme les briques de l'assise de réglage.



Fig. 63 – L'élévation en brique du mur n° 92 se conserve sur la partie de la structure qui occupe le premier plan sur ce cliché; au-delà apparaît l'assise de bipédales posée au sommet de la fondation (vue orientée vers l'ouest; cliché Ch. Durand).

Une structure dotée d'une fondation peu profonde (n° 96) prenait appui contre le mur n° 92 et se développait sur 1,30 m de longueur, vers le sud, en suivant la direction de la conduite N-S du réseau d'assainissement (fig. 64). Il n'en restait que quelques traces correspondant à une fondation plus superficielle que celle du mur voisin. Nous ignorons si elle portait une élévation bâtie ou tout autre chose, éventuellement un objet ayant une fonction exclusivement décorative.

Deux éléments semblent appartenir au même réaménagement du secteur. Il s'agit de fondations destinées probablement à supporter des piliers (n°s 97 et 98). Toutes les strates contemporaines de ces réalisations, qui avaient dû se former entre les murs 91/92 et 100, ayant été enlevées lors de l'ouverture du chantier sévérien, il est impossible de démontrer que les fondations 97 et 98 furent réalisées au même moment que les deux murs décrits ci-dessus. On observe toutefois que ces fondations ont à peu près la même profondeur que celles des murs. Par ailleurs, les matériaux employés sont similaires, en particulier le mortier de couleur rougeâtre. Enfin, ces deux éléments sont placés à peu près à égale distance des deux murs, les différences pouvant



Fig. 64 – Sur ce cliché, apparaît au premier plan l'égout N-S, puis la base du muret ou massif maçonné n° 96, qui se détache du mur n° 92. À gauche de ce dernier, le pavement en *opus spicatum* partiellement masqué par une couche de chaux est contemporain de la phase 3; c'est à l'époque sévérienne que le mur a été démantelé bien au-dessous du niveau du sol.

être imputées à la présence, au nord, de structures antérieures⁸³. Le coffrage des fondations était constitué par des poteaux placés dans les angles, sur lesquels étaient fixées les planches horizontales. Comme dans le cas des fondations des murs, terrassiers et maçons n'ont pas tenté de détruire les structures antérieures qu'ils rencontraient en creusant les tranchées. Cela se lit clairement dans le cas du pilier n° 98, dont la base s'adapte à la présence du mur néronien (n° 1b), avant de regagner progressivement la position prévue au sommet en suivant un parcours en spirale (fig. 65).

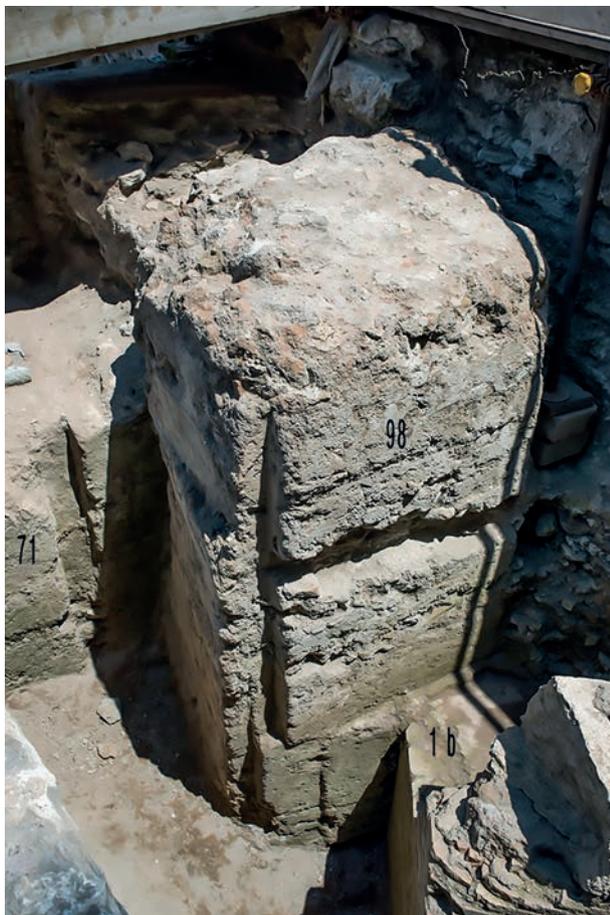


Fig. 65 – La fondation n° 98, attribuée à la phase 3, prend appui sur le mur néronien n° 1 b et contre la fondation n° 71 de la phase 2 (cliché Ch. Durand).

⁸³ Les deux fondations sont situées à 3,50 m du mur 100, mais à 3,80 dans un cas, 3,90 m dans l'autre du mur 100. Ces mesures toutefois correspondent à la distance cal-

Ici, il ne reste aucune trace des élévations et nous ignorons donc si ces fondations supportaient des piliers ou des colonnes. Le plan d'ensemble suggère de restituer une couverture au-dessus de l'espace défini par les deux nouveaux murs et, dans ce contexte, les deux fondations isolées pourraient avoir servi de support intermédiaire.

3.5.3. Les pavements

Le sol de l'espace délimité au nord par le mur 54 et au sud par le mur 91/92 a reçu un revêtement en *opus spicatum*, dans lequel sont insérés, sur l'axe médian, le chenal en bloc de travertin n° E-O 5 (fig. 66) et, de part et d'autre de celui-ci, un alignement de bipédales (fig. 67). L'absence de supports intermédiaires entre ces deux murs situés à 8,90 m de distance (soit 30 pieds), de parement à parement, la nature du revêtement et la présence du canal de récolte des eaux pluviales, tous ces éléments contribuent à faire penser qu'il s'agit d'un espace découvert. Entre le mur n° 92 et l'alignement de bipédales le plus proche, le pavement était extrêmement dégradé et nous avons été autorisés à l'enlever pour fouiller les niveaux sous-jacents et découvrir le sommet du pilier néronien. Ailleurs, il a été laissé en place et même soutenu par des étais dans le secteur situé au sud de la fosse U.S. 8608, où il tendait à s'effondrer. Il s'était totalement disloqué à l'intérieur de la même fosse et aux abords de celle-ci, en particulier au nord, la fosse ayant été creusée et approfondie progressivement à partir de là. Au-delà, en revanche, il est en bon état. Des lambeaux du même revêtement ont été repérés sur la limite nord du sondage sud-est et il est donc possible de supposer que le traitement du sol mis en évidence près du corps de bâtiment n° 50 se développait pour le moins sur 11 m de longueur, d'ouest en est ; il s'agirait donc d'une allée plutôt que d'une cour. Le profil de briquettes d'*opus spicatum* visibles sur la limite occidentale de la fouille et le fait que le chenal E-O 5 se prolonge sur

culée entre les marges des fondations et les murs. L'obstacle était constitué par la fondation du stylobate du péristyle de l'époque de la phase 2.



Fig. 66 – La partie du pavement en *opus spicatum* dégagée en 2009 de part et d'autre de la fosse dans laquelle s'est effondré le canal E-O 5 (vue vers le sud-est).



Fig. 67 – Le secteur du pavement en *opus spicatum* proche du mur n° 54. Un alignement de briques bipédales anime ce revêtement; un dispositif similaire était présent au voisinage du mur n° 92 (vue orientée vers l'est).

plusieurs mètres dans cette direction conduisent à imaginer que la même allée pourrait se développer dans cette direction⁸⁴.

Il ne restait aucune trace du revêtement contemporain de l'espace voisin, encadré par les murs n° 91/92 et 100, et la différence de traitement sensible entre ce secteur et celui de l'allée revêtue de simples briquettes d'*opus spicatum* suggère qu'ici furent employés des matériaux plus précieux, vraisemblablement un dallage de marbre entièrement récupéré lors de l'ouverture du chantier sévérien.

3.5.4. Le mur n° 101

Au sein de la séquence des faits analysés dans le secteur situé au sud du mur n° 48, l'introduction du mur n° 101 intervient en troisième position, après les constructions de la phase 1 et la réalisation du pavement rattaché à la phase 2. Son attribution à la phase 3 est donc justifiée par rapport à cette séquence

⁸⁴ La validité de cette hypothèse a été confirmée par la fouille réalisée en 2018 sous la direction d'Alessandro D'Alessio.



Fig. 68 – Le mur n° 101 et sa fondation prennent appui, à droite, contre le mur n° 48 de la phase 1 ; la fondation s'interrompt à l'emplacement du mur n° 26 que l'on propose de dater de l'époque néronienne (vue vers l'ouest).

stratigraphique, mais nous ne disposons d'aucun indice pour affirmer que ce nouveau mur est contemporain des travaux que l'on vient de décrire.

Dans la partie dégagée, il repose d'abord sur la fondation du mur n° 48, puis sur les restes du mur n° 26 qui paraît néronien (fig. 68). Sa fondation est, de ce fait, fort peu profonde sur le court tronçon situé dans l'emprise de la fouille. Pour réaliser cette partie basse de la maçonnerie, on ouvrit une tranchée (U.S. 8758) qui déborde par rapport au parement oriental du mur, tandis que le parement opposé, et donc aussi la fondation, prend appui directement contre la paroi ouest du creusement. Le mur 101 se prolonge au-delà de la limite méridionale de la fouille. La « niche » U.S. 8762 pratiquée dans le mur n° 48 est condamnée et colmatée au même moment. Le pavement installé au cours de la phase 2 reste en usage après l'introduction de ce mur.

3.5.5. Interprétation et datation

On assiste, avec la campagne de travaux de la phase 3 à un profond remaniement des espaces créés durant la phase 1. Au nord du mur n° 48, les nouveaux aménagements succèdent à la colonnade et au bassin de la phase 2, que nous proposons d'identifier à un péristyle. Le mur 54, datant de la phase 1, est encore en

usage et il constitue maintenant la limite nord d'une allée à ciel ouvert, délimitée au sud par le mur 91/92. Ce dernier paraît se prolonger vers l'ouest, de même que le sol en *opus spicatum* et certainement le chenal fait de blocs de travertin. Cet ample axe de circulation semblerait avoir condamné le bâtiment central de la phase 1 (triclinium ?). En revanche, le mur 100 s'interrompt sur une ligne correspondant à la face externe du mur délimitant à l'est ce bâtiment. Ce dernier pourrait donc fermer, à l'ouest, un corps de construction délimité au nord par le mur 91/92 et au sud par le mur n° 100. Le fait qu'il n'y ait aucune trace d'un pilier semblable aux éléments 97 et 98, sur l'alignement de ces derniers, sur le massif n° 50, renforce notre sentiment concernant le maintien du mur oriental du corps central, durant la phase 3, entre les murs nord et sud du nouveau corps de bâtiment.

Qu'advient-il du grand corps axial ? Le prolongement vers l'ouest de l'allée revêtue en *opus spicatum* semblerait l'avoir condamné. Pourtant, plusieurs observations faites durant la fouille incitent à ne pas opter pour une solution aussi radicale. Il y a d'une part la découverte du fragment de base cité plus haut et de plusieurs restes de décors architecturaux utilisés pour colmater des fosses au début de la réalisation du chantier sévérien⁸⁵. Certes ces pièces pourraient avoir appartenu à un autre aménagement de l'aile nord du palais, mais nous ne sommes pas en mesure d'en identifier un, à proximité, présentant des dimensions assez importantes pour que ces vestiges puissent lui être attribués. Si l'on admet donc qu'ils pourraient provenir du corps axial, il faut donc supposer que celui-ci, bien que mutilé, a survécu jusqu'à l'ouverture du chantier sévérien.

On invoquera aussi en faveur de cette thèse les informations livrées par l'étude du mobilier recueilli dans les canalisations de la phase 3 provenant du corps axial. Le comblement de ces dernières se forme plus tard, vers la fin du II^e siècle (voir *infra*), et il est intéressant de noter qu'il a livré des quantités extrêmement importantes de restes de faune portant

⁸⁵ Voir ci-dessus, p. 42.

des traces indiquant clairement que tant les pièces de boucherie que les coquillages firent l'objet de préparations culinaires et de dégustations. Cela permet de donner un peu plus de solidité à la proposition qui a été faite d'identifier le grand corps central de la phase 1 à un triclinium et de penser que cette fonction du premier espace pourrait avoir été maintenue après la réalisation des travaux de l'époque antonine, ou bien avoir été transférée dans un espace voisin.

Une telle destination peut difficilement être attribuée au corps de bâtiment défini par les murs 100 et 91/92. Ni sa forme allongée, qu'il faut probablement prolonger vers l'est, ni la présence de supports disposés sur la ligne médiane, dans le sens de la longueur, n'évoquent une salle à manger. Ces divers éléments suggèrent certes que l'espace devait être couvert, mais les éléments disponibles à ce jour ne nous semblent pas suffisants pour déterminer l'usage qui pouvait en être fait.

Certainement amputé au nord sur la profondeur de la grande allée, le corps axial de la phase 1 dut subir d'autres remaniements en liaison avec l'installation du réseau d'assainissement, dont plusieurs conduites ont été logées dans le massif de fondation n° 50. L'incidence sur l'agencement interne de ce qui pouvait survivre du bâtiment à la suite de cette intervention est difficile à percevoir à partir d'une vision aussi partielle de la situation que celle que nous avons à ce jour. En premier lieu nous ne connaissons ni le tracé complet du réseau ni les raisons qui ont guidé son introduction (pl. VII). Certes le chenal E-O 5 desservait l'allée et recueillait donc les eaux pluviales, mais il ne semble avoir été lié directement à une conduite sous-jacente qu'à l'ouest de la conduite N-S. Cette dernière a certainement joué un rôle de raccord entre les diverses branches. En dépit de l'état fort dégradé du système, il est possible de s'appuyer sur le témoignage de quelques altitudes fiables pour déterminer le sens du cheminement des eaux. Ces chiffres indiquent clairement que la conduite N-S s'incline du sud vers le nord, du moins jusqu'à la hauteur du rac-

cordement à la conduite E-O 3. Les conduites E-O 1 et 2 se déversaient dans la branche N-S. L'altitude la plus basse est apparemment celle de la conduite E-O 3 et on admettra donc que c'est vers celle-ci que les conduites N-S et E-O 4 convoiaient les eaux usées. La nature des comblements indique que les conduites E-O 1 et 2 desservaient des espaces de vie, consacrés principalement à la consommation d'aliments et à des événements festifs comme le laissent supposer les nombreux objets liés à des activités ludiques (dés, jetons) et la relative fréquence des intailles mêlés à des restes de repas. Il est impossible, au stade actuel de nos connaissances, de déterminer si ce réseau se raccordait au précédent ou s'il était indépendant de celui-ci, s'il le remplaçait ou si les deux fonctionnaient en parallèle.

Le mobilier recueilli, dans les rares strates contemporaines des constructions que l'on a pu fouiller, ne permet pas de fixer avec précision la chronologie des travaux. En revanche, quelques indices proviennent de l'étude des estampilles sur briques. Notons tout d'abord que ces éléments forment un ensemble hétérogène au sein duquel se distinguent nettement deux groupes, dont l'un est constitué par des briques fragmentées employées principalement pour former les piédroits des égouts et l'autre par des bipédales entières dont certaines furent utilisées pour former le fond et la couverture en bâtière des mêmes canalisations et d'autres comme arase au sommet des fondations des murs n°s 92 et 100.

Au sein des 37 estampilles présentes sur certaines de ces briques, François Chausson et Claudia Gatta ont identifié les exemplaires suivants :

- 4 datant du I^{er} siècle,
- 1 probablement du règne de Trajan,
- 13 certainement et 4 probablement de celui d'Hadrien,
- 2 dont la datation oscille entre les années 108 et 150
- et 1 autre entre 123 et 155 ;
- enfin, 2 timbres (*CIL* XV, 652) datés des années 140⁸⁶.

⁸⁶ Dix autres estampilles sont illisibles. L'étude réalisée par F. Chausson et C. Gatta sera publiée ultérieurement.

Ce sont ces derniers qui fournissent le repère chronologique le plus précis pour situer dans le temps le nouvel aménagement.

Dans la partie méridionale du site de la Vigna Barberini, les briques portant des estampilles datant du principat d'Hadrien sont prédominantes dans les maçonneries introduites lors de la reconstruction du portique et de son collecteur qui encadrent le jardin (phase 3), ainsi que dans celles qui correspondent aux remaniements opérés à l'intérieur des bâtiments (phase 4)⁸⁷. Les deux épisodes sont donc représentés par un mobilier apparenté à celui que l'on vient de décrire. Toutefois, les deux éléments plus récents retrouvés dans la partie nord du site conduisent à s'interroger sur la chronologie des différentes opérations. La différence qu'introduisent les deux estampilles datées des années 140 doit-elle être imputée au seul hasard, ce qui conduirait à admettre que les deux phases 3, celle du secteur nord et celle du secteur méridional (et probablement aussi la phase 4 dans ce dernier cas) seraient contemporaines? Ou bien devons-nous admettre que les deux séries de travaux ont été entreprises à deux moments différents? Dans les deux cas, au nord comme au sud de la Vigna Barberini, les interventions pourraient être soit contemporaines, soit de peu postérieures à la reconstruction des soutènements nord de la terrasse, à proximité immédiate de la fouille de la *cenatio rotunda*. Les travaux très importants qui ont affecté les soutènements, presque entièrement reconstruits alors, ont probablement marqué le début d'une opération ayant affecté l'ensemble des bâtiments dressés sur la terrasse. Le début des travaux doit apparemment être situé durant le principat d'Hadrien, mais il faut probablement admettre qu'ils puissent avoir été conclus sous celui d'Antonin le Pieux. En conséquence et en l'absence de données plus précises, nous proposons une datation large, couvrant les années 130 et 140.

3.6. Travaux d'affermissement du terrain : phase 4 (pl. IX)

La dernière intervention affectant le complexe bâti à partir de l'époque flavienne se matérialise sous la forme de deux fondations peu profondes (1,50 m au maximum) dont l'épaisseur est très irrégulière. Cette dernière caractéristique est due au fait que le blocage a été coulé dans des tranchées non armées, creusées dans les remblais hétérogènes et mal compactés apportés au moment de la création de la terrasse; dans un tel substrat, il était impossible de bien dresser les parois de la tranchée. Le blocage est fait de moellons informes de tuf, principalement, mais également de travertin et de fragments de marbre, généralement des placages, le tout lié par un mortier gris foncé. Dans la partie inférieure, ce blocage n'a pas été tassé. Dégagée latéralement durant la campagne de 2010, la fondation n° 114, qui était en outre la plus mince, s'est effondrée lorsqu'elle a été entièrement dégagée sur son flanc oriental en 2014. La seconde (n° 113) a été laissée en place (fig. 69)⁸⁸. Ces deux éléments prennent appui sur des structures antérieures : la fondation n° 99 au sud et, au nord, le pilier n° 97 dans le cas de la fondation n° 114, le mur n° 73 et sa fondation dans celui du n° 113.

Au sommet, ces deux éléments ne portent aucune trace d'élévation et il est difficile de leur en restituer une, car si 114 pourrait éventuellement s'inscrire dans la trame du bâtiment alors en usage puisqu'il relie deux structures contemporaines, il en va bien autrement pour la fondation n° 113 établie entre un mur de la phase 2, rasé depuis plusieurs années au moment de la nouvelle intervention, et un autre de la phase 3. Ayant constaté durant la fouille que, dans ce secteur, les remblais post-néroniens ont subi des tassements très importants, qui les ont fait s'incliner fortement vers l'est, nous supposons que ces deux structures ont été introduites pour tenter de freiner cette tendance et donc pour stabiliser le terrain.

⁸⁷ Villedieu 2007, p. 150-202.

⁸⁸ L'autorisation, que nous avons sollicitée auprès de la Surintendance afin de démonter cette structure pour dégager

le secteur du mécanisme néronien situé au-dessous, ne nous a pas été accordée.



Fig. 69 – La fondation n° 113, attribuée à la phase 4, prend appui au nord contre le mur n° 73 (phase 2) et, au sud, contre la fondation n° 99 (phase 3); le premier de ces deux murs avait été rasé avant l'ouverture du chantier de la phase 3 (vue vers le nord).

Nous ne disposons d'aucun élément pour dater précisément cet épisode, aucune strate contemporaine de l'intervention n'ayant été retrouvée, et il faut donc le situer par rapport aux épisodes antérieur et postérieur, soit entre le règne d'Antonin le Pieux et celui de Commode⁸⁹.

⁸⁹ Dans le secteur méridional de la Vigna Barberini, durant la même période, ont été enregistrées plusieurs opérations (Villedieu 2007, p. 171-250), mais aucune d'elles ne peut actuellement, sur la base des indices disponibles, être rapprochée de cette phase 4.

⁹⁰ L'étude des céramiques recueillies en 2009 et 2010 a été entreprise par Marta Fedeli et Laura David, qui ont d'abord travaillé sous la direction de Giorgio Rizzo; les monnaies ont été restaurées par Ingrid Reindell et Valeria Fontana en

3.7. Derniers moments de vie du complexe flavien

Les conduites du réseau d'assainissement bâti durant la phase 3 ont livré un mobilier très abondant en dépit du fait que leur remplissage n'a été retrouvé intact que sur deux brefs tronçons, dans la conduite E-O 1 et au départ de la conduite N-S, là où celle-ci prend appui sur le mur néronien (tronçon N-S 3). De part et d'autre de ce deuxième tronçon, du mobilier appartenant clairement au même remplissage a été retrouvé mêlé aux remblais flaviens, sur lesquels les maçonneries de la conduite s'étaient effondrées. Partout ailleurs, il avait été systématiquement récupéré durant un épisode de spoliation dont il sera question plus loin. Disons seulement ici que nos prédécesseurs avaient reconnu la présence d'objets précieux, en particulier des intailles, et c'est pour les recueillir qu'ils ont tamisé soigneusement le produit de leur récolte. Des rebuts produits par cette opération ont été retrouvés durant nos fouilles et l'importance de la strate qu'ils forment laisse supposer que la partie du réseau qui a été « pillée » est bien plus étendue que celle qui a été explorée par nos soins.

De ce mobilier, nous ne donnons dans ce volume qu'un aperçu rapide, l'étude approfondie étant inachevée à ce jour⁹⁰. La nature des objets et leur chronologie apparentent ce comblement à celui qui a été mis au jour avant 1999, dans la partie sud du site de la Vigna Barberini, là aussi dans des égouts. Les points communs sont nombreux, mais on note ici la présence d'une quantité nettement plus importante de restes de faune, en particulier des coques de tellines et des os, principalement de porc.

a dressé le catalogue publié dans le présent volume; Myriam Steinberg a traité les restes de faune marine et Sébastien Lepetz ceux de la faune terrestre recueillis en 2009, tandis que Danièle Foy étudiait les vases en verre. Ce mobilier fera l'objet d'une publication autonome, qui accueillera également l'étude des objets provenant du comblement des conduites fouillées avant 1999, qui a été faite par Margherita Capone et Caterina Costantino. Sur cette dernière recherche voir Villedieu 2007, p. 247-249 et Rizzo 2018a.

Ces objets renvoient un écho des dernières activités accueillies dans le corps du palais bâti à l'époque flavienne, peu avant qu'un incendie n'endommage les soutènements occidentaux et l'aile dressée au-dessus. Nous avons déjà proposé de reconnaître dans les traces de ce sinistre celles de l'incendie de 191/192 et les nouvelles données, qui fournissent une datation couvrant les dernières décennies du II^e siècle, renforcent l'hypothèse⁹¹.

L'état de conservation du réseau et son engorgement laissent supposer que l'installation ne devait plus fonctionner parfaitement. Les vestiges suggèrent une situation très dégradée qui à nouveau concorde avec les impressions nées de l'observation des restes du même corps du palais dans le secteur méridional du site : apparemment, l'instabilité du substrat a rendu nécessaires de nombreuses réparations et il semble que ces efforts n'aient pas été couronnés par un franc succès⁹². Nous avons vu que, peu à peu, des espaces dotés à l'origine de décors soignés en furent dépouillés et qu'ils furent transformés en locaux de service, abritant parfois des artisans. On n'assiste pas exactement aux mêmes transformations dans la partie nord du site qui a été explorée, mais plusieurs indices laissent entrevoir la décadence du bâti.

4. L'ÉPOQUE SÉVÉRIENNE

À la suite de l'incendie de 191/192 dont il vient d'être question, l'ensemble du corps septentrional du palais dressé sur la terrasse de la Vigna Barberini fut rasé et l'on entreprit un nouveau chantier qui intéressa d'abord les soutènements occidentaux, certainement touchés par le feu, avant de porter sur le réaménagement de l'esplanade.

L'enquête menée de 1985 à 1998 a révélé que, à l'époque sévérienne, la réorganisation de la terrasse sur laquelle avait été dressé le corps septentrional du palais flavien se fit

autour d'un grand temple dédié un moment à *Sol Elagabalus*⁹³. Le téménos était encadré par des portiques sur trois côtés et, à l'est, par une galerie dont la façade était animée par des arcades aveugles. Les espaces non couverts étaient occupés par des jardins encadrés par des aires dallées et desservis par une allée nord-sud également revêtue de panneaux de marbre.

Les informations livrées par les fouilles menées dans le secteur méridional de la terrasse, ainsi que par l'étude des soutènements nord et ouest, ont conduit à distinguer trois temps dans la réalisation, le premier correspondant à la démolition des bâtiments antérieurs et à la reconstruction des soutènements occidentaux, le deuxième à la mise en place des principaux corps du complexe et le dernier à quelques modifications du projet initial, ainsi qu'à l'aménagement des espaces non couverts. La première et la deuxième étape furent apparemment réalisées par les mêmes équipes, dans le cadre d'une seule campagne de travaux. Au contraire, les caractéristiques des matériaux et certains détails des maçonneries suggèrent que les opérations correspondant à la troisième étape furent confiées à un personnel totalement différent, ayant recours à d'autres sources d'approvisionnement, et que ce changement se produisit vraisemblablement à la suite d'une interruption dont on ne peut fixer la durée.

La séquence stratigraphique analysée depuis 2009 est moins explicite que les données recueillies antérieurement. En effet, dans le nouvel espace fouillé, les aménagements de l'époque sévérienne ont été plus radicalement détruits par les spoliations modernes et dans plusieurs cas il n'a été possible d'interpréter des traces minces et fragiles que grâce aux connaissances acquises au cours des enquêtes précédentes. La distinction faite entre la première campagne, qui correspond à la réalisation des principaux éléments structurels du

⁹¹ Sur les données récentes, voir l'étude publiée ici par L. David, p. 134-140, et tant sur celles-ci que sur les précédentes : Rizzo 2018a et Villedieu 2007, p. 261-262.

⁹² Villedieu 2007, p. 171-250.

⁹³ Les données concernant la période sévérienne qui ont

été recueillies avant l'an 2000 ont été analysées et exposées principalement dans les ouvrages et articles suivants : Broise – Thébert 1999; Thébert 2001; Villedieu 2007, p. 263-278; Coarelli 2012, p. 497-532; Villedieu 2013; Villedieu – Guibal – André 2016; Villedieu 2018; Rizzo 2018a.

complexe, et la seconde, durant laquelle furent introduites des finitions, n'était sensible qu'au niveau des égouts et il aurait été difficile de la percevoir si nous n'avions pas disposé des critères forgés en travaillant dans le secteur méridional du site. En revanche, les niveaux correspondant aux activités du premier chantier ont livré quelques données qui complètent utilement le tableau que l'on avait commencé à tracer grâce à la première série de fouilles du site⁹⁴.

4.1. Le chantier initial et les premiers aménagements

4.1.1. Les vestiges (pl. X)

Nous avons été amenés à constater à plusieurs reprises, ci-dessus, que l'ouverture du chantier sévérien s'est traduite par l'enlèvement d'une tranche importante de la stratification qui s'était formée entre la fin du I^{er} et les dernières décennies du II^e siècle dans une partie de l'aire explorée de 2009 à 2014. Cette observation concerne l'espace délimité à l'ouest par le massif n° 50, au nord par le mur n° 92, au sud par le mur n° 100. Dans ce secteur, où nous avons observé que l'affaissement des remblais avait clairement posé des problèmes à plusieurs reprises, on entreprit alors une sorte d'épuration, probablement pour assainir le terrain. Les maçonneries furent rasées au-dessous du niveau des sols et ceux-ci furent systématiquement démontés. Les terrassements furent poussés bien en deçà de la cote marquant ailleurs le point de départ des travaux; toutes les strates correspondant à l'aménagement des bâtiments de la phase 1 et aux interventions successives furent enlevées et le remblai contemporain de

la création de la terrasse fut également touché dans certains cas⁹⁵. Là où les aménagements antérieurs s'étaient déjà affaissés, on utilisa des matériaux parmi lesquels sont présents de nombreux fragments de marbre dont plusieurs conservent des parties travaillées; ils furent clairement prélevés au sein des éléments produits par le démantèlement des édifices dressés précédemment, en sélectionnant ceux qui avaient été brisés au cours de cette opération, les autres ayant de toute évidence été conservés pour être réemployés⁹⁶. Dans le remblaiement ont été également trouvés des moellons de tuf, de basalte, des briques et des éclats de marbre. Les points concernés par ces remplissages sont indiqués sur le plan fig. 70⁹⁷. Une fois achevée cette phase de préparation du terrain, celui-ci fut remblayé pour créer un nouveau plan horizontal régulier.

Partout ailleurs, dans l'espace exploré, les structures furent rasées à la hauteur des pavements en usage ou légèrement plus haut. On observe toutefois, dans les deux secteurs distingués, que des blocs insérés dans les maçonneries antérieures pour servir de support à des colonnes furent récupérés à cette occasion; tel est le cas de l'un de ceux qui étaient envoyés dans le massif n° 50 et de deux parmi ceux de la colonnade appartenant à la phase 2⁹⁸.

Dans l'espace touché par les terrassements profonds et les colmatages, les strates qui annulent la différence de cote formaient une masse particulièrement épaisse, compacte et résistante; elles étaient composées principalement de mortier et d'éclats de marbre, mais parfois aussi de moellons de tuf marron clair et, dans la partie supérieure, par endroits, de débris de placages en marbre, de briques dont certaines avaient été posées soigneusement à plat pour assurer un meilleur nivellement du

⁹⁴ Villedieu 2007, p. 305-314; ces données récentes ont été déjà partiellement exploitées dans Villedieu – Guibal – André 2016.

⁹⁵ Trois strates ont été mises en relation avec ces événements : les U.S. 8634, 8635 et 8638, qui ont livré un mobilier couvrant un arc chronologique ample et relativement flou, allant du milieu du I^{er} siècle aux premières années du III^e : voir la contribution de L. David, p. 141-145.

⁹⁶ Plusieurs de ces fragments de marbre sont analysés par R. Montalbano, p. 188-195.

⁹⁷ Ces remblais portent les n^{os} d'U.S. suivants : 8949, 8555, 8556, 127, 147, 154, 349.

⁹⁸ Notons que l'affaissement dont tira parti plus tard la fosse de spoliation moderne U.S. 8608 n'entraîna la chute du pavement et du chenal E-O 5 que bien après l'intervention sévérienne : le sol de mortier marquant le début du chantier les avait soigneusement recouverts en formant une strate régulière, qui démontre qu'ils étaient alors encore parfaitement en place.

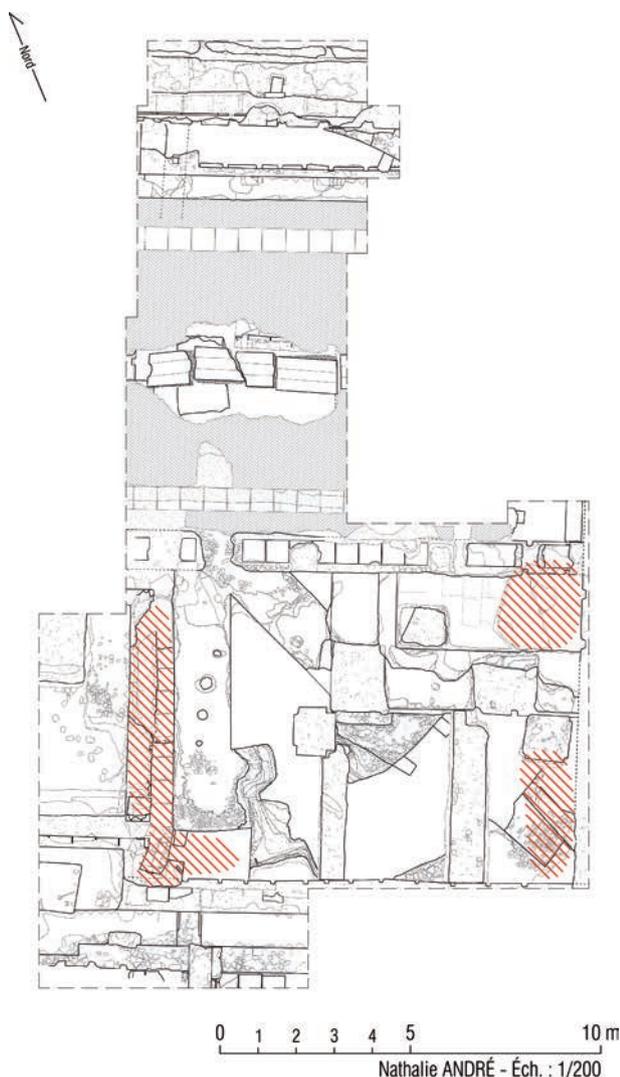


Fig. 70 – Localisation des zones où, au début de la campagne de construction sévérienne, les dénivellations dues à l'affaissement des remblais antérieurs ont été colmatées au moyen de fragments de marbre et de gravats.

sol (fig. 71)⁹⁹. Une fois atteinte l'altitude du pavement en *opus spicatum* n° 90, l'espace fut traité partout de la même manière et un nouveau sol de mortier l'uniformisa. À partir de là, la séquence des événements est semblable à celle qui a été analysée avant 1999 dans le

⁹⁹ Il s'agit des U.S. 8525, 8738, 8742, 8743, 8744, 8745, 76, 94, 95, 98, 99, 119, 324.

¹⁰⁰ Villedieu – Guibal – André 2016, p. 502-504.

¹⁰¹ Le parallèle que l'on peut établir avec les observations faites dans le secteur des "Terme di Elagabalo" où a été fouillée une vasque utilisée durant la réalisation du chantier sévérien est instructif : Traini – Mannelli 2013. En particulier, on note l'emploi d'amphores réutilisées pour transporter le

secteur méridional de la Vigna Barberini : la couche de mortier gris fera l'objet de recharges et elle sera recouverte par des traces de l'activité des équipes intervenant sur le chantier. Ainsi que nous l'avons déjà noté dans le passé, les travaux de terrassement entrepris pour creuser les fondations ont laissé très peu de traces : la terre et les débris retirés du sol furent soigneusement recueillis et évacués¹⁰⁰. C'est seulement lorsqu'entrent en action les maçons et les tailleurs de pierre (et surtout de marbre) que les témoignages des diverses activités entreprises se traduisent sous la forme de creusements et d'apports de matériaux¹⁰¹. Nous supposons donc que, à ce stade, les tranchées des fondations des principaux corps du nouveau complexe avaient été creusées, étayées et que le blocage avait été coulé. En effet, à la base de la stratification se rencontrent parfois des lentilles ou des petits tas de la pouzzolane grise employée pour composer le mortier des maçonneries introduites durant la première campagne.

Dans les secteurs sud et est de l'aire de fouille ont été retrouvées des traces d'installations de chantier. Six trous de poteaux dont le diamètre est assez réduit, deux creusements linéaires et un autre irrégulier¹⁰² repérés dans le premier espace correspondent vraisemblablement à une ou des installations relativement légères : table, établi, abris (fig. 72) ?

En revanche, dans le secteur voisin les restes d'activités sont plus significatifs. Il s'agit d'une part d'un ensemble composé d'une grande fosse vaguement circulaire, près de laquelle en ont été aménagées deux autres de forme oblongue, plus petites, mais renforcées chacune par deux gros blocs de marbre¹⁰³ (fig. 73). Le sommet de l'un des deux blocs, posé sur le fond, forme une surface plane horizontale ; le deuxième bloc, plus petit, est dressé sur le côté sud et semble avoir fait office de calage. Une quatrième fosse (U.S. 348), située à l'ouest de la plus grande, de

mortier, dont on a retrouvé l'écho sous la forme de fragments de contenants qui sont largement prédominants dans les strates contemporaines de la réalisation du chantier, sur la Vigna Barberini : Villedieu 2007, p. 312.

¹⁰² U.S. 8728 à 8731, 8734-8735, 8741, 8748-8749.

¹⁰³ U.S. 8868, 8893, 8895, 8902-8903 ; le creusement 8900 pourrait s'être formé lors du démontage du dispositif.



Fig. 71 – Le sol de mortier qui marque le début du chantier, dans le premier espace fouillé en 2009 est brisé à l'emplacement de plusieurs affaissements qui avaient pourtant été colmatés peu auparavant, en particulier en utilisant des gros blocs de marbre tel que celui dont on voit ici une face dans la première fosse à gauche. Sur la paroi du sondage la plus proche de ce bloc, apparaissent en coupe les strates correspondant à plusieurs étapes du chantier; composées principalement d'éclats de marbre blanc et de mortier elles se distinguent nettement des strates successives qui sont plus foncées (vue vers le nord-est).



Fig. 72 – Trous de poteaux et sillons suggérant la présence d'installations de chantier (vue vers l'ouest).

forme circulaire et peu profonde, appartenait éventuellement au même aménagement; nous pensons que ce dernier a servi pour fixer un treuil.

À proximité se trouvait une fosse de petite taille, circulaire, contenant encore de la chaux pure: nous supposons, dans ce cas, qu'elle a été utilisée pour éteindre de la chaux vive (U.S. 8888). Tout près de celle-ci s'en trouvait une autre (U.S. 8890), également de petite taille, qui n'a pas livré d'indices susceptibles de nous aider à en déterminer la fonction (fig. 74).

La taille et la profondeur de la fosse U.S. 103 en font un autre élément remarquable (voir fig. 42 et 49). Au sein du remplissage était présente une couche d'argile verte, fine et compacte. Si celle-ci avait revêtu des parois et le fond du creusement, nous aurions pu penser



Fig. 73 – La grande fosse et les deux creusements situés à sa droite sur la photo ont permis de loger un dispositif de chantier, vraisemblablement un treuil. Le creusement circulaire présent en bas, à gauche, pourrait appartenir au même aménagement.



Fig. 74 – La fosse située à gauche sur ce cliché a probablement servi à éteindre de la chaux vive; nous ignorons quel usage fut réservé à la seconde.

qu'elle avait pour rôle de créer un revêtement étanche et imaginer donc que la fosse contenait de l'eau employée pour gâcher le mortier.

Ce n'est toutefois pas le cas, apparemment, l'argile ayant été retrouvée au-dessus d'une épaisse couche de remblai, à mi-hauteur du remplissage. Fondées sur ces informations, nos tentatives visant à déterminer la raison d'être de ce creusement ont échoué¹⁰⁴.

Relevons enfin la présence d'un trou de poteau, qui est resté inscrit dans le massif n° 73 (U.S. 8936).

Dans le secteur situé au sud du pavement en *opus spicatum* et du mur n°s 91/92, où les opérations de terrassement préliminaires avaient été plus radicales, ont été fouillés jusqu'à cinq sols de chantier superposés, sans compter quelques retouches d'extension réduite. De fait, là où le substrat était formé par les remblais flaviens, dans les espaces encadrés par les structures néroniennes, on constate que les sols de chantier se sont affaissés durant

¹⁰⁴ U.S. 103, 104, 118, 8886.

la campagne de construction, car ils ont été rechargés à plusieurs reprises. Ces niveaux faits généralement de mortier gris, mais également dans un cas de terre battue renforcée par des éclats de marbre et de brique, étaient séparés l'un de l'autre par des couches d'éclats de marbre (principalement du proconnèse, mais également du pavonazzetto, du giallo antico, de l'africain), mêlés souvent, dans ce secteur particulier, à de la terre, à des débris de tuf et à de la poussière de pépérin.

Sur toute la surface de l'aire de fouille qui se développe au nord du mur n° 92, la plupart des strates contemporaines de la vie du chantier avaient en revanche été réduites à l'état de lambeaux souvent isolés par les opérations de récupération de matériaux organisées à partir de la Renaissance.

Parmi les ouvrages bâtis au cours de la première phase des travaux, seules deux branches du réseau d'assainissement ont été mises partiellement au jour dans l'espace couvert par les fouilles menées à partir de 2009. Le mode de réalisation de ce réseau et son implantation étant maintenant bien connus, c'est effectivement en partant d'une localisation précise des égouts que nous avons choisi de faire coïncider les limites nord et est de l'aire de fouille avec ces éléments, sachant qu'ils contribueraient à contenir les talus et donc à réduire les contraintes liées à l'application des règles de sécurité. Nous savions également que, à leur emplacement et derrière eux, au nord et à l'est, il serait impossible de mettre au jour les vestiges de l'édifice néronien, certainement démantelés pour installer de nouvelles structures. En effet, au nord de l'égout septentrional se trouve une fondation puissante et très profonde et une autre, semblable, est accolée à l'est de l'égout oriental.

Les deux égouts furent bâtis dans des tranchées soigneusement armées au moyen de planches horizontales et de poteaux verticaux¹⁰⁵. Sur le fond, dont on ne connaît pas exactement l'épaisseur, une assise de bipédales est alignée en position médiane pour former la base de la conduite et elle est encadrée par

deux piédroits verticaux dont la face interne est parementée de brique, tandis qu'à l'extérieur le béton a pris appui directement contre le coffrage, dont il conserve les empreintes et en renvoie donc l'image en négatif¹⁰⁶. La conduite est couronnée par une voûte en berceau et le sommet du massif par une assise de bipédales disposées sur trois alignements grossièrement parallèles.

Les empreintes des coffrages, généralement très nettes et régulières, sont extrêmement confuses dans le cas de la paroi ouest de l'égout n° 125, où elles révèlent toutes les difficultés rencontrées par les terrassiers et par les charpentiers pour creuser une tranchée dans les remblais instables de ce secteur et pour la contenir au moyen d'un boisage. La présence des gros blocs de marbre employés pour colmater et consolider le terrain à cet endroit (voir ci-dessus) a certainement contribué à rendre ces opérations ardues. Le résultat nous apprend que l'on n'a pas été en mesure d'introduire partout des planches et des poteaux et, en conséquence, le blocage a parfois été coulé directement contre terre; dans d'autres cas, il a fallu utiliser des planches courtes et étroites pour plier le coffrage aux irrégularités de la tranchée (fig. 75).

La paroi méridionale de l'égout n° 124 présente en revanche le même aspect que les



Fig. 75 – Les empreintes du coffrage de bois, révèlent, du fait de leur irrégularité, les difficultés rencontrées pour boiser la tranchée destinée à l'égout n° 125 sur un tronçon correspondant à un affaissement.

¹⁰⁵ Villedieu – Guibal – André 2016, p. 492-500.

¹⁰⁶ Villedieu 2007, pl. XXV.

autres éléments du réseau de collecte des eaux pluviales examinés dans d'autres secteurs du site de la Vigna Barberini (voir fig. 31).

Sur le tronçon dégagé de ce dispositif n° 124, à son sommet, est aménagé un canal perpendiculaire à l'axe du collecteur, qui communique avec celui-ci par le biais d'un regard.

4.1.2. Datation

Au sein du mobilier recueilli dans les strates contemporaines de ces événements des éléments résiduels abondants côtoient des objets produits entre la fin du II^e siècle et le début du III^e. Ces données confirment sans la préciser une datation que nous avons située entre 191/192 et les années 210/218¹⁰⁷.

4.2. Les réalisations de la deuxième campagne (pl. XI)

4.2.1. Les vestiges

La deuxième campagne, qui correspond en réalité à la troisième étape de la réalisation décrite plus haut, se manifeste dans les secteurs explorés à partir de 2009 à l'emplacement des deux branches du réseau d'assainissement et dans l'espace à ciel ouvert où l'on installe des revêtement de dalles associés ou alternant avec des jardins.

C'est en effet alors que fut aménagé le sommet des deux égouts. Celui qui porte le n° 124 bordait le stylobate du portique établi sur le côté nord du téménos (fig. 76); il fait alors l'objet de légers creusements en surface pour loger des grands blocs reposant sur une fine couche de mortier rougeâtre (U.S. 246, 244, 249). Les blocs ont disparu, mais nous sommes en mesure de restituer un canal d'écoulement au profil concave creusant leur plan supérieur, grâce à un fragment en marbre du Proconnèse qui en conserve une partie. Ce fragment a été recueilli dans le remblai de la tranchée qui se forma au moment de la récupération de ces

éléments. Les blocs servaient donc à recueillir les eaux pluviales provenant de la toiture du portique et à les convoier vers l'égout sous-jacent par le biais de regards semblables à celui qui est décrit plus haut.

Les blocs du canal d'écoulement étaient enclavés au nord et au sud dans des maçonneries de blocage. La première (n° 120) n'a été que partiellement entrevue, sur sa limite méridionale, mais il est possible de la restituer jusqu'à l'alignement des blocs du stylobate. La seconde a l'aspect d'un muret mesurant 59 cm d'épaisseur (n° 122); sa surface supérieure conserve les empreintes des dalles qui le revêtaient et sur sa face méridionale est présent un reste de la plinthe en marbre du Proconnèse, qui n'a laissé ailleurs que son empreinte (n° 247). La plinthe était maintenue en place, verticalement, grâce à l'appui fourni d'un côté par le muret et, sur la face opposée, par un blocage de moellons et mortier (fig. 77).

L'égout oriental n° 125 n'étant pas associé à une colonnade, il n'était pas surmonté par un canal d'écoulement, mais apparemment par un dallage dont la préparation faite d'une couche de terre (U.S. 254) recouverte par deux couches de mortier (U.S. 253 et 262) a été observée à l'extrémité nord du tronçon dégagé en 2014¹⁰⁸.

Les fouilles menées depuis 2009 ont permis de fixer la limite des plates-bandes du jardin dans le secteur oriental, une donnée qui nous manquait auparavant¹⁰⁹. Deux de ces aménagements ont été partiellement dégagés, ainsi qu'une allée de terre battue les séparant (fig. 78).

La disposition des deux plates-bandes fait écho à celle des aménagements du jardin mis au jour dans le secteur méridional de la Vigna Barberini, en dépit de quelques différences sensibles dans les dimensions. La première, au nord, mesure environ 3 m de largeur et elle a été repérée sur 9,50 m de longueur. Un sillon la délimite sur les deux côtés longs, et il fait retour à l'est où il permet donc de posi-

¹⁰⁷ Sur les nouvelles données, voir la contribution de L. David, ci-dessous, p. 145-148, ainsi que Rizzo 2018a; sur les précédentes : Villedieu 2007, p. 372-378.

¹⁰⁸ Aussitôt mis au jour, le sommet de cet égout a été en grande partie recouvert et masqué par des installations

conformes aux normes de sécurité. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de les analyser en détail, ni d'en réaliser un relevé précis.

¹⁰⁹ Villedieu 2007, p. 361-367.



Fig. 76 – Vue d'ensemble du sommet de l'égout n° 124, où apparaissent les empreintes des blocs du chenal. À gauche se trouve le muret n° 122, ainsi que la plinthe qui délimite le portique nord; à droite, le blocage n° 120 (vue orientée vers l'ouest).

tionner sa limite. Nous savons que dans ce sillon était fixée une plinthe de marbre blanc semblable à celle qui soulignait la bordure de l'égout du portique nord. Il n'en restait que des empreintes légères qui ont pu être interprétées principalement grâce aux connaissances acquises en fouillant la partie méridionale de la Vigna Barberini¹¹⁰. Très approximativement sur l'axe central de la plate-bande furent creusées des fosses dans lesquelles étaient logées des amphores de taille moyenne utilisées comme pots de fleurs; seules trois de ces fosses ont été identifiées avec certitude (U.S. 8598, 8611, 8866). Sur le même axe, dans les espaces séparant les fosses, d'autres plantes avaient été mises en terre dans des demi-amphores de petite taille, disposées en rang serré (fig. 79). De ces vases, seuls de rares témoins très fragmentés ont été retrouvés en place.

La seconde plate-bande est plus large et elle s'achève, à l'est, sur la même ligne que la première. Le sillon qui en dessine le pourtour est légèrement plus large, car il a accueilli non seulement une plinthe, mais également un alignement de petites amphores dont 18 exemplaires ont été retrouvés *in situ* ou légèrement déplacés, en majeure partie brisés depuis la disparition du jardin (fig. 80). Tous se concentrent à l'extrémité orientale de la plate-bande, les autres ayant disparu partout ailleurs. Ce sillon n'a été identifié que sur les limites nord et est. Sur le plan, le sillon méridional a été restitué par symétrie à partir de l'axe des grandes fosses. La plate-bande mesure ainsi 5,60 m de largeur et sa bordure méridionale restituée se trouve donc en partie dans l'emprise de la fouille où, toutefois, aucune trace n'en a été retrouvée; on suppose que le

¹¹⁰ Villedieu 2007, p. 365-367.



Fig. 77 – Bordure du portique nord : détail.

creusement méridional était moins profond que les autres et que ses vestiges ont été gommés par les spoliations modernes qui, en effet, ont entamé sévèrement les niveaux sévériens dans cette partie de l'espace exploré. La restitution proposée par Nathalie André (fig. 78), permet de constater que la plate-bande nord a les mêmes proportions et la même position que son homologue du secteur méridional. La seconde plate-bande, en revanche, est nettement plus large que celle qui lui fait écho au sud. Les règles de la symétrie n'ont donc pas été appliquées de manière rigoureuse lors de la création du jardin.

Ici aussi, des fosses destinées au logement de demi-amphores plus grandes furent creu-

sées sur un axe qui devrait être médian et elles sont au nombre de quatre (U.S. 8701, 8702, 8703, 8716). Aucune ne conservait les restes des vases qui y avaient été installés à l'époque sévérienne.

Les deux plates-bandes étaient séparées par une allée, vraisemblablement au sol de terre battue mêlée à un peu de mortier, ainsi que le suggère un lambeau bien exigü de ce revêtement (U.S. 8506).

Entre la première plate-bande et l'égout n° 124 nous restituons un espace dallé sur la base des observations faites dans le secteur méridional de la Vigna Barberini. En effet, quelques résidus de strates d'éclats de marbre, souvent perturbées par les spoliations postérieures, s'apparentent à la stratification observée dans l'ancienne aire de fouille¹¹¹. Dans les deux cas, la restitution d'un revêtement de dalles est hypothétique. Aucune cavité semblable à celles qui ont été identifiées dans les espaces fouillés avant 1999 n'était attestée ici, mais cette absence peut fort bien être due au très mauvais état de conservation des niveaux sévériens examinés depuis 2009¹¹².

À l'est des deux plates-bandes, on est tenté de restituer le même traitement, mais la préparation d'un dallage, faite d'une couche de mortier, n'est attestée qu'au-dessus de l'égout n° 125.

Les fouilles antérieures à 1999 avaient mis en évidence la présence de fosses destinées à recevoir des éléments décoratifs ou cultuels¹¹³. Des aménagements similaires sont venus au jour également dans l'espace exploré depuis lors. Certains sont clairement identifiables et tel est le cas en particulier de la fosse U.S. 203, qui conservait des restes de son remplissage initial fait de moellons de petite taille au milieu desquels étaient encore lisibles les négatifs d'objets qui y avaient été logés et calés au moyen de ces pierres (fig. 81). Les fosses U.S. 8513, 8616 et 8946 appartiennent apparemment à la même série. Il est moins facile de déterminer la destination des fosses U.S. 8849

¹¹¹ Villedieu 2007, p. 346-352 et pl. XVIII, n°s 282-283.

¹¹² Ces cavités disposées régulièrement ont apparemment accueilli des petites plantes : Villedieu 2007, p. 352-353 et

fig. 423.

¹¹³ Villedieu 2007, p. 369-371.

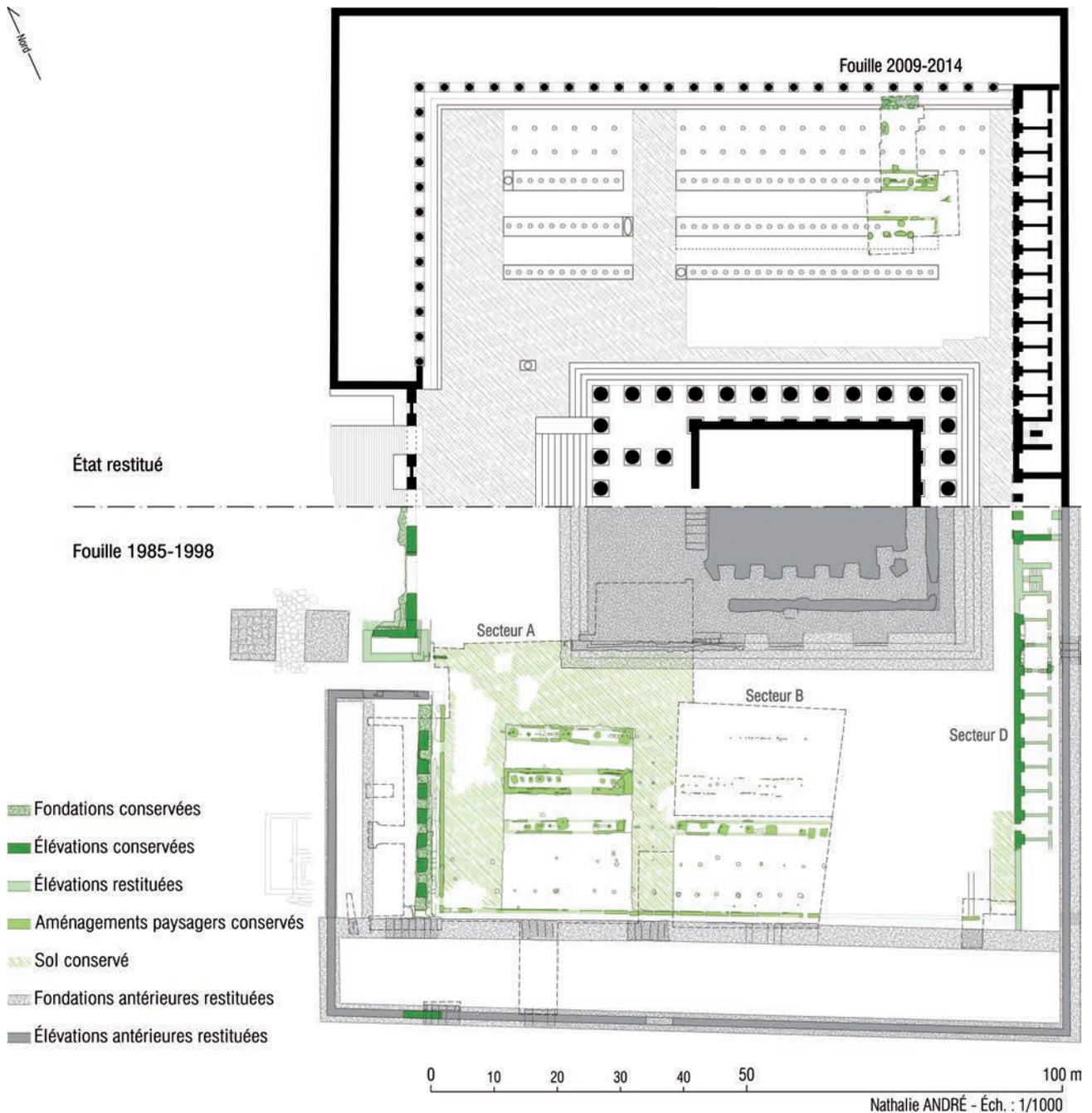


Fig. 78 – Restitution du complexe sévérien réunissant les données recueillies depuis 1985.

et 8857, qui pourraient éventuellement avoir été destinées à des plantes. Ici aussi, comme dans le secteur méridional du sanctuaire, la répartition des fosses dans l'espace semble totalement indifférente à la nature des aménagements : deux se trouvent dans l'aire, vraisemblablement dallée à l'origine, au pied du

portique, tandis que les trois autres recourent les plates-bandes.

4.2.2. Datation

Dans ce cas également, le mobilier recueilli confirme, sans apporter d'éléments plus précis,



Fig. 79 – Restes de la plate-bande nord du jardin sévérien. Dans les deux sillons étaient fixées les plinthes de marbre formant une bordure. Sur l'axe central sont creusées deux fosses dans lesquelles étaient logées de grandes amphores utilisées comme pots de fleurs. Des fragments d'amphores de plus petite taille les relient. À gauche, le sillon a été recoupé par une fosse dans laquelle devait être logé un élément décoratif ; à proximité apparaît un lambeau de la préparation du revêtement que l'on suppose fait de dalles de marbre (vue orientée vers l'est).

la chronologie fixée entre 218 et 220 à partir des observations faites avant 1999, dans la partie méridionale du site¹¹⁴.

5. DU III^e AU XX^e SIÈCLE¹¹⁵

5.1. Démantèlement du complexe sévérien et changements de destination (IV^e/V^e-VI^e siècle)

Seules quelques couches d'extension et d'épaisseur réduites ont paru pouvoir être

mis en relation avec les opérations de démantèlement et de spoliation de l'ensemble monumental sévérien, ainsi qu'avec son abandon¹¹⁶. Sous cet angle, la situation est très éloignée de ce qui a été observé dans la partie méridionale de la Vigna Barberini, où ces épisodes se manifestent sous des formes nettement plus perceptibles, en particulier la phase d'abandon qui s'est traduite par des apports de remblai très abondants. La différence relevée entre les deux secteurs peut être imputée au fait que,

¹¹⁴ L. David, ci-dessous, p. 148-151; Rizzo 2018a; Villedieu 2007, p. 372-378.

¹¹⁵ Les données concernant cette période de l'histoire du site devaient être présentées dans un volume collectif réunissant les contributions des différents participants au programme de fouille. Certaines de ces contributions n'étant pas parvenues à l'éditeur, l'ouvrage n'a pas encore vu le jour. Toutefois, les « chroniques », ainsi que quelques articles four-

nissent un aperçu sur les questions abordées dans ce chapitre : Rizzo – Villedieu – Vitale 1999; Rizzo – Vitale 2001; Villedieu 2001a; Villedieu 2004.

¹¹⁶ C'est souvent à titre d'hypothèse que nous avons classé ces strates ici, certaines pouvant éventuellement se former plus tard, à l'occasion des interventions modernes. Il s'agit des U.S. 8694, 8696, 8698, 8704, 8865, 75, 85, 93, 207, 208, 295, 305.



Fig. 80 – Extrémité orientale de la seconde plate-bande mise au jour, où apparaissent les restes fragmentaires de 18 demi-amphores qui suivaient le contour de cet aménagement (vue orientée vers le nord).



Fig. 81 – Fond d'une fosse (n° 203) aménagée à proximité du portique nord, remplie de moellons parmi lesquels certains dessinent l'empreinte d'objets qui y étaient fixés.

dans la partie du site explorée depuis 2009, les spoliations modernes ont bouleversé plus radicalement la stratification antérieure.

Les données réunies avant 1999 semblaient indiquer que le temple et tous les éléments du décor de l'espace encadré par les portiques avaient été démantelés et emportés vraisemblablement pour être réutilisés dans un ou

dans d'autres monuments de Rome, cela entre la fin du IV^e et le milieu du V^e siècle; les plantes du jardin, elles-mêmes, n'avaient pas été épargnées. En revanche, une analyse du mobilier résiduel, ainsi que la présence d'un bloc d'architrave abandonné à l'époque moderne, m'avaient encouragée à avancer l'idée que le pourtour du sanctuaire avait été laissé intact, probablement pour masquer les bouleversements et l'état d'abandon du terrain¹¹⁷. L'hypothèse est devenue une certitude grâce aux données recueillies dans la nouvelle aire de fouille où les traces du démantèlement du portique à l'époque moderne sont très claires. Cet épisode sera commenté plus bas, mais on y fait allusion ici pour replacer les vestiges de la fin de l'antiquité dans un contexte plus précis. Les quelques indices d'activité et de fréquentation du secteur sont en effet venus au jour au pied du portique nord. Il s'agit d'un lambeau de sol composé de petits galets plats mêlés à de la terre (U.S. 40) et d'un bloc en remploi qui semble avoir été posé intentionnellement à cet endroit (fig. 82).

Dans le secteur oriental, une saignée pratiquée au sommet de l'éégout n° 125 pourrait correspondre éventuellement à une activité tardive : l'alternative, qui serait d'y reconnaître l'empreinte d'un tuyau de plomb installé à l'époque sévérienne, n'a pas été retenue car la



Fig. 82 – Sur cette vue, orientée vers l'est, apparaissent les fosses qui étaient colmatées par les strates 29 et 294 (voir ci-dessous) ainsi qu'un bloc travaillé, réemployé.

¹¹⁷ Villedieu 1998. Cet abandon n'exclut pas quelques activités de mise en culture et d'autres dont les traces fugaces

ont parfois été relevées dans les secteurs A et D, sans permettre d'en reconnaître l'objet.

forme du creusement ne semble pas correspondre à ce type d'objet¹¹⁸.

Si, ainsi que nous le supposons, le portique nord, de même que la galerie orientale du complexe sévérien, était encore intact après le milieu du V^e siècle, il pourrait avoir été occupé et exploité comme espace couvert. De fait, à proximité de notre fouille, se trouvent des vestiges de murs tardifs, que nos collègues Yvon Thébert et Henri Broise ont examinés et proposé de dater entre le milieu du V^e et le début du VI^e siècle¹¹⁹.

Peut-être faut-il mettre en relation avec cette occupation l'étrange strate faite de tuf

jaune décomposé, possédant l'aspect et la densité de l'argile, qui a été retrouvée devant l'égout du portique (U.S. 29 et 294). Cet apport, extrêmement compact, occupait deux grandes cavités dont la forme était approximativement en tronc de cône (fig. 82 et 83). Au sein du mobilier recueilli, relativement peu abondant, se note la présence de coupes dérivées de modèles africains, dont trois exemplaires sont datés du V^e-VI^e siècle et trois autres du VI^e siècle¹²⁰. Le mobilier qu'elle a livré étant clairement antérieur à la mise en place de cette strate, il faut donc situer celle-ci au plus tôt au VI^e siècle. Le mode de formation et les



Fig. 83 – Au centre apparaît la couche (U.S. 29 et 294) faite d'une matière jaune extrêmement compacte; à gauche la fosse de spoliation du chenal posé au sommet de l'égout : la flèche indique la position du bloc appartenant à ce chenal (vue orientée vers l'est).

¹¹⁸ Le contexte stratigraphique n'est d'aucune aide en ce cas, le creusement U.S. 60 ayant été colmaté à l'époque moderne.

¹¹⁹ Broise – Thébert 1995, p. 489 et Broise – Thébert 1996,

p. 450-451.

¹²⁰ Fontana 1998, fig. 5. 6, 6. 9 et 7. 2. Les identifications et les références m'ont été fournies par Marta Fedeli et Laura David, que je remercie.

motifs qui ont présidé à cet apport de matière très particulière nous échappent encore à ce jour.

5.2. Les sépultures

En parallèle avec le creusement des fosses comblées au moyen de tuf jaune, ou peu après, le secteur commence à être utilisé pour ensevelir des morts. En 2014, sept sépultures ont été retrouvées et fouillées dans la partie nord du chantier et deux, très dégradées, dans le secteur oriental. En 2009, nous avons fouillé une déposition et repéré, à proximité, les traces d'une autre, profondément perturbée et endommagée¹²¹.

Ces tombes peuvent être replacées dans les cadres typologiques définis à partir de l'analyse des données recueillies dans le secteur méridional de la fouille. Les premières se caractérisent généralement par une disposition guidée par les orientations du bâti antique, cinq d'entre elles suivant une direction parallèle à l'axe transversal (est-ouest) de la terrasse, une à son axe longitudinal (nord-sud). Les trois autres dévient par rapport à ce schéma, de manière évidente et nette celles qui ont été mises au jour en 2009, qui sont orientées et donc indifférentes aux constructions antiques ; en revanche, la sépulture qui a été fouillée en 2014 suit une direction qui n'est que très légèrement oblique par rapport aux murs antiques et, de plus, la typologie de son aménagement la rapproche du groupe précédent, tandis que les deux autres s'en différencient clairement.

Sous l'angle de l'aménagement, les premières sont installées dans des fosses et des tuiles, des plaques de marbre ou des moellons ont été utilisées pour couvrir le corps (fig. 84). Dans la sépulture la mieux conservée du second groupe, le défunt avait été déposé dans une fosse oblongue creusée dans les maçonneries et les strates antiques (fig. 85). Le comblement de la fosse ne se différencie pas des remblais voisins, probablement parce qu'il avait été touché par les opérations de spoliation menées à l'époque moderne.



Fig. 84 – Une sépulture du premier groupe dotée d'une couverture en bâtière réalisée beaucoup plus soigneusement que celles des autres tombes de ce type (vue orientée vers le sud).



Fig. 85 – Sépulture appartenant au groupe des tombes dont l'orientation est indifférente à l'alignement des murs antiques (vue orientée vers l'ouest).

¹²¹ La publication exhaustive des sépultures mises au jour sur le site de la Vigna Barberini, tant avant 1999 que

depuis 2009, sera réalisée ultérieurement. Elle nécessite en effet des analyses qui n'ont pu encore être effectuées.

Aucun indice chronologique n'ayant été recueilli, nous proposons à nouveau ici les datations avancées dans le cas des sépultures fouillées avant 1999, à savoir une fourchette couvrant le VI^e et le VII^e siècle pour les sépultures du premier groupe, le VIII^e et les siècles suivants pour les autres¹²².

5.3. Les spoliations (pl. XII)

Les traces laissées par les terrassiers qui, principalement à la Renaissance, ont entrepris des recherches de matériaux et d'objets antiques ont été retrouvées dans toute l'aire de fouille. En effet, le terrain doit avoir été exploré systématiquement, en ne laissant subsister au mieux que quelques lambeaux des niveaux tardifs, contemporains ou postérieurs à la spoliation du complexe sévérien, et en atteignant et amputant ailleurs les vestiges antiques. La surface concernée par ces travaux s'étend largement au-delà des limites de l'espace que nous avons exploré et il est en conséquence impossible de retracer la progression des opérations. Ces dernières portent certainement sur le portique nord dont certains éléments de taille importante ont été retrouvés en 2009, déplacés à quelques mètres de la colonnade antique, clairement pour y être débités. Le seul témoin direct de cette récupération des éléments en place correspond à l'enlèvement des blocs du canal d'écoulement des eaux pluviales situé au pied de la colonnade du portique, au sommet de l'égout n° 124. C'est dans le remblai qui colmatait cette tranchée (U.S. 5-6) qu'a été retrouvé le fragment du canal qui permet d'en restituer en partie le profil; il s'y trouvait mêlé à d'autres fragments de marbre et à des gravats (voir fig. 83).

En avançant vers le sud, les opérations de récupération restèrent d'abord superficielles, avant d'être approfondies dans le cadre d'une ample fosse (U.S. 109, 8609, 8608, 140)¹²³ qui reproduit les marges d'un effondrement important ayant entraîné la rupture du sol en *opus spicatum* de la phase 3, l'affaissement des blocs du canal d'écoulement et des conduites,



Fig. 86 – Vue de la fosse U.S. 8608-8609, au début de la fouille (vue orientée vers le sud).

ainsi que d'un tronçon de l'arc néronien n° 4 (fig. 86). C'est à partir de cette fosse que les intervenants eurent accès au réseau d'assainissement de la phase 3 et qu'ils en récupérèrent le contenu, au sein duquel, nous l'avons vu, se trouvent des objets précieux. La conduite N-S (voir pl. VII) fut vidée à partir du tronçon reposant sur le pilier, jusqu'au raccord avec la branche E-O 4. Cette dernière fut également exploitée sur la longueur que nous avons dégagée et apparemment aussi au-delà. La branche E-O 3 fut certainement explorée, mais nous ignorons si elle contenait un mobilier de ce type, car seuls des gravats reposaient sur le fond, là où nous avons été autorisés à accéder. Le remplissage recueilli fut alors soigneusement tamisé: nous avons retrouvé dans la partie méridionale de l'aire de fouille une strate épaisse qui s'est formée en cette occasion. Faite de gravillons très fins, elle ne ressemblait à aucune de celles qui ont été fouillées dans les secteurs nord et sud de la Vigna Barberini; en revanche, elle était en tout point semblable au produit du tamisage que nous avons nous-mêmes effectué à partir du remplissage des égouts épargnés par nos diligents prédécesseurs (fig. 87).

Ces derniers se sont vivement intéressés aux briques bipédales employées dans la réalisation des conduites: ils ont arraché celles de la couverture en bâtière et parfois également celles qui revêtaient leur fond, mais dans ce dernier cas uniquement dans les parties qui étaient déjà fortement endommagées et où les opérations de récupération étaient plus aisées.

¹²² Rizzo – Villedieu – Vitale 1999; Villedieu 2001a; Villedieu 2004.

¹²³ Le contour de la fosse représenté en plan correspond

à la partie qui a le plus affecté les structures antiques. En réalité, l'extension de la fosse était beaucoup plus importante.

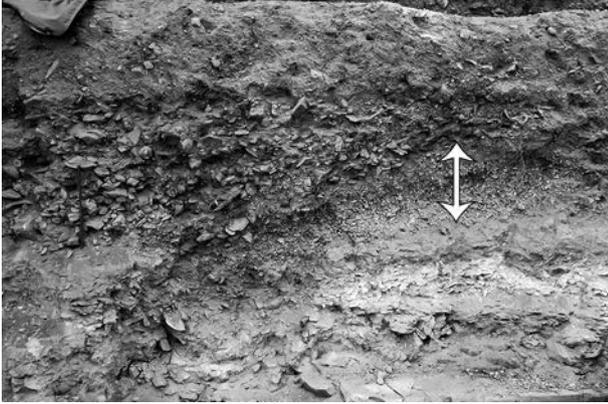


Fig. 87 – Sur cette paroi de l'espace fouillé en 2010 apparaît en coupe la strate d'époque moderne constituée de gravillons rejetés après les opérations de tamisage du remplissage des égouts de la phase 3 (vue orientée vers l'ouest).

Les terrassiers semblent en outre avoir creusé le remblai flavien à l'emplacement et au voisinage de l'angle formé par les conduites N-S et E-O 4, car les traces de leur intervention ont été retrouvées très bas au-dessous du niveau inférieur de ces égouts.

L'espace a ensuite été utilisé comme aire de travail, pour débiter les blocs de la décoration du portique. L'un d'eux est resté en place, mais de nombreux éclats en provenant ou issus d'autres parties du même décor architectural ont été retrouvés dans la fosse, attestant que le travail avait été effectué à cet endroit (voir fig. 86). L'un des blocs arrachés à l'entablement du portique échappa à cette destruction : il s'était en effet glissé dans la conduite E-O 4, où il fut abandonné probablement parce qu'il était difficile de l'en extraire (fig. 88). Cet épisode pourrait nous amener à supposer que le phénomène d'affaissement des niveaux antiques s'accroît peut-être durant la réalisation de ces travaux.

Des traces similaires ont été retrouvées dans le secteur oriental de la fouille, où ont été repérées plusieurs fosses qui ont entamé les niveaux antiques. Là aussi, deux d'entre elles furent approfondies en tirant parti des affaissements antérieurs qui avaient dû s'aggraver depuis la fin de l'Antiquité. L'une d'elles (U.S. 56) est restée relativement superficielle, pour le moins dans l'espace couvert par notre fouille, car elle se prolonge au-delà. La seconde (U.S. 48/8838), en revanche, est plus large et plus profonde. Dans la partie supérieure, son



Fig. 88 – Bloc appartenant à l'entablement du portique sévérien. Il était tombé dans la fosse U.S. 8608-8609, en allant se loger dans un espace exigü, où il avait été abandonné à l'époque des spoliations. Ce bloc est maintenant exposé dans la partie méridionale de la Vigna Barberini (photogrammétrique J. Boiné).

remplissage, identifié par le numéro d'U.S. 49 (égale à l'U.S. 8837), était constitué de fragments de marbre produits par le débitage de blocs antiques (fig. 89). Rares sont ceux qui conservent des traces de décor et leur aspect suggère d'y reconnaître des éléments destinés à un four à chaux. Dans la partie inférieure du remplissage, aux fragments de marbre se mêlait une terre brune qui progressivement est devenue plus abondante. C'est ce changement de composition qui nous a conduits à distinguer cette partie du remplissage et à isoler l'U.S. 154, attribuée à l'époque sévérienne, bien que la fouille n'ait pas permis d'identifier une interface nette entre les deux. En raison de cette dernière caractéristique, l'identification de l'US 154 est intervenue un peu tard, après en avoir enlevé une partie confondue avec l'U.S. 49. La différence est cependant nette lorsqu'on considère la typologie des pièces du mobilier : les marbres du



Fig. 89 – Sur ce cliché, apparaît en coupe la partie supérieure du comblement de la fosse U.S. 48, fait de fragments de marbre (vue orientée vers l'est).

remplissage moderne sont informes, tandis que ceux de l'US 154 sont travaillés. De fait, les vestiges de décor architectural portant le numéro 49 appartenaient vraisemblablement à l'U.S. 154¹²⁴. Cette dernière correspond à un comblement effectué à l'époque sévérienne au moyen de pièces et de fragments de marbre employés pour consolider le sol, qui s'affaissait notablement dans ce secteur. Il est possible qu'une partie de ces marbres ait été récupérée lors du creusement de la fosse 48, à la Renaissance; cette même fosse semble avoir été ensuite utilisée pour entreposer le produit du débitage des marbres ou pour régulariser le terrain à la fin des opérations en sacrifiant une partie du matériel recueilli.

Dans les autres parties de la fouille, les creusements réalisés pour chercher des matériaux antiques sont restés relativement superficiels et ils se sont traduits par des apports de remblais, probablement la terre que l'on enlevait d'un côté pour la rejeter dans un espace qui avait été jugé sans intérêt.

Dans le cadre de la présente publication, et au stade de sa préparation, nous avons pris le parti d'approfondir l'étude du mobilier uniquement dans le cas des strates appartenant aux périodes les plus marquantes de l'histoire antique du site, ce qui a conduit à exclure le mobilier des niveaux les plus récents. Les vestiges des spoliations décrites dans ce paragraphe sont dans ce cas et nous ne sommes donc pas en mesure de dater cet épisode sur la base de l'étude des céramiques recueillies dans ces contextes stratigraphiques. Nous savons toutefois que Pirro Ligorio n'a pas vu le portique nord du complexe sévérien quand il a dressé son plan du site durant sa période « romaine », soit entre 1534 et 1568¹²⁵. Les interventions de récupération du décor marmoréen du portique et d'autres matériaux devraient donc être antérieures, mais il est probable qu'elles aient été réalisées relativement peu de temps auparavant, car quelques objets datant de la période moderne ont été recueillis dans le remplissage de la fosse U.S. 8608. Il est vrai que le colmatage de celle-ci peut et doit avoir été progressif.

¹²⁴ Plusieurs de ces fragments ont été étudiés par Riccardo Montalbano : *infra*, p. 188-195.

5.4. L'exploitation agricole

Des sillons orientés du nord au sud, associés à une terre noire dans laquelle sont présents quelques moellons, aux côtés de fragments de brique, de marbre et de céramique, ont été fouillés sur une surface réduite du chantier, dans la moitié sud de celui-ci. Ils sont les témoins d'une activité agricole apparemment postérieure aux spoliations.

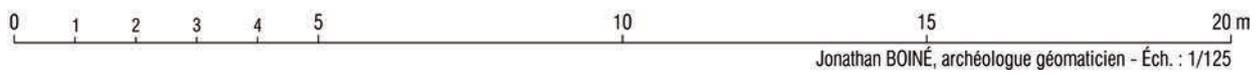
D'autres traces de cultures ont été repérées dans la partie nord du chantier (fig. 90). Il s'agit dans ce cas de sillons orientés d'est en ouest, qui correspondent à la mise en culture systématique du site au XIX^e siècle. Cet épisode est précédé par un apport très important de remblai qui a rehaussé de près d'un mètre le niveau de circulation de la terrasse.



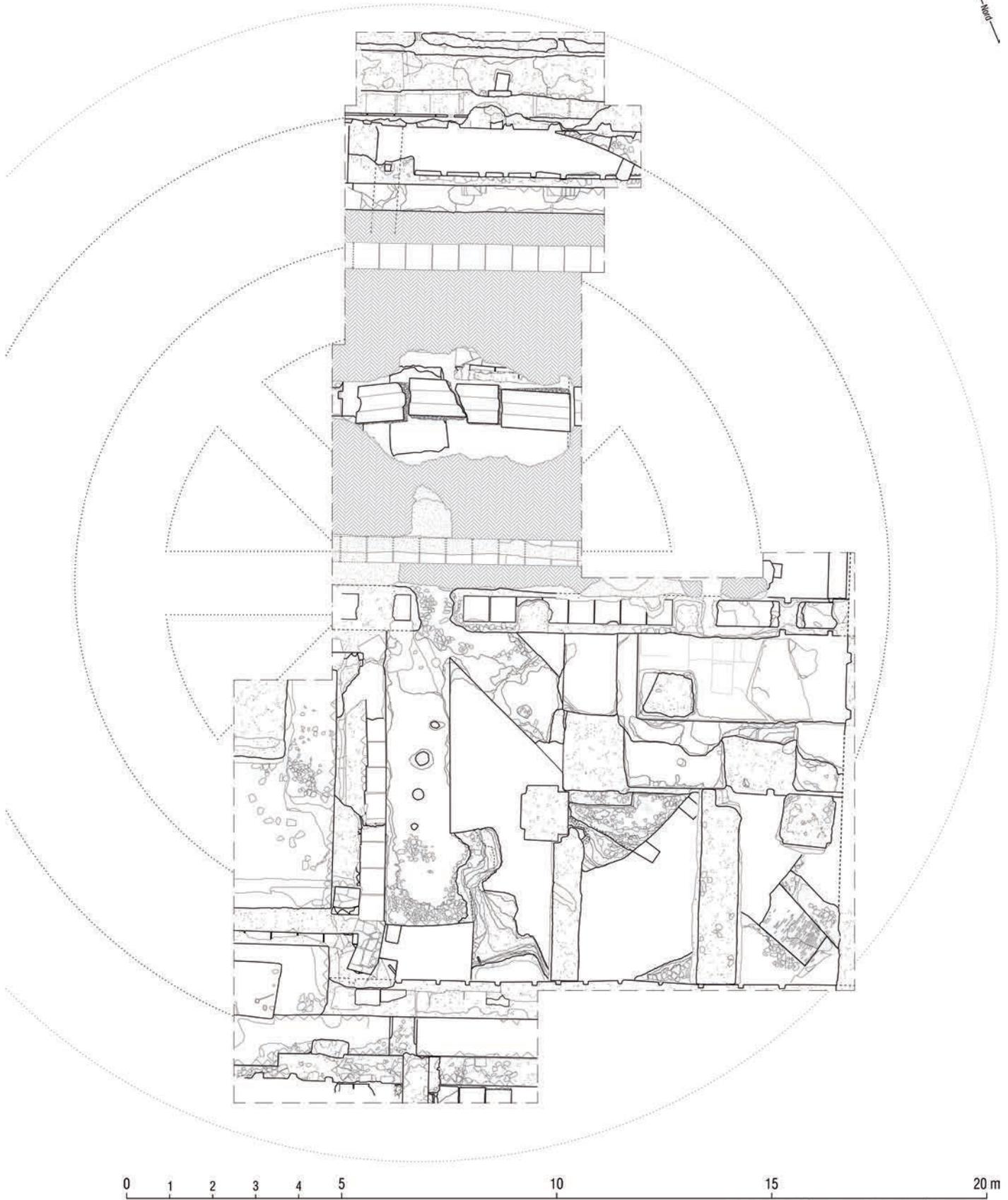
Fig. 90 – Base des sillons creusés pour planter des vignes (vue orientée vers l'est).

¹²⁵ Voir Castagnoli 1979, fig. 2, reproduit ici par M.A. Tomei, fig. 321.

PLANCHES



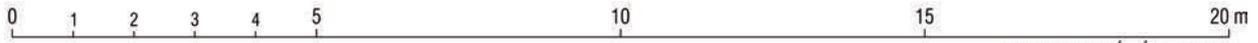
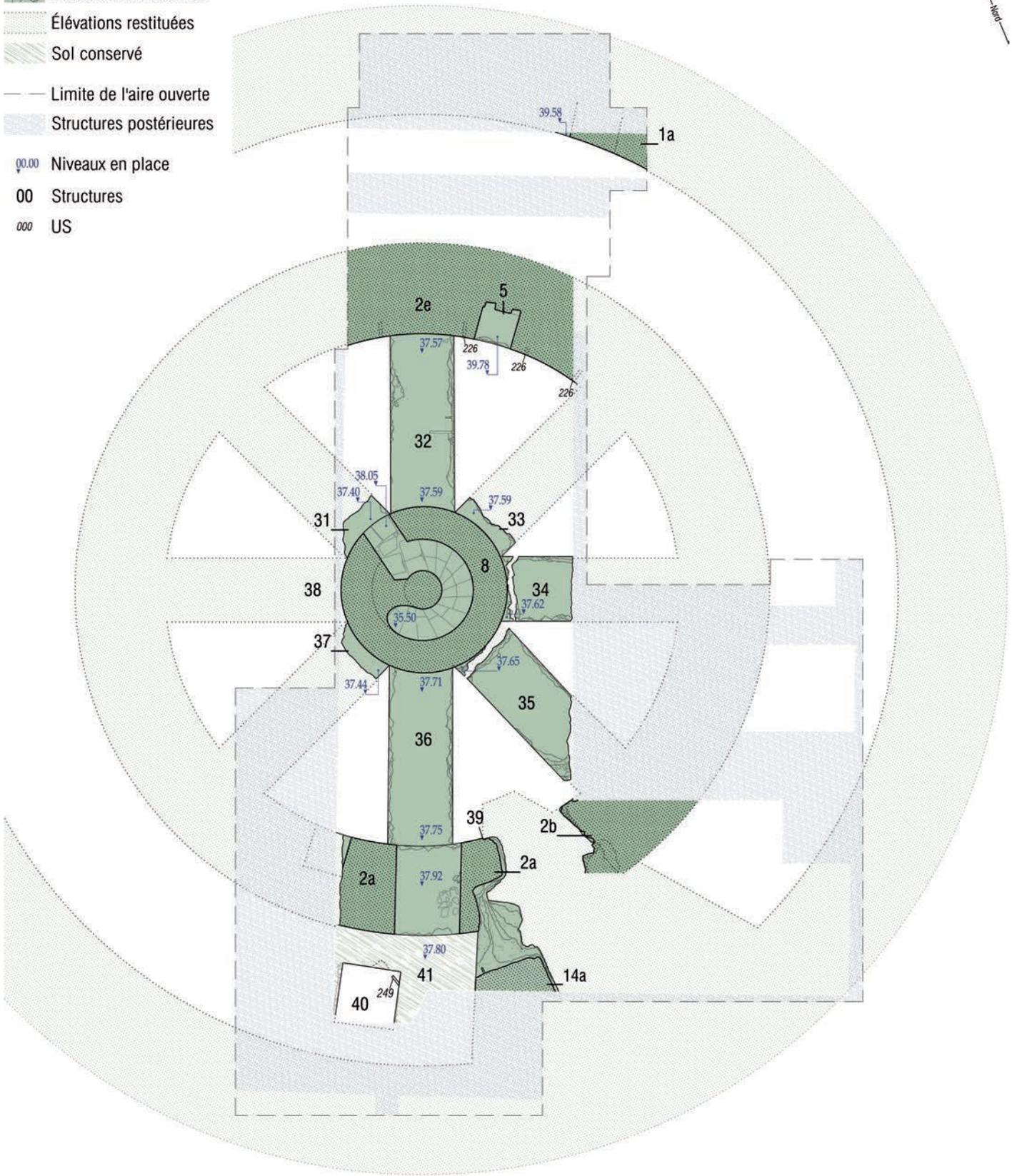
Pl. I – Relevé photogrammétrique de l'ensemble des structures mises au jour durant les campagnes de fouille réalisées en 2009, 2010 et 2014.



Nathalie ANDRÉ, architecte D.P.L.G. - Éch. : 1/125

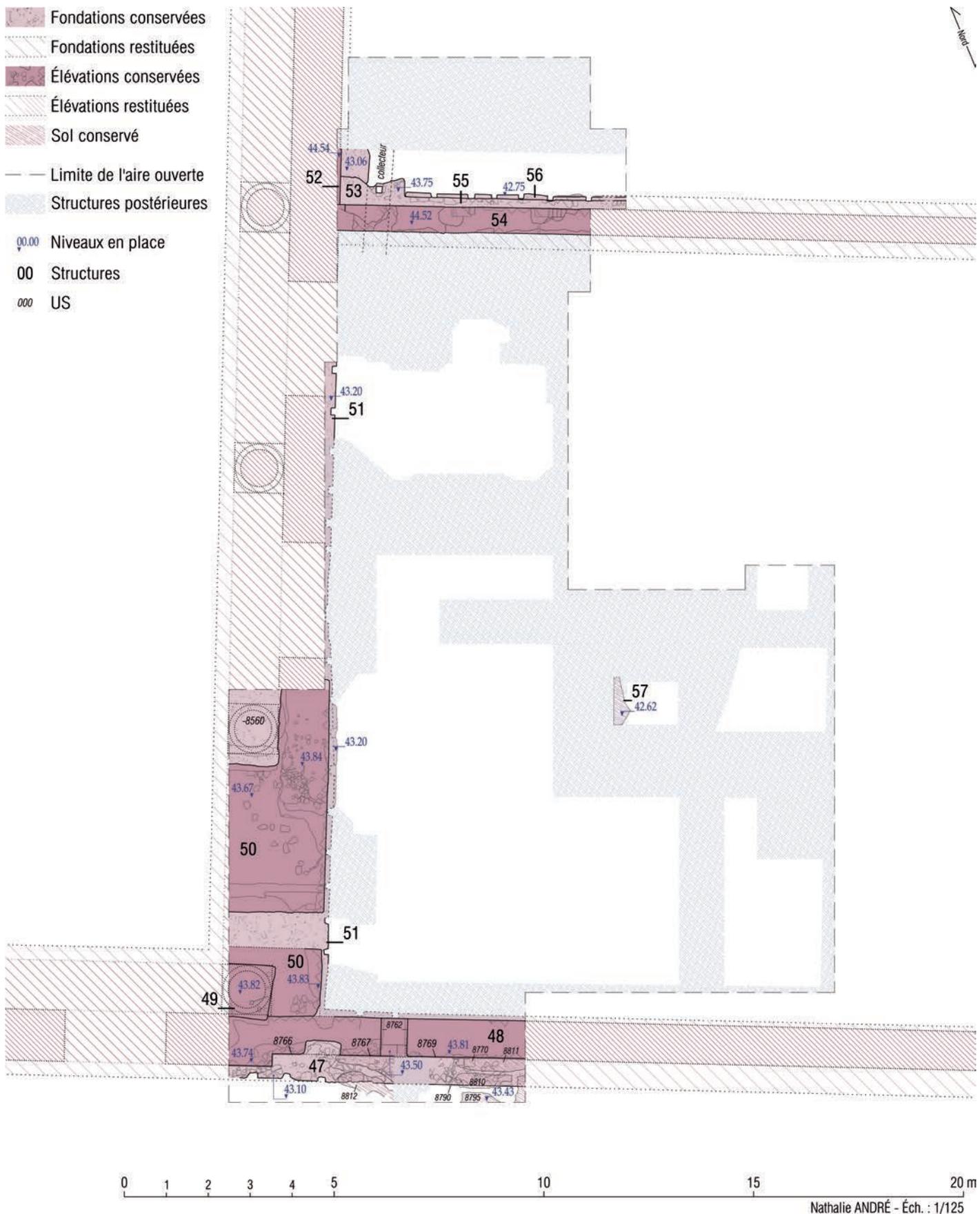
Pl. II – Les maçonneries mises au jour durant les trois campagnes : relevé des niveaux supérieurs.

-  Élévations conservées
-  Élévations restituées
-  Sol conservé
-  Limite de l'aire ouverte
-  Structures postérieures
-  Niveaux en place
-  Structures
-  US

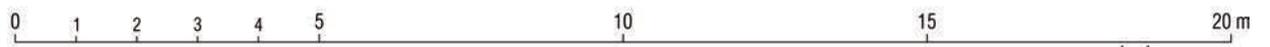
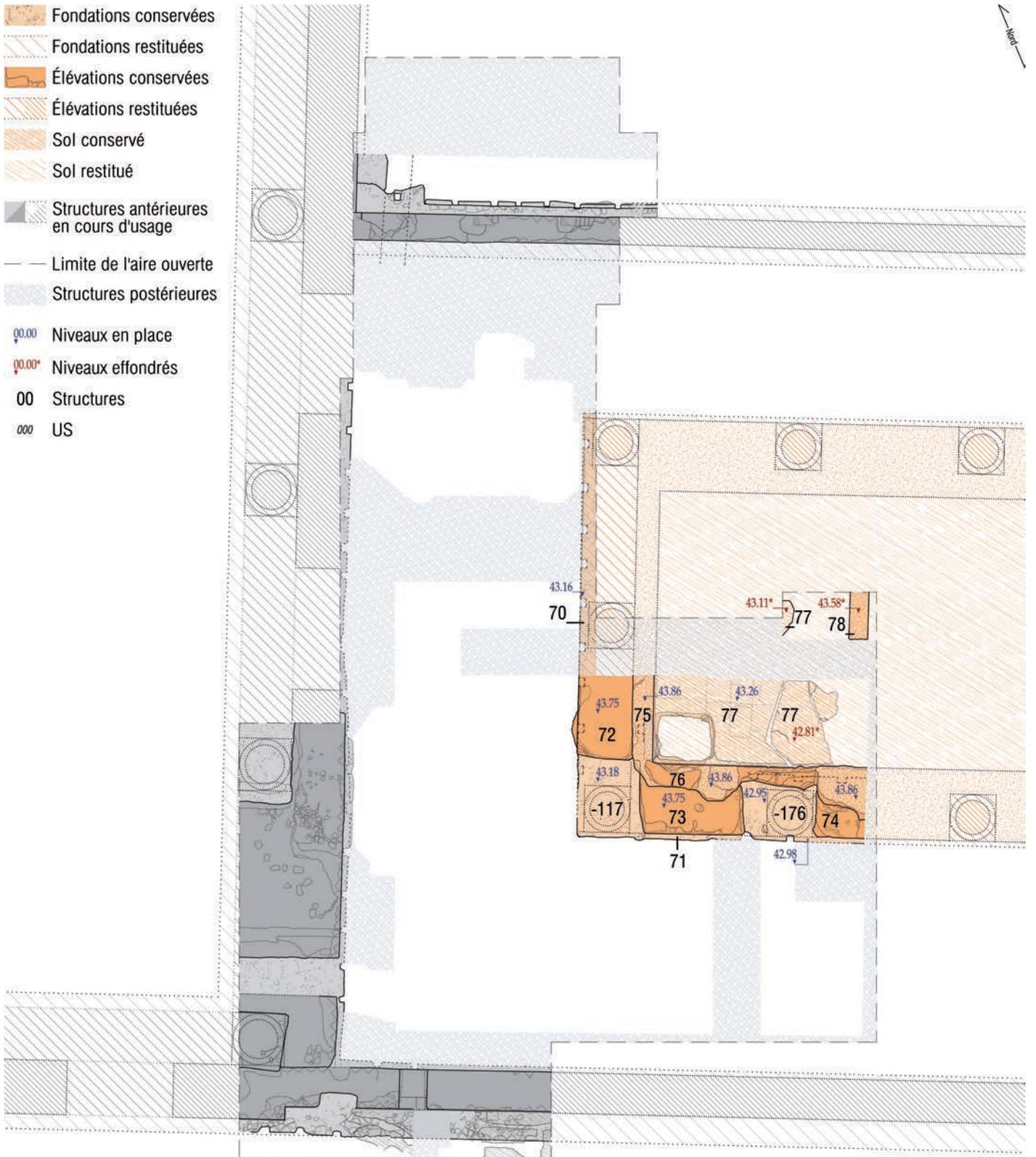


Nathalie ANDRÉ - Éch. : 1/125

Pl. III – Plan de l'édifice néronien dressé au niveau du 1^{er} étage.



Pl. V – Relevé en plan des vestiges attribués à la 1^{ère} phase.



Nathalie ANDRÉ - Éch. : 1/125

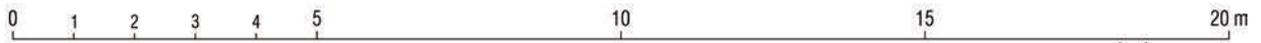
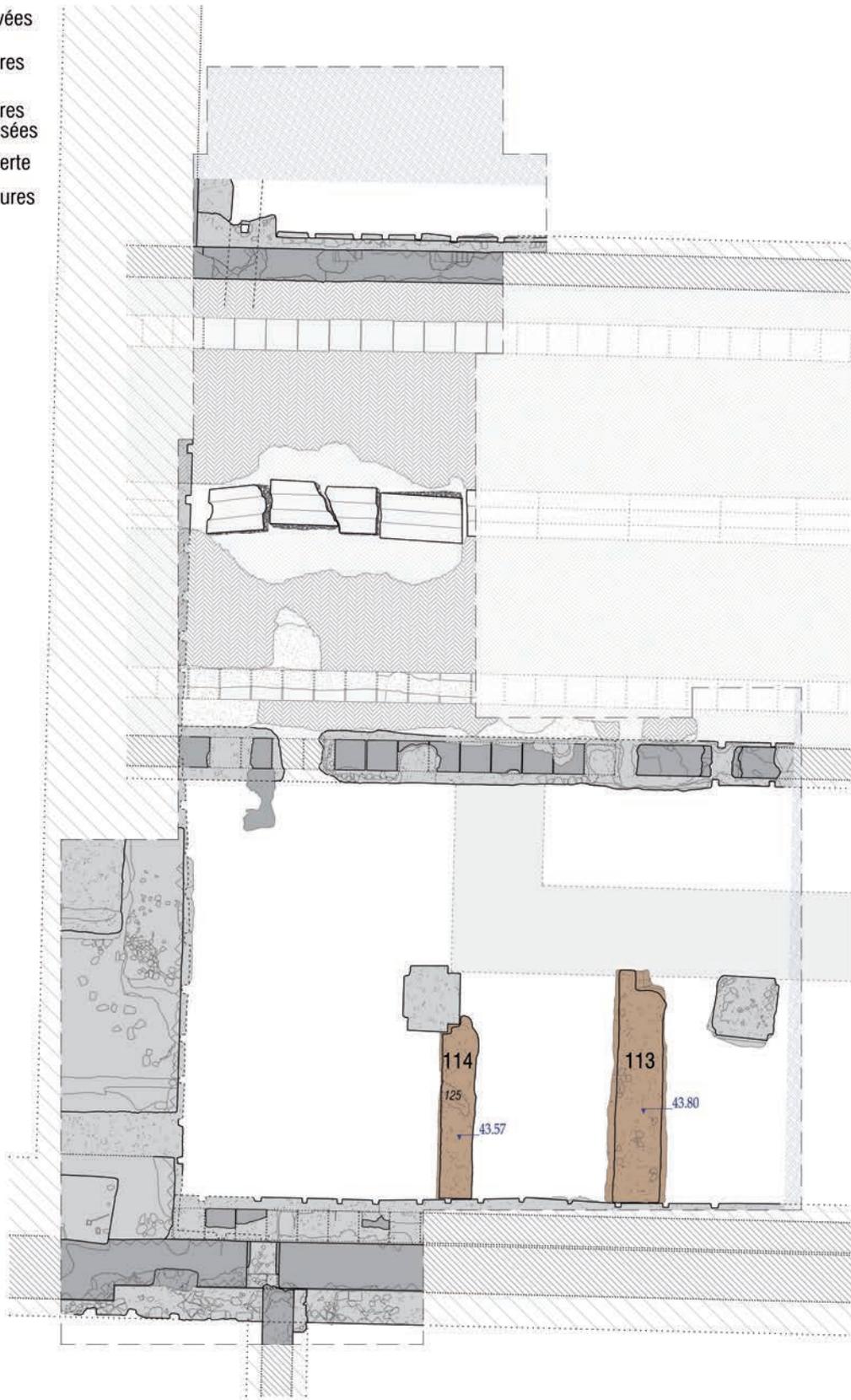
Pl. VI – Relevé en plan des structures en usage durant la phase 2.

-  Fondations conservées
-  Fondations restituées
-  Élévations conservées
-  Élévations restituées
-  Sol conservé
-  Sol restitué
-  Structures antérieures en cours d'usage
-  Limite de l'aire ouverte
-  Structures postérieures
-  00.00 Niveaux en place
-  00.00* Niveaux effondrés
-  00 Structures
-  000 US



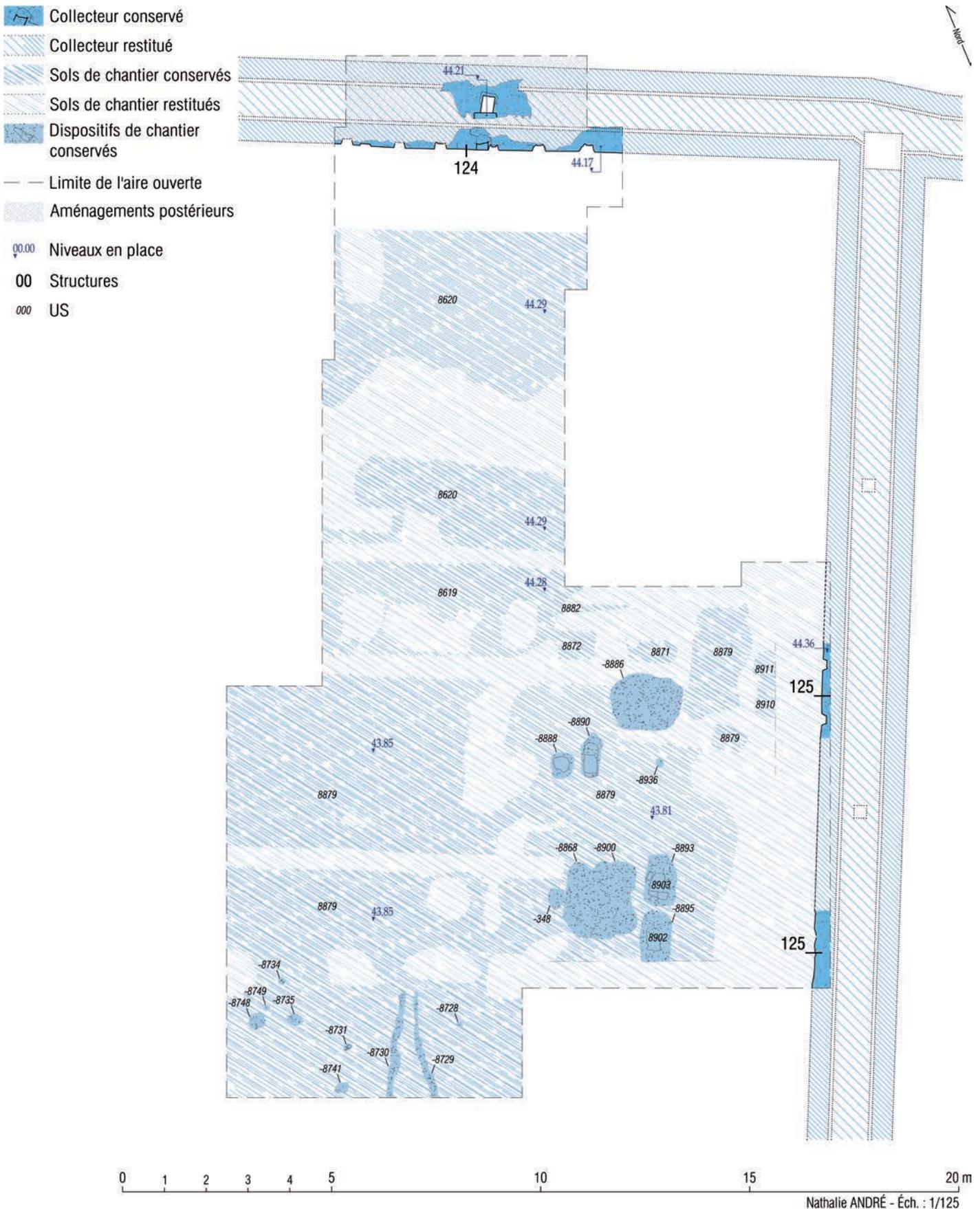
Pl. VIII – Relevé en plan des structures en usage durant la phase 3.

- Fondations conservées
- Structures antérieures en cours d'usage
- Structures antérieures hors d'usage réutilisées
- Limite de l'aire ouverte
- Structures postérieures
- 00.00 Niveaux en place
- 00 Structures
- 000 US



Nathalie ANDRÉ - Éch. : 1/125

Pl. IX – Relevé en plan des structures en usage durant la phase 4.

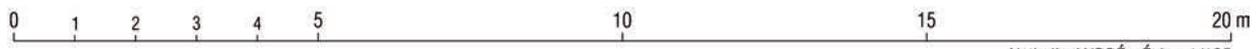


Pl. X – Relevé des structures bâties durant la première campagne de construction sévérienne (égouts) et vestiges d'installations de chantier.



Pl. XI – Les aménagements introduits durant la deuxième campagne sévérienne.

-  Spoliations diffuses
-  Traces de spoliations
-  Fosses profondes
-  Limite de l'aire ouverte
-  US



Nathalie ANDRÉ - Éch. : 1/125

Pl. XII – Fosses et autres traces des opérations de récupération de matériaux et objets entreprises à l'époque moderne.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS, par Alfonsina RUSSO et Brigitte MARIN.	V
INTRODUCTION, par Françoise VILLEDIEU	1

Première partie

LES INFORMATIONS LIVRÉES PAR LA FOUILLE

I. LES ÉPISODES DE LA VIE DU SITE : INTERPRÉTATION DE LA SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE (F. Villedieu).	9
1. Avant l'édifice néronien	9
2. L'édifice néronien	15
2.1. Les vestiges	15
2.2. Éléments de datation livrés par la fouille	16
2.3. Environnement contemporain.	17
3. De l'époque flavienne au règne de Commode : construction et transformations d'un corps du palais de Domitien	22
3.1. Création de la terrasse	22
3.1.1. Les démolitions.	23
3.1.2. Le remblaiement	25
3.1.3. Les phénomènes d'affaissement.	30
3.1.4. Datation du remblai	30
3.2. Un corps de bâtiment du palais impérial flavien : 1 ^{ère} phase	30
3.2.1. Les vestiges observés	30
3.2.2. Le contexte stratigraphique	37
3.2.3. Chronologie des travaux.	41
3.2.4. Interprétation	41
3.3. Aménagement d'un péristyle : phase 2	45
3.3.1. Les vestiges observés	45
3.3.2. Datation et interprétation.	49
3.4. L'affaissement du bassin.	52
3.5. Intervention de l'époque antonine : phase 3	54
3.5.1. Le réseau d'assainissement	54
3.5.2. Les murs	59
3.5.3. Les pavements.	62
3.5.4. Le mur n° 101	63
3.5.5. Interprétation et datation.	64
3.6. Travaux d'affermissement du terrain : phase 4.	66
3.7. Derniers moments de vie du complexe flavien	67

4. L'époque sévérienne.	68
4.1. Le chantier initial et les premiers aménagements	69
4.1.1. Les vestiges	69
4.1.2. Datation	74
4.2. Les réalisations de la deuxième campagne	74
4.2.1. Les vestiges	74
4.2.2. Datation.	77
5. Du III ^e au XX ^e siècle.	78
5.1. Démantèlement du complexe sévérien et changements de destination (IV ^e /V ^e -VI ^e siècle)	78
5.2. Les sépultures	81
5.3. Les spoliations.	82
5.4. L'exploitation agricole.	84
II. STUDIO DEI MATERIALI.	85
1. Introduzione (M. Fedeli).	85
2. Presentazione dei contesti analizzati.	87
2.1. Creazione della terrazza (M. Fedeli)	87
2.1.1. Demolizione dell'edificio neroniano	87
2.1.1.1. Materiali e stratigrafia	87
2.1.1.2. Materiali ceramici	87
2.1.2. Riempimento della terrazza.	88
2.1.2.1. Stratigrafia e materiali.	88
2.1.2.2. Materiali ceramici	90
2.1.2.2.1. Ceramiche fini	90
2.1.2.2.2. Ceramiche comuni	94
2.1.2.2.3. Anfore.	99
2.1.2.2.4. Bolli	104
2.1.3. Riempimento inquinato della terrazza	106
2.1.3.1. Stratigrafia e materiali	106
2.1.3.2. Materiali ceramici	107
2.1.3.2.1. Ceramiche fini	107
2.1.3.2.2. Ceramiche comuni	108
2.1.3.2.3. Lucerne	112
2.1.3.2.4. Anfore.	113
2.1.3.2.5. Bolli	115
2.2. Costruzioni della prima fase (M. Fedeli).	117
2.2.1. Stratigrafia e materiali	117
2.2.2. Materiali ceramici.	117
2.3. Bacino e colonnato della fase 2 (M. Fedeli)	119
2.3.1. Stratigrafia e materiali	119
2.3.2. Materiali ceramici.	120
2.4. Affossamento del bacino (M. Fedeli).	121
2.4.1. Stratigrafia e materiali	121
2.4.2. Materiali ceramici.	122
2.5. Interventi di epoca antonina (L. David).	132
2.5.1. Materiali e stratigrafia	132

2.5.2. Materiali ceramici.	132
2.6. Consolidamento del terrapieno (L. David)	134
2.7. Ultimi momenti di vita del complesso flavio (L. David)	134
2.7.1. Materiali e stratigrafia	134
2.7.2. Materiali ceramici.	136
2.8. Cantiere severiano (L. David)	141
2.8.1. Demolizione del complesso	141
2.8.1.1. Materiali e stratigrafia	141
2.8.1.2. Materiali ceramici	141
2.8.2. Attività del cantiere.	145
2.8.2.1. Materiali e stratigrafia	145
2.8.2.2. Materiali ceramici	145
2.9. Realizzazioni severiane (L. David).	148
2.9.1. Materiali e stratigrafia	148
2.9.2. Materiali ceramici.	149
3. Gli strati di riempimento e di innalzamento della terrazza di Vigna Barberini: un contesto della prima età flavia (G. Rizzo).	151
3.1. Premessa	151
3.2. La cronologia degli strati di riempimento e di innalzamento della terrazza di Vigna Barberini	151
3.3. L'inizio della produzione dei vasi in terra sigillata africana A e la loro prima diffu- sione nel mercato di Roma.	152
3.4. I contesti della prima età flavia di Roma e di Ostia	154
3.5. I riempimenti della terrazza: le ragioni della datazione alla prima età flavia.	156
3.6. Osservazioni conclusive	158
4. Les enduits peints (M. Carrive)	159
4.1. Décor 1 : paroi à fond rouge.	159
4.1.1. Caractérisation de l'enduit	159
4.1.2. Description du décor	160
4.1.3. Interprétation et datation.	161
4.2. Décor 2 : parois à fond blanc	162
4.2.1. Groupe a	162
4.2.1.1. Caractérisation de l'enduit	162
4.2.1.2. Description du décor	163
4.2.2. Groupe b	165
4.2.2.1. Caractérisation de l'enduit	165
4.2.2.2. Description du décor	165
4.2.3. Interprétation et datation.	166
4.3. Décor 3 : plafond à fond jaune	167
4.3.1. Caractérisation de l'enduit	167
4.3.2. Description du décor	168
4.3.3. Interprétation et datation.	168
4.4. Décor 4 : décor polychrome en relief.	169
4.4.1. Caractérisation de l'enduit	169
4.4.2. Description du décor	169
4.4.3. Interprétation et datation.	170
4.5. Éléments remarquables	171
4.6. Conclusion.	172

5. Le monete (V. Fontana)	173
5.1. Catalogo	174
5.1.1. Creazione della terrazza: riempimento	174
5.1.2. Affossamento del bacino	174
5.1.3. Interventi di epoca antonina	174
5.1.4. Ultimi momenti di vita del complesso flavio	174
5.1.5. Attività del cantiere severiano	177
5.1.6. Prime tracce di coltivazioni	177
5.1.7. Spoliazioni moderne	178
5.1.8. Coltivazioni XIX e XX sec.	178
5.2. Considerazioni finali	178
6. Le terrecotte architettoniche ritrovate nel riempimento della struttura che sosteneva la <i>cenatio rotunda</i> (M. Rossi)	179
6.1. Le lastre	180
6.1.1 Gruppo mitologico	180
6.1.2 Gruppo architettonico	181
6.1.3 Gruppo rituale-simbolico	182
6.1.4 Lastre con palmette e pilastrini	184
6.2. Le antefisse	184
6.3. I gocciolatoi	185
6.4. Riflessione sulla produzione e problematiche cronologiche	185
6.5. L'arco cronologico di datazione orientativa delle lastre	187
6.6. Riflessioni sul contesto di provenienza	187
7. Note sui frammenti architettonici dal riempimento della fossa US 48 (R. Montalbano)	188

Deuxième partie

L'ÉDIFICE NÉRONIEN

III. L'ÉDIFICE NÉRONIEN : ANALYSE DES VESTIGES (F. Villedieu, N. André)	199
1. Vue d'ensemble du bâtiment, en plan et en élévation	199
2. Fondations	201
3. Matériaux employés et organisation du travail sur le chantier	202
4. Description des différentes parties du bâtiment ; observations sur les modes de construction	208
4.1. Le mur annulaire A	208
4.2. Le dispositif E	210
4.3. Les murs n° 25, 26 et 27	214
4.4. Le mur annulaire B	214
4.5. Les dispositifs F' et F''	214
4.6. La baie H'	219
4.7. Le pilier central C et l'escalier hélicoïdal	219
4.8. Les arcs	229
4.9. Le dispositif G	232
4.10. Les plans horizontaux	233
4.11. Le secteur du mécanisme	239
4.12. Les étapes de la construction	251

IV. L'OPERA TESTACEA DELLA COSTRUZIONE NERONIANA	253
1. Osservazioni sull'opera testacea della struttura neroniana (M. Fedeli)	253
1.1. Il nucleo	253
1.2. Mattoni negli elementi strutturali	254
1.3. Mattoni di "rivestimento pavimentale" e soffitti	258
1.4. Paramento	259
2. Di alcuni <i>tituli picti</i> sui laterizi della struttura neroniana (M. Fedeli)	267
2.1. I mattoni angolari	267
2.2. I <i>tituli</i>	272
2.3. Osservazioni su iscrizioni dipinte e attività di cantiere	279
V. L'ARCHITECTURE : QUELQUES PARALLÈLES	283
1. Le monete della serie MAC AVG: una possibile raffigurazione della <i>cenatio rotunda</i> neroniana? (C. Devoto).	283
1.1. Il <i>macellum magnum</i> ?	285
1.2. La <i>cenatio rotunda</i> ?	289
1.3. ...Conclusioni?	291
1.4. <i>Addendum</i>	293
2. Catalogo delle monete a legenda MAC AVG (B. Spigola)	294
2.1. Zecca di Roma	295
2.2. Zecca di <i>Lugdunum</i>	301
3. Comprendre l'architecture de la <i>cenatio rotunda</i> : l'iconographie antique comme source d'inspiration (M. Carrive)	307
VI. LE MÉCANISME	319
1. Introduction (F. Villedieu)	319
2. Élaboration d'hypothèses sur le mécanisme hydraulique employé pour assurer la rotation de la salle à manger tournante du palais de Néron à Rome (M. Gabay, D. Gabay).	320
2.1. Introduction, méthodologie	320
2.2. Jeu d'hypothèses sur les données de départ	320
2.2.1. Les éléments observés	320
2.2.2. Les galets	321
2.2.3. La reconstitution du plancher	322
2.2.4. Le mécanisme : une machine hydraulique à l'origine de la rotation.	323
2.2.5. L'alimentation en eau du Palatin	323
2.2.6. Une machine tournante	325
2.3. Modélisation	326
2.3.1. Bilan énergétique	327
2.3.1.1. Puissance de la roue hydraulique	327
2.3.1.2. Puissance dissipée par la rotation du plancher tournant de la <i>cenatio rotunda</i>	327
2.3.1.3. Conditions de faisabilité du mécanisme hydraulique	327
2.4. Simulation et hypothèse de reconstitution du mécanisme hydraulique	328
2.4.1. Simulation numérique	328
2.4.2. Les connaissances des Romains en matière de système de réduction de vitesse	329
2.4.3. Hypothèse pour la restitution du mécanisme de réduction de vitesse	329

3. La macchina della <i>cenatio rotunda</i> neroniana (Suet., <i>Nero</i> , 31), ipotesi di ricostruzione (E. Gautier di Confienço)	331
3.1. Introduzione	331
3.2. Struttura della <i>praecipua cenatio rotunda</i>	332
3.3. Modalità di funzionamento della <i>cenatio</i>	333
3.4. <i>Cenatio</i> trasformata in isola.	334
3.5. La macchina motrice e i relativi ruotismi	337
3.6. Conclusioni	339
VII. PROPOSITIONS POUR UNE RESTITUTION DE L'ÉDIFICE ET DE SON ENVIRONNEMENT (F. Villedieu, N. André)	341
1. L'environnement naturel et bâti.	341
2. L'édifice néronien : interprétations et hypothèses	346
2.1. À l'intérieur du soubassement	348
2.1.1. Le premier étage	348
2.1.2. Dans le couloir annulaire	349
2.1.3. La circulation dans le soubassement.	354
2.1.4. Position de la roue hydraulique.	354
2.2. Restes conservés de l'élévation.	354
2.2.1. Les sols	354
2.2.2. Le pivot central	355
2.2.3. Les galets	355
2.2.4. Le sillon	357
2.2.5. Le plancher mobile	357
2.3. Restitution de l'architecture : premières hypothèses	357
2.3.1. Le plan du soubassement	357
2.3.3. L'élévation	363
2.3.2. Un corps du palais relié à la <i>cenatio rotunda</i>	365
3. Quand fut construite la <i>cenatio rotunda</i> ?	366

Troisième partie

LA *CENATIO ROTUNDA* DANS SON CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, CULTUREL ET IDÉOLOGIQUE

VIII. PALATINO. NOTA SULL'APPROVVIGIONAMENTO IDRICO DEL PALAZZO IMPERIALE DA AUGUSTO A NERONE (M.A. Tomei)	373
1. Quadro generale	373
2. L'acqua nell'area della Vigna Barberini	385
IX. LE COSTRUZIONI NERONIANE SUL PALATINO (M.A. Tomei)	391
X. <i>VICE MUNDI</i> . L'ASTRONOMIE AU SERVICE DU POUVOIR (P. Gros)	405
XI. LA <i>PRAECIPUA CENATIONUM ROTUNDA</i> (F. Coarelli)	419
XII. LO SPAZIO CONQUISTATO. INTERNI E PAESAGGIO: IL RUOLO DELL'ARCHITETTURA NERONIANA (C. Cecamore)	433

Bibliographie.....	447
Liste des illustrations et des tableaux.....	473
Liste autori.....	491
Table des matières.....	493

Achévé d'imprimer
en octobre 2021
sur les presses de
The Factory
via Tiburtina, 912
00156 Roma